# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12302 — 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — MERCREDI 15 AOUT 1984


## Le « non-sommet » algéro-marocain

**Le président Chadli Bendjedid a-t-il jamais eu l'intention de se rendre, le lundi 13 août, dans la ville marocaine d'Oujda, où l'attendait le roi Hassan II ayant à ses côtés le colonel Kadhafi ? Au soir de ce « non-sommet », l'Agence algérienne de presse s'est bornée à indiquer que M. Chadli Bendjedid avait reçu, le même jour, un appel téléphonique du souverain chérifien.**

**Le résultat est mince pour une manœuvre diplomatique à laquelle semble également avoir participé le roi Fahd d'Arabie saoudite, désireux sans doute à la fois d'alléger son concours financier au Maroc en guerre au Sahara occidental contre le Front Polisario, soutenu par Alger, et d'atténuer une querelle qui risque d'être l'une des causes d'échec du sommet arabe prévu en novembre à Ryad.**

**Quant au « guide de la révolution libyenne », qui s'est rapproché en juin 1983 de la monarchie alaouite en échange de la « neutralité » de Rabat dans l'affaire tchadienne, il aurait eu à Oujda l'occasion — une fois n'est pas coutume — d'être logique avec lui-même en penchant vers la thèse du « Sahara marocain ». Le projet de créer un « Etat sahraoui » est en effet contraire à l'idéal unitaire arabo-islamique proclamé par Tripoli.**

**On ignore ce que le roi du Maroc et le président algérien se sont dits par téléphone, mais un contact, même par fil, entre les deux chefs d'Etat n'est pas indifférent. Ils s'étaient bien rencontrés — près d'Oujda — en février 1983, mais depuis lors, en dépit d'un désir commun d'apaisement régional, les relations bilatérales s'étaient de nouveau dégradées.**

**Sur le terrain, cependant, les successifs « bulletins de victoire » du Polisario ces dernières semaines ne peuvent dissimuler que l'armée royale défend efficacement le Sahara « utile ». Le président Chadli Bendjedid, quant à lui, aimerait sans doute une issue honorable à une affaire qu'il a héritée de son prédécesseur, mais il ne peut oublier qu'Alger est en grande partie à l'origine de l'engagement de plus de la moitié des membres de l'Organisation de l'unité africaine en faveur du Polisario.**

**Dans le jeu diplomatique maghrébin, le sommet avorté d'Oujda demeurera peut-être comme la réponse tardive de Rabat au « café » que, selon Alger, le roi avait exprimé le désir de venir boire dans cette capitale, en mai 1983, à l'occasion d'une visite du président Bourguiba. Mais les Algériens avaient projeté d'inviter aussi à ce café un représentant du Polisario... Hassan II n'étant finalement pas venu, la balle avait paru être dans son camp. Aujourd'hui, elle semble se trouver dans celui de M. Chadli Bendjedid, qui ne s'est pas rendu au « thé » d'Oujda.**

*(Lire Page 18.)*

### Dernière minute

#### UNION LIBYO-MAROCAINE

**Rabat (Reuter). — Le Maroc et la Libye ont signé un accord d'union, indique un communiqué officiel publié ce mardi 14 août dans l'après-midi à Rabat.**

**Cette union sera effective après son approbation par les peuples marocain et libyen, conformément aux procédures existant dans les deux pays intéressés.**




# Le déminage en mer Rouge

## *La France se tient à l'écart du « comité de coordination » créé par les Etats-Unis l'Egypte et la Grande-Bretagne*

**Seize navires au total ont été endommagés, depuis le début du mois de juillet, par des explosions de mines en mer Rouge et dans le golfe de Suez, selon les assurances maritimes Lloyd's, de Londres. La Lloyd's a d'autre part annoncé la découverte de mines flottantes en trois points dans le secteur sud de la mer Rouge, tandis que trois engins auraient été repêchés par une équipe de déminage américaine, selon des sources égyptiennes. La Libye, mise de nouveau en cause par le président Moubarak, fait de plus en plus figure d'accusée.**

**Les Etats-Unis, l'Egypte et la Grande-Bretagne ont constitué un comité de coordination pour le déminage. La France, qui a envoyé six navires, a décidé de se tenir à l'écart de cet organisme.**

## *Les balayeurs de la mer*

par JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

C'est une véritable armada, américaine, britannique, égyptienne et italienne, que les chasseurs de mines français *Dompaire* et *Cantho* vont bientôt rejoindre pour aider au déminage de la mer Rouge.

Le recours aux services de la marine française ne doit pas étonner. Depuis longtemps déjà, la Royale a, dans le domaine du déminage, une compétence reconnue, en raison notamment des opérations de dragage menées après la guerre de 1939-1945 pour éliminer le danger présenté par les quelque dix mille mines mouillées par les Allemands et les Anglais le long des côtes françaises. Mais aussi, en raison de l'expérience acquise, ces dix dernières années, par les marins français lors d'opérations comme le nettoyage du canal de Suez après la guerre des six jours.

Sur la brèche en temps de guerre, les services de déminage le sont aussi en temps de paix. Pas question, en effet, de créer de nouveaux chenaux d'accès pour les bâtiments de gros tonnage sans avoir préalablement nettoyé le terrain. Ainsi en a-t-il été lors de la mise en place des ports du Verdon et du Cap-d'Antifer. Heureusement, si l'on en juge par les quelque deux cents mines détruites en 1976 à Antifer par les chasseurs de mines.

Arme d'hier, la mine sous-marine n'a aujourd'hui rien perdu de ses capacités comme en témoignent les derniers événements de la mer Rouge ou les milliers de mines immergées pendant l'année 1972 par la marine américaine le long des côtes du Nord-Vietnam. Aussi, les arsenaux ne manquent pas de produits de ce type dans leurs catalogues.

*(Lire la suite page 5.)*

# L'opposition et l'extrême droite

## *En Corse, le RPR et l'UDF sont favorables à une alliance avec le Front national*

**Le président de la nouvelle Assemblée régionale de Corse sera élu le 24 août. M. Giacobbi (MRG) s'est porté candidat. Du côté de l'opposition, la désignation du candidat dépend d'un accord entre le RPR et l'UDF d'une part, le Front national de l'autre. Le parti de M. Le Pen récuse M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député RPR, chef de file de la liste d'union de l'opposition. Celui-ci a fait savoir que la question de la présidence est « accessoire » et, déclaré s'en remettre à son groupe.**

**Dans le point de vue que nous publions ci-dessous, M. Pierre Bas, député RPR de Paris, se prononce pour une alliance conflictuelle avec l'extrême droite.**

### *Point de vue*

## *Vivre avec Le Pen*

par PIERRE BAS (*)

Les résultats obtenus par le Front national à l'élection régionale de Corse, s'ils doivent être interprétés en fonction, d'une part, des graves problèmes actuels de l'île, d'autre part, du rôle considérable de la personnalité des candidats, n'en confirment pas moins assez largement une évolution de l'électorat qu'aucun homme politique ne peut négliger.

Le projet gouvernemental de scrutin législatif partiellement proportionnel valorise cette force politique. Une fraction importante de l'électorat de l'opposition se radicalise, et va chercher des formules-chocs à droite des formations traditionnelles, jugées — à tort ou à raison — trop tièdes dans le combat contre un gouvernement estimé, non pas médiocre ou mauvais, mais dévastateur. Dans le même temps, une fraction appréciable des électeurs de la majorité de 1981, déçue du socialisme et du communisme, se porte également sur les candidats du Front national.

Les analyses les plus fines du scrutin européen du 17 juin font apparaître que, autour d'un noyau d'électeurs d'extrême droite habituel, les nouveaux électeurs de cette tendance viennent pour un tiers des partis socialiste et communiste, pour les deux tiers du RPR et de l'UDF.

*(Lire la suite page 7.)*

(*) Député RPR, maire du 6e arrondissement de Paris.

# Un soutien à l'activité économique

## *La baisse des taux vise à consolider l'investissement*

Un an, presque jour pour jour, après la décision de M. Jacques Delors d'abaisser de 1 % la rémunération des livrets d'épargne, son successeur à la Rue de Rivoli, M. Pierre Bérégovoy, a annoncé, le 13 août, une mesure identique, accompagnée d'un vaste dispositif de réduction du taux sur les crédits consentis aux particuliers (logement), aux collectivités locales et aux entreprises industrielles, dans le cadre d'un abaissement général du taux de base bancaire.

Justifiées par *« les succès remportés dans la lutte contre la hausse des prix, »* selon le ministère de l'économie, des finances et du budget, ces mesures tendant à peser sur le coût du crédit sont présentées comme devant *« alléger les charges de trésorerie des entreprises et consolider la reprise de l'investissement observée depuis plusieurs mois ».*

Le premier volet de l'opération vise l'ensemble de l'épargne liquide ou à vue, c'est-à-dire tous les livrets d'épargne, soumis à l'impôt ou non et dont la rémunération est réduite de 1 % *(voir encadré page 16),* au même titre que l'intérêt versé sur les bons à cinq ans.

Escomptée depuis plusieurs jours (*le Monde* daté 15-16 juillet), cette disposition est assez logique, même si elle peut mécontenter certains épargnants.

SERGE MARTI.

*(Lire la suite page 16.)*

# Le Bhoutan en quête d'indépendance

## I. — *Desserrer l'étau indien*

De notre envoyé spécial
GÉRARD VIRATELLE

Timphu. — Venant de Calcutta, le Dornier glisse entre les montagnes et les nuages pour atterrir sur le petit terrain de Paro, construit à 2 300 mètres d'altitude, dans l'une des quelques vallées fertiles du Bhoutan, par l'armée indienne, en 1966. Les pilotes sont pour le moment indiens. La compagnie nationale bhoutanaise possède deux appareils de ce type (seize places), faisant chacun, depuis février 1983, en principe trois rotations par semaine entre Calcutta et Paro. Il faut compter encore une heure de transport pour atteindre, par une route surplombant de belles cultures en terrasses, Timphu, la capitale, grosse bourgade de plus de vingt mille habitants.

Jusqu'à l'ouverture de cette liaison aérienne, on comptait six heures au moins par la route pour gagner la capitale depuis Phuntsholing, ville frontalière sur les contreforts de l'Himalaya. Cette route a été construite par les Indiens après l'invasion du Tibet par la Chine, en 1959, et achevée en 1969. L'ouvrage, sans pont ni tunnel, tracé à flanc de montagnes abruptes, traversant l'une des rares forêts encore vierges au monde, représente un exploit technique. Il a permis le désenclavement géographique et psychologique de la monarchie bhoutanaise, et a marqué la fin de l'isolement du pays.

La ligne aérienne vient de faire franchir, à cet égard, une nouvelle étape. Elle épargne au visiteur d'avoir à solliciter des autorités indiennes un permis pour traverser, de Bagdogra à Phuntsholing, une zone où la liberté de circulation est limitée *restricted area)*. Il y a vingt ans encore, il fallait six jours de voyage à dos de mule pour se rendre de Phuntsholing à Timphu !

Coincé entre les deux géants asiatiques, l'Inde et la Chine, le Bhoutan est géographiquement délimité avec netteté par la plaine du Brahamapoutre, au sud, et par la chaîne de l'Himalaya oriental — dont plusieurs sommets dépassent les 7 000 mètres, — au nord. Il s'efforce actuellemem de surmonter le handicap que consitue son enclavement et d'affirmer sa souveraineté sur le plan international.

*(Lire la suite page 6.)*

# La « théologie de la libération » en procès

## *Un prêtre brésilien est convoqué à Rome*

par ALAIN WOODROW

Nouvelle offensive du Saint-Siège contre la « théologie de la libération » : la congrégation romaine pour la doctrine de la foi a convoqué le théologien brésilien Leonardo Boff, un des tenants les plus connus de cette théologie, afin qu'il comparaisse à Rome le 7 septembre. Il devra défendre l'orthodoxie de ses écrits, et notamment de son livre *Eglise, charisme et pouvoir*, dans lequel il examine les rapports entre l'Eglise catholique et le pouvoir temporel.

Le Père Boff, un franciscain âgé de quarante-six ans, sera interrogé par une commission d'enquête présidée par le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation, qui a récemment mené une campagne critique contre la théologie de la libération (*le Monde* du 6 avril). Le Père Boff sera accompagné par le cardinal Aloisio Lorscheider, archevêque de Fortaleza (Brésil), mais celui-ci ne pourra pas prendre la parole pour défendre le théologien.

Les théologiens de la libération, Gustavo Guttierez (péruvien) et Leonardo Boff (brésilien), font l'objet d'une « enquête doctrinale » de la part du magistère romain depuis plus d'un an, mais les épiscopats du Pérou et du Brésil ont toujours refusé, jusqu'à présent, d'émettre un jugement sur la pensée de ces théologiens. Aussi cette décision de faire comparaître le Père Boff devant l'ex-Saint-Office marque-t-elle une escalade.

Après le document en dix points sur la théologie de Gustavo Guttierez adressé par le cardinal Ratzinger à l'épiscopat péruvien en mars 1983, resté sans suite, puis la réunion à Bogota un an plus tard des commissions doctrinales de toutes les conférences épiscopales latino-américaines, sous la présidence du cardinal Ratzinger — qui était entouré du cardinal Sebastiano Baggio, préfet de la congrégation des évêques, et du cardinal Alfonso Lopez Trujillo, archevêque de Medellin, — pour discuter de l' « *orthodoxie en Amérique latine* », au cours de laquelle étaient visés en particulier les deux théologiens Guttierez et Boff, les gardiens de l'orthodoxie romaine ont finalement décidé d'intervenir.

Quelle est cette théologie qui provoque de telles critiques et soulève de telles passions ?

*(Lire la suite page 9.)*

### *AU JOUR LE JOUR*

## Victoire

*Après les Jeux olympiques, on assiste à un bel élan d'unanimité dans l'autosatisfaction.*

*Moscou se félicite de n'avoir pas envoyé ses sportifs en Californie. M. Reagan se glorifie de la tenue de son* « pays de champions ». *Pékin pavoise. Bucarest, Rome, Paris, Rabat et tant d'autres capitales accueillent en fanfare leurs héros, revenus du front.*

*La rhétorique chauvine coule à flots sur les cinq continents. Après les résultats, tout le monde est content, preuve que le sport et la politique sont liés : de Los Angeles à Ajaccio, il n'y a jamais de perdants.*

BRUNO FRAPPAT.

### AU FESTIVAL ESTIVAL

# Claude Ballif pour un été

Après Xenakis en 1981, Lutoslawski en 1982 et Dutilleux en 1983, le Festival estival de Paris a choisi d'honorer Claude Ballif à l'occasion de son soixantième anniversaire en organisant tout au long de l'été des concerts et des manifestations diverses autour de son œuvre. Une trentaine de partitions ont été ainsi confiées à divers interprètes qui les ont incluses dans leur programme. Deux journées (le 20 juillet et le 9 août), qui lui étaient plus particulièrement dédiées, permettaient en outre de prendre une mesure plus complète des aspects divers de la création d'un compositeur qui demeure encore trop méconnu.

De son côté, la *Revue musicale*, qui s'était déjà ouverte à Claude Ballif à plusieurs reprises et lui avait consacré un numéro spécial en 1968, vient d'en faire paraître un deuxième et en annonce pour la rentrée un troisième, où ses œuvres seront analysées. Enfin, Harmonia Mundi vient de graver sur disque *Un coup de dés*, et Radio-France envisage la réédition sur cassette de plusieurs pièces enregistrées naguère dans sa collection « Inédits-ORTF ». Si l'on y ajoute les quatre disques parus chez Arion, la situation discographique de Claude Ballif n'est plus aussi dramatique qu'elle le fut longtemps.

On ne saurait affirmer pour autant que l'heure de la reconnaissance ait sonné pour ce musicien qui a affirmé très tôt son indépendance tant vis-à-vis de l'esthétique du Conservatoire, lorsqu'il y était, de 1948 à 1951, qu'à l'égard du courant sériel issu de l'enseignement de Leibowitz et dont Pierre Boulez s'était fait le porte-parole.

Ni les uns ni les autres ne lui ont pardonné de choisir une voie médiane, celle du compromis librement assumé entre tonalité et atonalité. C'est, résumé de façon très sommaire, ce qu'il exprimera dans son premier texte théorique : *Introduction à la méta-tonalité* (éditions Richard Masse, 1956), renvoyant dos à dos les Anciens et les Modernes d'alors (1).

GÉRARD CONDÉ.

*(Lire la suite page 10.)*

(1) Les Editions 10 × 18 ont publié en 1979, sous le titre *Voyage dans mon oreille*, un recueil de textes, de conférences et d'articles de Claude Ballif.

Le Monde

# idées

## Mais que veulent-elles ?

**Le féminisme est-il une affaire classée ? La crise fera-t-elle rentrer les femmes à la maison ? Dominique Desanti examine les flux et les reflux de l'indépendance des femmes depuis les amazones des Années folles. Rendant compte d'un livre de Danièle Granet et Catherine Lamour, Blandine Barret-Kriegel se penche avec humour sur l'univers des femmes saisies par l'ambition de tout réussir. Janine Mossuz-Lavau constate, à l'analyse des derniers scrutins électoraux, que les femmes s'abstiennent plus que les hommes et que celles qui votent ont tendance à récuser les extrêmes.**

## Les femmes se recentrent

Par JANINE MOSSUZ-LAVAU (*)

APRÈS s'être, pendant près de trente ans, abstenues plus que les hommes et prononcées plus souvent qu'eux en faveur des partis conservateurs, les femmes s'étaient mises, au fil des années 70, à adopter un comportement électoral très voisin de celui de leurs compagnons. Leur participation était devenue égale et, à diverses reprises (1976, 1977, 1979, 1981 — législatives —), l'écart sur le vote de gauche s'était abaissé à 4 ou 5 points (contre 10 ou 12 pour la période 1945-1973). Or, depuis le « changement », les chemins paraissent à nouveau s'écarter.

Aux élections municipales de 1983, l'abstention féminine dépasse l'abstention masculine et, dans les villes de plus de 9 000 *habitants*, la gauche est soutenue par 49 % des hommes et 42 % seulement des femmes (sondage IFOP/RTL). Les élections européennes révèlent sinon une accentuation, du moins une diversification du mouvement esquissé l'an dernier.

Le 17 juin 1984, les femmes (46 %) ont plus encore que les hommes (40 %) déserté les bureaux de vote (sondage SOFRES/ *Le Figaro)*. Ce serait aller vite en besogne que d'expliquer l'intégralité de cette différence par un moindre intérêt pour l'Europe car, en 1979, l'écart était faible (3 points contre 6 aujourd'hui). Elle signale plutôt un désarroi, maintes fois exprimé dans la période récente : les sondages réalisés en 1983 et 1984 ont fait apparaître des Françaises davantage inquiètes et pessimistes que les Français. Cette perplexité a trouvé un exutoire dans l'abstention mais n'a pas jeté les femmes en masse dans les bras de l'opposition. Ensemble, les listes Veil et Le Pen ne recueillent guère plus de 55 % des suffrages féminins et guère moins de 52 % des suffrages masculins : la différence n'excède généralement pas 3 points.

Les femmes ne se sont donc pas démarquées en privilégiant un bloc contre l'autre mais d'une tout autre manière, en récusant les extrêmes. Les trois enquêtes effectuées à la sortie des urnes (1) montrent qu'elles se sont un peu plus que les hommes éloignées du PC (2 à 5 points d'écart selon les source) et nettement plus tenues à distance du Front national (4 à 6 points d'écart) ; elles ont voté autant qu'eux pour le PS et les petites listes, mais elles les ont devancés avec force dans l'appui fourni à la liste UDF/RPR (8 à 10 points de différence) (tableau 1).

### Les chassés-croisés de la droite

9 % au plus des électrices ont voté Le Pen contre 13 à 14 % des électeurs. Cette réticence peut bien sûr être rapportée à une vieille tradition de méfiance féminine à l'encontre de l'extrémisme, mais elle révèle surtout, à mon sens, l'existence d'une sorte de « féminisme ordinaire » qui se trouve heurté par chaque énoncé du Front national. La mise en cause de l'avortement, l'hymne à la famille traditionnelle ont sans doute paru inacceptables à bon nombre de ces femmes et, tout particulièrement, aux jeunes et aux détentrices d'un bagage scolaire important. Ainsi, seules 10 % des chômeuses (groupe relativement jeune) ont voté pour Le Pen contre 21 % des chômeurs (tableau 2). Elles n'avaient peut-être pas autant qu'eux des raisons « professionnelles » de rallier l'extrême droite, puisqu'elles sont moins souvent en concurrence avec les travailleurs immigrés, mais elles semblent d'abord avoir réagi en femmes attachées à des droits tardivement conquis.

De même, les « diplômées », qui forment le meilleur public du mouvement féministe, ont littéralement fui le Front national : 5 % seulement des étudiantes et 6 % des femmes cadres supérieurs ont épaulé celui-ci, contre 13 % des étudiants et 15 % des hommes cadres supérieurs (tableau 3).

A l'opposé, les femmes au foyer, qui se classent habituellement au centre et disent ne pas s'intéresser à la politique, sont légèrement plus nombreuses que les actives à avoir voté Le Pen ; les ouvrières ont presque autant que les ouvriers appuyé ce dernier, et le très petit nombre d'agricultrices figurant dans l'échantillon utilisé ont plus souvent que les agriculteurs apporté leur soutien au Front national. Est-ce un hasard si ces femmes sont aussi, en raison d'un faible niveau d'études pour la plupart, d'un rôle exclusif de mère et d'épouse pour certaines, les moins enthousiastes devant la libéralisation des mœurs ? N'ont-elles pas suivi Le Pen parce qu'il tenait des propos les confortant dans des convictions de plus en plus discutées ?

Les autres Françaises ne pouvaient, pour leur part, emboîter le pas au Front national, d'autant moins que les attendait, le 17 juin, dans la même mouvance politique, une liste conduite par une femme qui avait défendu en son temps le projet de légalisation de l'avortement. Une femme qui, tout en promettant des jours meilleurs pour le pays lors d'une défaite ultérieure, de la gauche, offrait à des électrices centristes et de droite, mais néanmoins soucieuses de leurs droits et attirées par une certaine modernité, une image plus séduisante que celle présentée par les barons, ex-jeunes loups et autres cadets de l'UDF et du RPR. De surcroît, la liste Veil a visiblement bénéficié de voix de femmes sensibles au discours sécuritaire (développé aussi bien par le RPR que par Le Pen), mais trop modérées pour prendre le risque de renforcer l'extrême droite.

Cette liste rafle en effet plus de voix féminines que masculines, non seulement chez les chômeurs, les étudiants et les professions libérales, mais aussi les retraités et les artisans/commerçants ; elle mobilise enfin 52 % des femmes au foyer contre 42 % des actives. Elle réussit moins bien chez les femmes que chez les hommes uniquement lorsqu'elle a affaire à des cadres supérieurs : les enseignantes, fort nombreuses dans ce groupe, réservent souvent leur bulletin de vote à la gauche et aux petites listes.

### L'érosion harmonisée de la gauche

A gauche, on n'observe pas de chassé-croisé de cette nature : dans la majorité des cas, lorsque les femmes votent moins facilement PS que les hommes, elles votent aussi moins facilement PC. Et quand elles s'engagent au contraire plus volontiers à gauche, c'est davantage au bénéfice de l'un *et* l'autre parti qu'au détriment de l'un d'eux. Le premier trait à signaler est la relative fidélité des femmes à l'égard du Parti socialiste. Chez les actifs comme chez les retraités, une performance identique est réalisée auprès de l'un et l'autre sexe. Parmi les chômeurs et les étudiants, elle est même meilleure dans le camp des femmes que dans celui des hommes, ce qui ne manque pas d'intérêt quand on sait que les chercheurs d'emploi sont appelés à s'accroître numériquement et comptent en leur sein 55 % de femmes. A l'évidence, les femmes au foyer ont moins que les actives joué la carte rose, mais elles ne se sont jamais, dans le passé, précipitées dans les rangs de la gauche (2).

De fait, les problèmes surgissent à l'examen détaillé de la population active car, chez les ouvriers et employés, qui demeurent encore, globalement, des places fortes pour le PS, les femmes ont *moins* que les hommes voté Jospin alors que, parmi les cadres supérieurs, elles les dépassent de 11 points (27 % de voix PS chez les femmes, 16 % chez les hommes). Ce qui accentue une tendance déjà notée lors d'autres consultations et que l'on rencontre aussi, atténuée cependant chez les cadres moyens et les professions libérales. En clair, les diplômées se reconnaissent dans le PS mieux que les hommes bien nantis sur le plan scolaire et mieux que les autres femmes.

Le PC ne dispose pas, quant à lui, du même capital. Non que les femmes lui soient toujours plus défavorables que les hommes mais, très souvent, la similarité de comportement à son égard se réalise « en baisse » et les scores sont très faibles. S'il peut, chez les employés et les cadres moyens par exemple, compter sur les femmes autant que sur les hommes (avec des chiffres avoisinant 13 % parmi les premières, 10 % parmi les seconds), que peut-il espérer du fait qu'en milieu étudiant les filles lui ont, comme les garçons, accordé 4 % de leurs suffrages et que, dans le monde des cadres, 9 % des femmes (5 % des hommes) ont voté Marchais ? Il lui reste (comme au PS) les chômeuses, plus proches de lui que les chômeurs : au point que, dans cette catégorie, les femmes ont plus souvent choisi le PC (16 %) que le Front national (10 %), alors que les hommes ont accompli l'inverse (21 % pour Le Pen, 13 % pour Marchais). De plus, les ouvrières sont cette fois très en deçà des ouvriers (6 points d'écart), alors qu'elles ont un peu plus qu'eux voté pour Lutte ouvrière. Elles ne repoussent donc pas la gauche dans son ensemble, mais peut-être quelques « travailleuses » sanctionnent-elles, outre une politique qui n'a pas aplani leurs difficultés, une certaine façon de ne pas s'être adressé à elles dans la période récente.

Sans doute est-il urgent qu'à gauche, et tout spécialement dans la famille socialiste, le silence cesse, car les femmes qui ont jusqu'ici persisté et signé pourraient bien, en 1986, s'irriter vraiment de ce qu'on ne parvienne pas à leur parler.

(*) Maître de recherche au CNRS et à la Fondation nationale des sciences politiques.

(1) Enquêtes « Sortie des urnes », IFOP/RTL/*le Point*, SOFRES/TF1/*le Nouvel Observateur*, BULL-BVA/Antenne 2/RMC/*le Parisien libéré*, effectuées auprès de 9000, 5886 et 7500 personnes respectivement.

(2) Cf. Janine Mossuz-Lavau, Mariette Sineau, *Enquête sur les femmes et la politique en France*, PUF, 1983, 280 p. (collection « Recherches politiques »).

| | % | Marchais | Jospin | Veil | Le Pen | Autres listes |
|---|---|---|---|---|---|---|
| IFOP .......... | H | 12 | 21 | 39 | 14 | 14 = 100 % |
| | F | 10 | 20 | 47 | 8 | 15 = 100 % |
| SOFRES ....... | H | 12 | 21 | 39 | 13 | 15 = 100 % |
| | F | 10 | 20 | 47 | 8 | 15 = 100 % |
| BVA .......... | H | 14 | 20 | 37 | 13 | 16 = 100 % |
| | F | 9 | 21 | 47 | 9 | 14 = 100 % |

TABLEAU 1 : Vote des hommes et des femmes le 17 juin 1984, d'après les trois enquêtes « Sortie des urnes ».

| % ↓ | Actifs | | Femmes au foyer | Chômeurs | | Retraités | | Etudiants | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | H | F | | H | F | H | F | H | F |
| Marchais ....... | 12 | 11 | 8 | 13 | 16 | 15 | 11 | 5 | 4 |
| Jospin ......... | 21 | 21 | 16 | 21 | 23 | 21 | 21 | 16 | 24 |
| Veil ........... | 38 | 42 | 52 | 25 | 31 | 46 | 54 | 31 | 42 |
| Le Pen ......... | 14 | 9 | 10 | 21 | 10 | 12 | 8 | 13 | 5 |
| Autres listes .... | 15 | 17 | 14 | 20 | 20 | 6 | 6 | 35 | 25 |
| | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |

TABLEAU 2 : Vote des actifs et des divers groupes « inactifs », selon le sexe. Source : IFOP/RTL/*le Point* (enquête « Sortie des urnes »).

| % ↓ | Cadres supérieurs | | Cadres moyens | | Professions libérales | | Industriels | Artisans/commerçants | | Agriculteurs | Employés | | Ouvriers | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | H | F | H | F | H | F | H* | H | F | H* | H | F | H | F |
| Marchais ... | 5 | 9 | 10 | 9 | 2 | 2 | 1 | 7 | 3 | 4 | 13 | 13 | 26 | 18 |
| Jospin ...... | 16 | 27 | 24 | 26 | 13 | 16 | 7 | 10 | 11 | 18 | 26 | 22 | 24 | 21 |
| Veil ........ | 53 | 41 | 38 | 42 | 49 | 55 | 60 | 51 | 57 | 53 | 34 | 40 | 28 | 29 |
| Le Pen ..... | 15 | 6 | 13 | 7 | 19 | 14 | 22 | 21 | 15 | 15 | 11 | 7 | 11 | 10 |
| Autres listes . | 11 | 17 | 15 | 16 | 17 | 13 | 10 | 11 | 14 | 10 | 16 | 18 | 19 | 22 |
| | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |

TABLEAU 3 : Vote selon la profession de la personne interrogée et selon le sexe. Source : IFOP/RTL *le Point* (enquête « Sortie des urnes »).

* Effectifs féminins trop réduits.

## Des « garçonnes » aux « pros » d'aujourd'hui

par DOMINIQUE DESANTI

BIZARRES bégaiements de l'histoire... J'écrivais *la Femme au temps des années folles*. Elles m'entouraient, ces audacieuses des années 20 qui devenaient cher maître au barreau, mademoiselle ou madame *le* docteur à l'hôpital, directeur d'entreprise sortie de centrale. Elles insistaient sur le masculin comme sur une conquête. Chanel, Schiaparelli, Madeleine Vionnet étaient « couturiers » ; les couturières, c'était pour le quartier. On disait institutrice, mais on disait madame *le* professeur.

On les surnommait « les garçonnes », d'après un roman qui fit scandale en 1921. Nuque rase, poitrines et hanches effacées par la robe droite, mais jambes dévoilées. Elles maniaient le volant « comme un homme ». Usaient du téléphone international : *« Allô, allô, mademoiselle, ne coupez pas avec Londres ! »*, pour des contrats d'affaires. Avoir « un cerveau d'homme » leur semblait un compliment.

Je les ressuscite donc et, en même temps, je lis les livres et articles des trentenaires ou jeunes quadragénaires d'aujourd'hui. *Côté cœur, c'est pas le pied* (1), *Je veux rentrer à la maison* (2). Une brillante journaliste montre *Une femme amoureuse* (3) quittant sa réussite professionnelle pour un homme... lequel se lasse bientôt de cette épouse-*bis* comme de sa légitime.

Mes « années folles » sombrent dans la crise qui traverse l'Atlantique après 1930. Les femmes mariées sont — sauf les fonctionnaires — les premières licenciées. Les journaux enseignent « Comment séduire » et « Le charme en dix leçons ». Des psychologues montrent que la mère-à-carrière perturbe le comportement de ses enfants : la psychologie vient à la mode. La mode — effet ou cause — remet en valeur la poitrine et la taille, les cheveux allongent et les jupes dansent autour des hanches. On exalte « la femme au foyer »... ce qui ne diminue en rien le nombre d'inscrites aux facultés de médecine, des sciences ou de droit.

Un demi-siècle plus tard, retombons-nous dans le même bégaiement ? Crise, chômage féminin, fermeture professionnelle : ici s'arrête la ressemblance. Car les politiciens eux-mêmes n'osent plus (explicitement) prôner le retour au foyer, de peur de perdre leurs électrices. L'enseignement, la médecine, la haute administration, les affaires sont — comme l'École polytechnique — désormais « féminisés ». La contraception et l'interruption de grossesse ne sont plus punies par la loi.

Les femmes-à-carrière d'aujourd'hui ne se veulent pas « garçonnes » ni « cerveaux d'homme ». Elles se savent femmes et tiennent profondément à leur différence. Elles découvrent leur multiplicité : désir de donner leur mesure dans un métier, désir d'être aimées, désir de réussir auprès de leurs enfants, et de retenir un homme.

### Un modèle à inventer

Les « pros » de l'entre-deux-guerres se calquaient tant bien que mal sur l'exemple masculin. Celles d'aujourd'hui doivent inventer un modèle.

L'homme suit un schéma admis de tous. Il doit assumer son métier en « s'appuyant » sur la mère de ses enfants. Si elle le déçoit, il lui adjoint une « seconde »..., c'est tacitement accepté.

La femme doit dessiner de toute pièce un patron. Problème : comment fourrer dans les fugaces vingt-quatre heures métier, soin des enfants et amour du compagnon ? Si elle donne trop à son métier, l'entourage, en voyant le compagnon se détacher, partir, soupire : *« Elle ne pense qu'à son travail, alors, lui, le pauvre ! »*... Jadis, personne, dans la situation inverse, ne plaignait « la pauvre », la moralement abandonnée : lui dehors, elle dedans, c'était le jeu. A présent, elle doit être à la fois dedans et dehors.

Le passage est dur, le soutien social faible, l'aide de l'homme chancelante. Et, depuis la crise, comme en 1932 — mais avec moins d'atouts en main, — « l'opinion générale » tente de faire dire à la femme que, pour elle, le travail extérieur n'est qu'un gagne-pain.

Aux années folles, puis grises, les pionnières, faute de références, tâtonnaient entre le rôle de « garçonne » qui réussit, et celui de l'épouse-mère abandonnant ses diplômes roussis dans le secrétaire. Les « pros » d'aujourd'hui peuvent en tirer la leçon. Abandonner, c'est s'abandonner.

La moyenne de vie féminine atteint le septuagénat, et l'enfant cesse d'être enfant, officiellement, dix-huit ans au plus après sa naissance. Peu à peu des modèles féminins s'élaborent.

(1) Martine Bourrillon (Grasset).

(2) Christiane Collange.

(3) Annick Geille, rédactrice en chef de « F ».


Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $ ; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $ ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication
*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

OJD 1983

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 685 F | 859 F | 1080 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 661 F | 1 245 F | 1 819 F | 2 360 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 381 F | 685 F | 979 F | 1 240 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 454 F | 830 F | 1 197 F | 1 530 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037




## LU

« Comme tu veux mon chéri » de Danièle Granet et Catherine Lamour

## Cosi fan tutte

LES femmes retranchées qui sont demeurées solitaires dans leurs foyers ou leurs vies professionnelles pour s'être aventurées trop peu ou trop loin hors des sentiers battus devraient lire *Comme tu veux mon chéri*, le charmant et vivace livre de Danièle Granet et Catherine Lamour, qui dresse un chaleureux bilan du voyage féminin au moyen cours des années 70. Ce photo-roman où crépitent en flashes les instantanés est sans doute l'un des témoignages les plus convaincants et les plus vivants des manières de femmes *upper middle class* saisies par l'ambition.

Au moment où les Américains ont su imposer un quota qui a fait disparaître d'un grand nombre d'instances de décision les assemblées purement masculines, en Europe, en France surtout, le féminisme reflue en contre-courants qui ne sont pas encore rassemblés, mais qui ont déjà détourné l'élan d'hier. Beaucoup de bruit pour rien ? Retour à la case départ ? Solde négatif ?

En suivant le parcours qui a mené leurs contemporaines de la vie chez soi à la vie entre soi, puis au retour à soi, Danièle Granet et Catherine Lamour n'entonnent pas une note pessimiste. C'est qu'elles ont d'abord évité la satire décapante comme sait si bien s'y adonner dans son registre Claire Bretécher. Pourtant leurs héroïnes — Clara, une styliste *free-lance*, Marie-Pierre, un cadre d'entreprise, Albertine, une assistante contractuelle à l'université — appartiennent au même univers que les silhouettes des « frustrées ». Aucune n'est de la trempe de M[lle] Chanel, d'Hélène Boucher ou de Marie Curie. Pas de vocation grandiose ou de grands projets, mais une multiplicité d'aspirations contradictoires et désordonnées. Elles veulent tout, et tout de suite : la sécurité et la liberté, la réussite professionnelle et l'amour, le bonheur et la renommée. Sans consentir aux investissements préalables ni aux coûts définitifs, et sans payer le prix autrement que par des conversations interminables entre copines.

Aussi leur seule action commune est-elle la création d'un groupe de rencontre où l'on discute entre femmes. Et leur meilleure réussite, évoquée d'une aquarelle fraîche — l'un des plus limpides passages du livre, — un mois de vacances en Avignon. Comme si, en France, toute victoire sociale s'achevait par des vacances, tout combat se terminait par une fête chômée. Comme si, faute de transformer la réalité, nous n'étions capables que de changer de rêve.

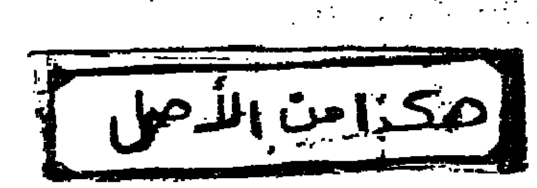
Ecartelées entre leur vie professionnelle, qui requiert un intense processus d'individualisation, et la vie familiale, qui demande un processus non moins fort de dévouement à autrui, aucune de nos héroïnes n'arrive à créer de l'ordre, à imposer un style, à bâtir une institution. *Comme tu veux mon chéri*, ou l'histoire d'une défaite. Etrange défaite pourtant, par où l'histoire s'engouffre.

Adoptant pour monter *Henri IV* l'acrobatique dramaturgie nippone, Ariane Mnouchkine souligne avec splendeur la ligne de partage des eaux entre le monde féodal et la modernité. D'un côté, le roi, sa cour, ses féaux, où les gestes des acteurs sont entièrement cristallisés dans la rhétorique théâtrale du Japon médiéval. De l'autre côté, Falstaff, le prince de Galles, et leur bande vagabonde, débridée, qui, sans apprêt ni raideur, discourt interminablement. Falstaff et les siens sont des sujets modernes déchirés par les problèmes insolubles de statut et de volonté. Et c'est par eux que l'histoire advient.

A leur tour, et sans avoir la profondeur canaille des sujets shakespeariens, ces femmes en mouvement que raillent gentiment Danièle Granet et Catherine Lamour, aimables et incohérentes, entreprenantes et fragiles, la tête farcie de généreuses billevesées, dans un monde encore pesant d'armures et de silences, déplacent les lignes et fabriquent du vivant. *Cosi fan tutte*.

BLANDINE BARRET-KRIEGEL.

★ Grasset, 260 p., 72 F.



Le Monde

# étranger

## EUROPE

### Grande-Bretagne

## Les incidents de Belfast relancent la controverse sur les méthodes utilisées par la police en Irlande du Nord

De notre correspondant

Londres. – Les violents affrontements qui ont fait un mort et une vingtaine de blessés, le dimanche 12 août à Belfast, ont entraîné, en Irlande du Nord, un regain de tension et un mouvement de sympathie en faveur du Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA. Lundi soir, entre cinq mille et dix mille catholiques portant des drapeaux noirs ont défilé à l'endroit même où la veille ils avaient été dispersés par les charges brutales du Royal Ulster Constabulary (RUC), la police nord-irlandaise. La journée avait été marquée par des affrontements sporadiques entre policiers et jeunes catholiques.

Les incidents du week-end ont relancé à Londres la controverse sur les méthodes utilisées par les forces de l'ordre, et M. James Prior, ministre chargé de l'Irlande du Nord, a interrompu ses vacances pour regagner la capitale. Le gouvernement prépare sa réponse aux fermes protestations que lui a adressées Dublin.

La télévision britannique a montré les images de la manifestation de Belfast et la façon dont la police avait tenté de se frayer un chemin dans la foule pour s'emparer d'un orateur interdit de séjour en Ulster, M. Martin Galvin, un des responsables du Noraid, l'association américaine qui se consacre à la collecte de fonds pour le mouvement républicain nord-irlandais. Ces images et les témoignages des reporters ont révélé l'extrême brutalité des forces de l'ordre, quoi qu'ait pu dire hier le chef de la RUC lorsqu'il prit la défense de ses troupes devant la presse. M. David Steel, leader du Parti libéral, a déclaré à ce sujet que l'intervention de la RUC – qu'il a qualifiée d'« *émeute policière* » – était injustifiable.

Les policiers ont aveuglément fait usage de leurs matraques, de leurs véhicules, et surtout des balles en plastique, responsables de la mort d'un ancien membre de l'IRA comme de multiples blessures. Ce type de munition – un cylindre de plastique à bout plat – a été adopté par la police nord-irlandaise en 1973 en remplacement des balles en caoutchouc, jugées trop dangereuses et trop imprécises. Depuis, les balles en plastique ont causé la mort d'une dizaine de personnes – dont des enfants – et grièvement blessé de nombreuses autres.

Les policiers semblent ignorer les consignes de sécurité relatives à l'utilisation de ce type de munition. Ainsi, dimanche, les hommes de la RUC ont eu tendance à viser trop haut (au niveau de la tête et du cœur plutôt que dans les jambes) et à tirer de trop près.

Aux adversaires de la balle en plastique – parmi lesquels figurent les évêques catholiques de l'Ulster et le Parlement européen, – le gouvernement britannique répond que les forces de l'ordre ne peuvent pas faire face à des manifestations violentes sans arme efficace.

Le Parti travailliste quant à lui a inscrit dans son programme électoral l'abandon de l'usage des balles à blanc en Ulster, mais c'est sur un autre terrain qu'il a choisi d'attaquer le cabinet Thatcher à propos des événements du week-end. Le Labour a accusé le ministre de l'intérieur d'avoir mis la RUC dans une position intenable en déclarant M. Martin Galvin *persona non grata*. Le secrétariat à l'Irlande du Nord rétorque que les vrais coupables sont les organisateurs du meeting républicain, à savoir le Sinn Fein qui savait qu'une apparition de Galvin provoquerait automatiquement une intervention de la police. Certains observateurs britanniques font remarquer que le regain de violences en Irlande du Nord n'est peut-être pas fortuit puisqu'il coïncide avec la poursuite des négociations entre Londres et Dublin en vue d'un renforcement de la coopération anglo-irlandaise en matière de sécurité.

### Quinze ans de présence militaire

Dans sa tâche de maintien de l'ordre, la Royal Ulster Constabulary est assistée depuis exactement quinze ans par l'armée britannique. Le 14 août 1969 en effet, les premiers soldats arrivaient dans la province à la demande des autorités locales et sur ordre du gouvernement Wilson avec pour mission de servir de tampon entre protestants et catholiques, alors en pleine guerre civile.

Dans un premier temps, les soldats furent accueillis chaleureusement par la population catholique, qui voyait en eux des protecteurs contre les attaques des groupes protestants armés. Progressivement cependant les bons sentiments firent place à la méfiance, puis à l'animosité, sous la pression des événements et des activités de l'IRA. Le « Brit » en uniforme devint l'ennemi, au même titre que ces protestants avec lequels il partageait la même allégeance à la même couronne. Des affrontements terriblement sanglants scellèrent l'hostilité entre soldats britanniques et catholiques nord-irlandais. Ces derniers ne sont pas prêts d'oublier le « dimanche sanglant » de janvier 1972 au cours duquel treize des participants à une manifestation pour les droits civiques furent tués par les soldats du 1er régiment de parachutistes.

« *Nos supérieurs nous recommandaient de ne pas patrouiller de façon trop voyante dans les quartiers protestants afin de ne pas irriter les habitants*, raconte un ancien soldat. *Nous nous contentions donc d'y passer en voiture sans jamais les parcourir à pied. En secteur catholique, au contraire, nous nous montrions agressifs, à tel point que ce furent les protestants qui sympathisèrent avec nous, alors que notre mission au départ était de protéger les catholiques.* »

En quinze ans, plus de cinq cents soldats de l'armée régulière et du régiment d'UDR (les supplétifs nord-irlandais) ont trouvé la mort en Ulster; à cela s'ajoutent trois mille trois cents blessés dans les attentats perpétrés contre le personnel militaire. Deux ont été particulièrement meurtriers : l'embuscade de Warrenpoint en 1979, dans laquelle périrent dix-huit soldats, et l'explosion qui en tua onze autres en 1982 dans une discothèque de Ballykelly.

Selon un sondage d'opinion publié en juin dernier par l'*Economist*, ces attentats et les autres actes de violence commis par les mouvements armés ont contribué à convaincre une majorité de Britanniques de la nécessité de mettre fin à la présence de l'armée en Ulster du Nord. Il est vrai que, d'après la même étude, les citoyens de Grande-Bretagne n'ont pas pris conscience que le nombre d'attentats avait considérablement baissé en Ulster depuis les années chaudes du début de la décennie précédente. La présence de l'armée, notamment dans les provinces frontalières où patrouillent les troupes d'élite du Special Air Service, n'est pas étrangère à ce phénomène, lequel a entraîné à son tour une forte réduction des effectifs militaires stationnés en Ulster. Ils sont neuf mille actuellement contre vingt et un mille en 1972.

*(Interim.)*

### URSS

## L'espionnage soviétique en feuilleton télévisé

*Moscou, (AFP).* – Microfilms dissimulés dans une torche électrique, rencontres secrètes au parc Gorki, l'attaché culturel américain démasqué avec son contact soviétique qui se suicide en croquant une ampoule de cyanure : en dix épisodes, la télévision soviétique vient de sortir le KGB de l'ombre, mais surtout, pour la première fois, elle a osé faire état de ses activités à l'étranger.

Ces dernières années, films, livres et articles à la gloire de la police secrète soviétique se sont multipliés en URSS. Mais en règle générale, le KGB y est présenté comme l'héritier direct de la Tchéka – commission extraordinaire pour la lutte contre la contre-révolution et le sabotage, créée en 1917 sous Lénine, – dont la vocation *« défensive »* s'arrêterait aux frontières de l'URSS.

Les responsables de la télévision – assurément avec le feu vert du KGB lui-même – ont franchi le pas en mettant en scène des agents spéciaux soviétiques en mission à l'étranger, en l'occurrence en Afrique. Il est vrai que le régime *« progressiste »* qui fait appel au Kremlin pour déjouer un coup d'Etat fomenté par Washington est celui d'un pays imaginaire, la « Nagonie ». Le film commence par la découverte, à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, d'un réseau d'espionnage dirigé par l'un des attachés culturels et qui a infiltré une « taupe » au sein du KGB.

Les messages codés de la CIA adressés à la chancellerie et révélant le complot contre la « Nagonie » sont interceptés à la Loubianka, siège du KGB.

L'agent secret soviétique Slavine est dépêché en Afrique avec pour mission de neutraliser le redoutable John Gleb, chef local de la CIA. Il y parviendra grâce au réseau d'informateurs mis en place par les Soviétiques en « Nagonie », dont une émigrée russe liée sentimentalement à l'espion américain. Slavine se fera piéger, mais il aura eu le temps de livrer au Kremlin les résultats de sa mission.

A Moscou, l'ambassade des Etats-Unis est l'objet d'une surveillance renforcée, car il s'agit de prendre la « taupe » Serguei Glebov la main dans le sac. Celui-ci sera arrêté au moment où il récupérera des microfilms déposés par les Américains dans le célèbre parc Gorki, au centre de la capitale. La morale sera sauve, la « brebis galeuse » se suicidera et sa petite amie Olga acceptera de collaborer avec le KGB.

Le complot de la CIA contre la « Nagonie » est déjoué, et l'ambassadeur des Etats-Unis est convoqué au ministère soviétique des affaires étrangères.

Les téléspectateurs soviétiques auront eu droit à une grande « première » en découvrant, dans un immeuble face à l'ambassade américaine, une série de « gadgets » électroniques destinés à espionner les diplomates. Le dispositif est relié directement à des écrans dans les locaux du KGB.

Vrai ou faux ? Cela rappelle en tout cas l'« affaire des micro-ondes » qui oppose périodiquement l'ambassade des Etats-Unis et les autorités soviétiques. Depuis une vingtaine d'années, en effet, les Américains affirment que leur ambassade est bombardée par des micro-ondes dirigées depuis des immeubles voisins et destinées à espionner leurs communications. Accusations *« sans fondement »*, selon le Kremlin.

Le feuilleton a pour titre « Tass est habilitée à déclarer... », formule habituellement utilisée par l'agence officielle soviétique pour annoncer au nom du gouvernement des événements importants, tels que des expulsions de diplomates étrangers accusés d'espionnage.

Le film a passionné les Soviétiques, privés de retransmission des Jeux olympiques de Los Angeles.

### RFA

## Le chancelier Helmut Kohl en baisse dans les sondages

De notre correspondant

Bonn. – Moins de deux ans après son arrivée au pouvoir, l'image du chancelier Kohl est quelque peu ternie. Un sondage de l'institut Infas le montre clairement : de janvier à juillet, l'indice de satisfaction des Allemands envers leur chancelier a chuté de 47 % à 42 %.

Ce n'est pas la popularité du chef du gouvernement qui est en cause, mais son manque d'autorité, sa lenteur à prendre les décisions importantes. « *Comme si le gouvernement lui-même ne savait pas ce qu'il veut faire* », affirment des éditorialistes d'ordinaire favorables à la coalition conservatrice-libérale au pouvoir.

M. Kohl, qui avait bien surmonté l'an passé l'épreuve du stationnement des fusées Pershing-2 de l'OTAN en RFA, répétant, avec une assurance tranquille qu'il ne se laisserait pas dicter sa conduite par la rue (c'est-à-dire par les manifestants pacifistes), bute sur des problèmes en comparaison bien plus futiles.

### Une résolution et son contraire

En pleine pause estivale, il a ainsi fallu rappeler le Parlement fédéral en session extraordinaire pour autoriser la mise en service de la centrale thermique de Buschhaus, en Basse-Saxe. Les députés de la majorité gouvernementale ont, à cette occasion, réussi l'exploit d'adopter en l'espace d'un mois une résolution et son contraire.

Le chancelier Kohl reconnaît lui-même ses erreurs. « *J'étais fatigué. Je rentrais du sommet de Fontainebleau quand nous avons pris des décisions sur Buschhaus* », a-t-il confessé dans une interview. La même nuit, le chancelier, qui ne le rappelle pas, avait également dû accepter la démission du comte Otto Lambsdorff, ministre de l'économie, inculpé dans l'affaire du dégrèvement fiscal accordé indûment au groupe Flick.

Quelques semaines auparavant, les partis gouvernementaux avaient tenté de faire adopter à la sauvette par le Parlement une loi d'amnistie pour les auteurs de dons illégaux aux partis politiques, façon de remercier leurs généreux bailleurs de fonds. Mais le projet avait échoué, les libéraux ayant au dernier moment fait défaut à M. Kohl.

Enfin, pour commencer l'année, la RFA s'était délectée des détails à peine croyables de l'« affaire » Kiessling, le général le plus gradé de la Bundeswehr, limogé par le ministre de la défense, M. Manfred Woerner, sur la foi d'un rapport bâclé des services secrets l'accusant d'homosexualité.

Faisant leur *mea culpa*, des membres du gouvernement, à commencer par le chancelier, suivi de son porte-parole, M. Peter Boenisch, du ministre de la famille, M. Heiner Geissler, ont reconnu les « gaffes » des mois passés, et se sont promis de prendre des mesures pour qu'elles ne se renouvellent pas.

Mais ces bonnes résolutions auront du mal à être tenues : les partis de la coalition ne manquent en effet pas une occasion de se chamailler. Leur nouvelle pomme de discorde est... la bière. Le chancelier Kohl a l'intention de nommer à l'automne un remplaçant au commissaire allemand siégeant à la commission de Bruxelles. Mais M. Franz-Joseph Strauss a son candidat « *très qualifié* » et il l'a fait savoir publiquement. Le détenteur actuel du poste, M. Karl-Heinz Narjes, se serait rendu coupable à ses yeux de ne pas avoir assez bien défendu la bière allemande... La Commission de Bruxelles a, en effet, déposé plainte contre la réglementation allemande « *préservant la pureté de la bière* » et qui, en fait, protège le marché allemand de la concurrence étrangère.

*(Interim.)*

● *Anniversaire du mur de Berlin.* – A l'occasion du 23e anniversaire de la construction du mur de Berlin (13 août 1961), deux organes de la presse est-allemande, *Neues Deutschland* et *Berliner Zeitung*, justifient cette initiative en dénonçant les visées agressives de la République fédérale à cette époque. Mais les attaques contre Bonn sont limitées à cette période et les articles défendent la politique de rapprochement avec la RFA actuellement menée par le chef de l'Etat et du parti, M. Honecker. – *(Reuter.)*

### Yougoslavie

L'ÉCONOMIE S'OUVRE AUX CAPITAUX ÉTRANGERS

## Les investissements occidentaux pourront être majoritaires dans une entreprise

De notre correspondant

Belgrade. – La Yougoslavie vient de procéder à d'importantes modifications de la loi réglementant les investissements étrangers. Cette loi, adoptée il y a une dizaine d'années, n'avait pas donné les résultats escomptés, surtout du fait de ses nombreuses clauses restrictives imposées par des conceptions idéologiques rigides et difficilement conciliables avec les usages du libre échange des capitaux dans les pays occidentaux. Aussi, les entreprises yougoslaves n'ont-elles conclu pendant cette période que cent quatre-vingt-sept contrats avec des partenaires étrangers, représentant la valeur plus que modeste de 16 milliards de dinars, soit moins de 1 % des investissements yougoslaves.

Préparées par un groupe de techniciens et d'économistes après consultation d'hommes d'affaires américains, ouest-allemands, français et autres, les nouvelles dispositions suppriment totalement la règle, considérée jusqu'à présent comme sacro-sainte, selon laquelle l'étranger ne pouvait posséder au maximum que 49 % du capital d'une entreprise. Il pourra désormais être majoritaire et investir dans toutes les branches économiques, y compris le tourisme dont les possibilités sont considérables, mais que la Yougoslavie, faute de capitaux, ne parvient pas à développer au rythme souhaité.

L'investisseur étranger ne sera soumis qu'aux obligations prévues par le contrat conclu en bonne et due forme avec son partenaire yougoslave, quelles que soient les modifications éventuelles de la législation économique et financière. Il sera dispensé des « contributions » qu'une entreprise yougoslave doit verser, par exemple pour les services de santé, les assurances sociales, l'enseignement, les calamités naturelles, la défense nationale, etc., dont le montant n'est jamais connu à l'avance. Comme il s'agit de lourdes charges, il se pourrait qu'en fin d'année l'investisseur étranger enregistre un bénéfice et son partenaire yougoslave une perte.

Le problème de l'exportation des bénéfices avait suscité des réserves prononcées de certains idéologues qui estimaient « anti-marxiste » le fait qu'une entreprise socialiste, en l'occurrence yougoslave, puisse travailler pour « l'enrichissement » d'un capitaliste. C'est pour cette raison que l'ancienne loi, tout en admettant le principe, soumettait l'exportation du profit à une procédure longue et compliquée qui, en réalité décourageait maints investisseurs étrangers. Maintenant, le problème est tranché sans équivoque : l'investisseur étranger pourra exporter le profit dans sa totalité et en devises convertibles. En cas de rupture du contrat pour une raison quelconque, il aura droit d'exporter son capital valorisé.

D'autre part, la procédure d'enregistrement des contrats est simplifiée et abrégée et contraint même les Républiques fédérées, qui ont leur mot à dire dans ce genre d'affaires, à se prononcer dans un délai de quinze jours, faute de quoi leur accord sera tenu pour acquis.

Le fonctionnement d'une entreprise yougoslave, avec sa direction, ses conseils ouvriers et autres sorganes dits de « gestion sociale » aux compétences multiples, est difficilement compréhensible pour un étranger. La nouvelle législation prévoit cependant que l'investisseur étranger n'aura pratiquement pas de contact avec eux. Il ne sera en contact qu'avec les représentants de l'entreprise dans un comité de gestion commun qui aura la charge de l'exécution du contrat, des problèmes des matières premières et de l'énergie, de l'organisation du travail, de l'embauche de la main-d'œuvre et du personnel en général, etc., c'est-à-dire tout ce qui, d'une manière ou d'une autre, touche à ses intérêts.

Au moment où le pays traverse une grave crise économique, les autorités espèrent que cette nouvelle législation incitera les investisseurs étrangers à s'intéresser aux possibilités de production et d'exportation de la Yougoslavie. Cela permettrait à ses entreprises de mieux s'insérer dans la division internationale du travail à laquelle le gouvernement de Belgrade demeure durablement attaché.

PAUL YANKOVITCH.

## Un haut fonctionnaire d'Estonie et son épouse demandent l'asile politique à la Suède

Stockholm *(AFP)*. – Un haut fonctionnaire de la République d'Estonie et son épouse ont demandé l'asile politique en Suède, a-t-on appris lundi 13 août à Stockholm. La police n'a pas dévoilé l'identité des fugitifs, mais, selon la radio suédoise, il s'agirait d'un ancien ministre adjoint de la justice, M. Valdo Randpere, vingt-six ans, et de la chanteuse de jazz Leila Miller, vingt-deux ans.

Le couple se serait enfui par la Finlande, où il participait, la semaine dernière, à une manifestation culturelle, les Journées de la Baltique, dans la ville de Kotka, qui est jumelée avec Tallin, la capitale de l'Estonie. Les deux transfuges se sont séparés discrètement de la délégation soviétique à laquelle ils appartenaient et se sont embarqués sur un navire assurant une liaison régulière avec la Suède. Au terme des accords soviéto-finlandais, Helsinki refuse l'asile aux fugitifs et les renvoie dans leur pays.

Il y a un an, la violoniste soviétique Viktoria Mullova et son accompagnateur Vachtang Sordania avaient déjà pris le même chemin. Il y a quelques mois, quatre sportifs estoniens parvenus en Finlande en canot pneumatique avaient également gagné la Suède.

Le 1er août dernier, le comité central du PC soviétique avait dressé un violent réquisitoire contre les dirigeants de l'Estonie et appelé à une reprise en main idéologique dans cette république, où de fréquentes condamnations pour dissidence sont prononcées.

### Pologne

## M. Henryk Wujec, le dernier des onze dirigeants de l'opposition, a été libéré

M. Henryk Wujec, ancien membre du KOR (Comité d'autodéfense social), a été libéré lundi 13 août à Varsovie, dans le cadre de l'amnistie. Les onze dirigeants de l'opposition arrêtés en décembre 1981 lors de l'instauration de l'état de guerre en Pologne sont ainsi sortis de prison. Au cours d'une conférence de presse, M. Wujec a déclaré qu'il ne considérait pas l'amnistie comme un acte de clémence, rappelant que son procès n'avait pas eu lieu et que sa culpabilité n'avait par conséquent pas été prouvée. Il s'est refusé à faire tout commentaire sur la situation actuelle.

A Gdansk, quatre mille partisans de Solidarité ont assisté lundi soir à une messe célébrant le quatrième anniversaire des grèves qui avaient éclaté aux chantiers navals Lénine. La messe, à laquelle assistait M. Lech Walesa, était célébrée conjointement par deux prêtres poursuivis pour « *abus du sacerdoce à des fins politiques* » : les Pères Henryk Jankowski et Jerzy Popieluszko. A l'issue de l'office, M. Walesa a été reconduit par de nombreux sympathisants jusqu'à son domicile. Contrairement à l'année dernière, où un important dispositif policier avait été mis en place, seuls quelques groupes de policiers patrouillaient dans la ville.

La veille, M. Walesa s'était montré soucieux, dans des déclarations à la presse occidentale, d'éviter toute confrontation avec les pouvoirs publics au moment où, pour la première fois depuis trois ans, presque tous les anciens dirigeants de l'opposition se retrouvent en liberté. « *L'amnistie est un pas important qui doit être logiquement suivi du retour au pluralisme syndical*, avait-il déclaré ; *des négociations doivent intervenir tôt ou tard et le plus tôt sera le mieux.* » – *(AFP.)*

# AMÉRIQUES

### LA GAFFE DE M. REAGAN

## Une plaisanterie qui ne fait pas rire

La « gaffe » de M. Reagan qui, pour faire des essais de micro, a prononcé une phrase annonçant le bombardement imminent de l'Union soviétique, a été très mal accueillie aux Etats-Unis comme à l'étranger (*Le Monde* du 14 août).

« *La destruction nucléaire n'est pas un sujet sur lequel les gens aiment plaisanter*, observe le *New York Times* mardi 14 août. *La remarque ne risque pas d'être prise au sérieux, mais elle risque d'être mal interprétée* ».

Le candidat démocrate de la Maison Blanche, M. Walter Mondale, a déclaré qu'un président se devait d'être « *très prudent dans ses propos* ». « *Je suis prêt à admettre qu'il pensait plaisanter... Mais ces mots resteront, et ils seront entendus du monde entier* », a-t-il ajouté.

M. Gary Hart, sénateur du Colorado et concurrent malheureux de M. Mondale pour l'investiture démocrate, n'a pas ri non plus. La plaisanterie de M. Reagan montre, selon lui, que « *le président a un jugement très pauvre sur des problèmes d'une extrême importance pour ce pays.* » « *C'est peut-être dans les moments de ce genre que ses vrais sentiments apparaissent*, a ajouté M. Hart, *ce qui est l'hypothèse la plus inquiétante* ».

• *A Bonn*, le service de presse du Parti social-démocrate a réagi en estimant que « *le maître de la vie ou de la destruction par le feu de l'Europe entière est visiblement un vieil homme irresponsable* ». Quant aux écolo-pacifistes, ils ont jugé que « *cette farce perverse avait de quoi geler les sangs de tout homme raisonnable* ». Une agence Néerlandaise a rapporté la nouvelle assortie de ce commentaire : « *Espérons que l'homme teste mieux ses missiles que ses micros.* »

• *L'agence officielle polonaise PAP* a donné l'information depuis son bureau de Washington, en évoquant le « *comportement irresponsable* » du président des Etats-Unis et rappelé que celui-ci, en 1982, avait déclaré que la direction polonaise était une « *bande de bons-à-rien et de minables* ».

• *En Grande-Bretagne*, un parlementaire travailliste, M. David Winnick, a demandé au premier ministre, Mme Thatcher, de « *dire au président Reagan que le peuple britannique ne goûte pas cette forme d'humour maladif. On n'ose imaginer ce que serait la réaction du président Reagan et des Etats-Unis si M. Tchernenko faisait des remarques de ce genre sur les Etats-Unis* ». — *(AP, Reuter.)*

### Etats-Unis

### EN DISANT NON A L'AVORTEMENT

## Les évêques interviennent dans la campagne électorale

Correspondance

New-York. — « *Je ne vois pas comment un catholique pourrait en conscience voter pour un candidat soutenant explicitement l'avortement...* » Cette déclaration de Mgr O'Connor, le nouvel archevêque de New-York, a provoqué des remous dans la communauté catholique. Les propos de l'archevêque peuvent en effet avoir un impact important dans la campagne électorale, notamment dans les Etats industriels, où les électeurs catholiques sont nombreux parmi les *blue collars* (travailleurs manuels) dont la plupart avaient voté pour M. Reagan en 1980. Aussi le président compte-t-il bien capter, cette fois encore, le maximum de voix « catholiques »

L'envoi d'un ambassadeur américain au Vatican, la campagne contre l'avortement, l'appui donné aux écoles paroissiales, ses efforts malheureux pour imposer des prières dans les écoles publiques (finalement, la législation adoptée permettra à tous les groupes religieux et politiques, des troskistes aux pro-nazis, de tenir des réunions dans les écoles) et, d'une manière générale, sa défense des valeurs traditionnelles : autant de démarches propres à rallier les croyants, catholiques et protestants.

Mais c'est essentiellement le problème de l'avortement qui mobilise l'opinion. En effet, M^me Ferraro, candidate à la vice-présidence, et le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Cuomo, personnalités influentes du Parti démocrate, sont catholiques. Tous les deux déclarent être personnellement contre l'avortement, mais estiment ne pas devoir imposer leurs vues à autrui et s'opposent fermement à ceux qui recommandent un amendement constitutionnel qui interdirait l'interruption de grossesse.

Le gouverneur Cuomo a immédiatement réagi aux propos de l'archevêque de New-York en lui reprochant d'intervenir dans le débat politique. Mgr O'Connor a répondu que jamais il n'avait voulu indiquer aux électeurs catholiques dans quel sens ils devaient voter. Finalement, le gouverneur et l'archevêque ont déclaré qu'il s'agissait d'un malentendu.

Mais l'affaire a rebondi avec une longue déclaration de l'évêque Malone, président de la Conférence nationale des évêques catholiques, exprimant le point de vue officiel de la hiérarchie. Celle-ci rejette comme « *logiquement inacceptable* » l'idée que les candidats puissent séparer leurs convictions morales de leur attitude politique. Cet avertissement s'accompagne d'un appel aux électeurs catholiques les invitant à une action énergique pour « *convaincre les autres de la justesse de nos positions* » sur l'avortement, les armes nucléaires, les droits de l'homme et d'autres problèmes... En même temps, la déclaration souligne que les évêques n'ont pas à prendre position pour ou contre tel ou tel candidat. « *Il serait regrettable qu'en invoquant les engagements et les affiliations religieux des candidats, la religion soit mêlée à la campagne politique...* »

Malgré cette déclaration de neutralité, en rappelant aux catholiques que sa position sur l'avortement est conforme à l'enseignement moral de l'Église depuis des siècles, la hiérarchie catholique américaine défavorise le « ticket » démocrate. Elle ne laisse pas d'autre choix à un électeur catholique conséquent que de s'abstenir ou de voter pour le président Reagan, qui a toujours condamné l'avortement.

### L'activisme de la hiérarchie

Mais, comme sur le problème nucléaire, il n'est pas sûr que les ouailles suivent la hiérarchie. En tout cas, l'activisme des évêques catholiques n'est guère apprécié des milieux dirigeants républicains, qui ont mal accepté la lettre pastorale de l'an dernier favorable au « gel » nucléaire ainsi que les « critiques » sur la politique en Amérique centrale, et notamment sur la guerre « secrète » de la CIA au Nicaragua. Selon le magazine du *New York Times*, la hiérarchie prépare une nouvelle lettre pastorale sur l'économie, qui critiquerait certains aspects du capitalisme, recommanderait la participation des travailleurs non seulement aux bénéfices mais à la direction des entreprises, et demanderait aux businessmen un plus grand sens de leurs responsabilités envers le tiers-monde.

Ce texte, mis au point sous la direction de Mgr Weakland, archevêque de Milwaukee, serait d'une portée telle que sa première version ne sera publiée qu'après l'élection présidentielle de novembre. Mais, déjà, un groupe de catholiques traditionnels, réunissant des personnalités comme M. William Simon, ancien ministre des finances, M. Alexander Haig, ancien secrétaire d'Etat, et Mme Luce, ancien ambassadeur en Italie, prépare en collaboration avec des économistes et des représentants des affaires une réponse défendant le système économique américain et recommandant la prudence aux évêques.

Mgr Weakland se rendra à Rome en septembre pour soumettre la première version de la lettre pastorale à Jean-Paul II, qui partagerait les réserves des évêques européens sur l'activisme de la hiérarchie américaine. Celle-ci envisage d'installer une mission permanente à Rome pour améliorer la communication avec le Vatican. En attendant, les évêques américains espèrent qu'à l'occasion de la visite du pape aux Etats-Unis ils pourront engager avec le Saint Père un dialogue qui l'aidera à approfondir sa compréhension de la mentalité américaine. Pour Mgr Weakland, les Européens veulent une Eglise très hiérarchisée. Par contre, « *les évêques américains*, dit-il, *croient dans une Eglise où le Saint Esprit se trouve dans chacun de ses membres et où la hiérarchie doit écouter ce que le Saint Esprit dit à toute l'Eglise...* »

H. P.



### Colombie

## LE M-19 RÉPLIQUE PAR UN RAID MEURTRIER A L'ASSASSINAT DE L'UN DE SES DIRIGEANTS

Bogota *(Reuter, AFP)*. — Le conseil de sécurité colombien s'est réuni, lundi 13 août, en session extraordinaire en raison des actions menées par le mouvement de guérilla M-19 à la suite du meurtre, vendredi, de l'un de ses dirigeants, Carlos Toledo Plata.

Selon le ministère de la défense, trente-sept personnes ont été tuées et vingt-cinq autres blessées au cours des combats qui se sont produits depuis samedi, jour où près de deux cents guérilleros ont investi la ville de Yumbo, à 300 kilomètres au sud-ouest de Bogota, brûlant la mairie et le poste de police avant de libérer les détenus de la prison.

D'autres combats ont eu lieu dimanche soir après cette attaque dirigée par le « commandant numéro un » du M-19, M. Rosemberg Pabon qui, selon les témoins, a pris la parole dans l'église de Yumbo et déclaré que le raid était une représaille au meurtre de Toledo Plata. En raison de ce meurtre, la signature d'une trêve entre le gouvernement et le M-19 a été reportée *sine die*.

D'autre part, un député conservateur, M. Pompilio Gomez, de la province du Cauca, et le secrétaire de la mairie de Manizales, M. Ivan Campo, ont été assassinés lundi, ce qui a ajouté à la tension provoquée par l'attaque de la guérilla.

### Nicaragua

## DEUX PARTIS MENACENT DE BOYCOTTER LES ELECTIONS

Managua, *(AFP)*. — Deux formations politiques nicaraguayennes, le Parti libéral indépendant (centriste) et le Parti conservateur démocrate, pourraient reconsidérer leur participation aux élections du 4 novembre prochain si le climat politico-électoral continuait de se détériorer, ont averti le lundi 13 août des dirigeants de ces deux partis.

Le candidat du Parti libéral à la présidence, M. Virgilio Godoy, ancien ministre du travail dans le gouvernement sandiniste, a dénoncé les agressions et les brimades dont étaient victimes les militants de son parti de la part des militaires sandinistes, « *en violation de la loi électorale* », a-t-il dit. Quatorze militants du Parti libéral, a précisé M. Godoy, ont été interpellés et gardés à vue la semaine passée à Grenade, au sud-est du Nicaragua, et plusieurs autres ont été molestés dans plusieurs régions du pays.

D'autre part, faisant allusion à l'ultimatum adressé par le Vatican aux prêtres-ministres au Nicaragua, et leur demandant implicitement leur démission, l'archevêque de Managua, Mgr Miguel Obando Y Bravo, a déclaré lundi que les ecclésiastiques ne devaient pas « *exercer des charges incompatibles avec leur mission de prêtres* », conformément aux règles édictées par le nouveau droit canon entré en vigueur l'année dernière. Selon Mgr Obando Y Bravo, figure de proue de l'opposition au régime sandiniste, l'ultimatum du Vatican « *obéit uniquement à l'application des lois qui régissent l'Eglise* ».

## *La croisade d'Indianapolis contre la pornographie*

Correspondance

Washington. — Une étrange coalition, réunissant des féministes militantes, des pasteurs baptistes, des éléments conservateurs du Parti républicain, y compris le groupe bien-pensant Moral Majority, et une ancienne vedette d'un film pornographique, a engagé, à Indianapolis, une bataille d'envergure contre la pornographie. Mais ce rassemblement hétéroclite doit faire face à l'opposition déterminée d'une autre coalition, associant des libraires, des marchands de vidéo-cassettes, quelques pornographes féministes connus et, surtout, la grande organisation de défense des libertés (ACLU), une sorte de réplique à la Ligue des droits de l'homme.

La bataille se livre autour d'une ordonnance prise en mai par les autorités d'Indianapolis, assimilant la pornographie à une violation des droits civiques de la femme. « *L'effet de la pornographie est de diminuer substantiellement le statut des femmes (...) ; elle est complètement incompatible avec l'égalité* », a dit M^me Workin, qui a travaillé à mettre au point l'ordonnance.

L'ordonnance d'Indianapolis prévoit que toute personne pourra aller en justice demander la saisie du matériel pornographique (films, livres, magazines) et des dommages-intérêts à ceux qui le vendent, si elle estime que ses droits civiques ont été lésés. Ainsi, une femme violée pourrait obtenir une réparation financière d'un distributeur de films qui aurait provoqué, à son avis, l'attaque dont elle fut victime.

L'ordonnance définit la pornographie comme une représentation explicite en images ou en paroles d'une « *subordination sexuelle* ». Le texte condamne toute image ou récit de femmes « *heureuses de souffrir ou d'être humiliées* », ou encore de femmes « *attachées, mutilées ou battues* », représentées comme « *un objet bon pour être dominé, conquis, exploité, violé, possédé* » ou décrit dans des « *positions de servilité ou de soumission...* ».

L'ACLU, qui se situe politiquement à gauche, et les avocats des plaignants ont immédiatement contesté devant les tribunaux la validité de ce texte, qui, disent-ils, enfreint le premier amendement de la Constitution assurant la liberté d'expression ; cette ordonnance, selon l'ACLU, aboutirait à imposer une censure qui pourrait frapper des romans d'auteurs connus et même la Bible, des films comme *le Dernier Tango à Paris* ou encore des productions de James Bond.

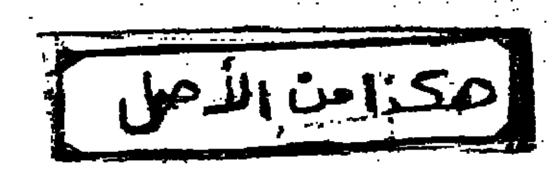
Des féministes, comme la journaliste Ella Gootman, estiment que l'ordonnance va trop loin. L'avocat de l'ACLU se déclare féministe, mais souligne qu'il est inadmissible de se réclamer du féminisme pour lancer « *une attaque indigne contre la liberté de parole et d'expression* ». Les auteurs de l'ordonnance rappellent, eux, que, en vertu d'un arrêt de la Cour suprême, le premier amendement ne peut être invoqué pour les cas de pornographie impliquant les enfants. Une des conseillères municipales de la ville s'est écriée : « *Quels droits devons-nous protéger, ceux des pornographes qui exploitent les femmes ou bien ceux des exploités ? Il ne s'agit pas ici d'une liberté d'expression.* » Mais le président de l'ACLU répond : « *Nous ne sommes pas plus en faveur des pornographes que nous ne sommes pour une gestion pro-nazie ou procommuniste quand nous défendons leur droit de s'exprimer. L'interprétation du premier amendement doit être la plus large possible.* »

A vrai dire, la question essentielle est de déterminer si la pornographie est inoffensive ou si elle mène à la violence. Les avis sont partagés. Tel professeur estime qu'une large proportion des hommes enclins au viol sont arrêtés par un certain nombre de barrières et d'inhibitions que la pornographie violente ferait tomber. Tel chercheur affirme que les amateurs de films pornographiques ont tendance à brutaliser les femmes ; un autre estime que la violence, qu'elle soit liée ou non à l'acte sexuel, aboutit à banaliser son emploi.

Finalement, pour les adversaires de l'ordonnance d'Indianapolis, il n'a pas été prouvé de manière indiscutable que la pornographie mène à la violence. Il n'en demeure pas moins que l'empire pornographique s'est considérablement agrandi avec le développement des vidéo-cassettes, du téléphone obscène, de la télévision par câbles, et on évalue que le chiffre d'affaires de l'industrie pornographique est passé de 2,5 milliards de dollars, en 1970, à 7 milliards aujourd'hui (dont 3 milliards représentent l'envoi de matériel par la poste).

D'où l'intérêt de l'ordonnance d'Indianapolis appelée à faire jurisprudence si elle n'est pas cassée. Plusieurs villes, comme Minneapolis, Detroit et Madison, attendent la décision du juge fédéral pour adopter éventuellement des textes identiques. M^me Workin affirme qu'elle reçoit des demandes d'information du Canada, de Grande-Bretagne, d'Irlande et du Japon. Il est inévitable que la décision de première instance aille en appel.

HENRI PIERRE.



# PROCHE-ORIENT

## Israël

### Le rabbin Kahane perturbe la séance inaugurale de la Knesset

De notre correspondant

Jérusalem. – Sonnerie de trompettes, garde d'honneur : le caractère solennel de la séance inaugurale de la onzième Knesset a été préservé. Ou presque, car, comme prévu, le rabbin Meir Kahane, élu sur la liste anti-arabe Kach, a réussi à perturber quelque peu cette rentrée parlementaire. Il a dû s'y reprendre à trois fois avant de prêter correctement serment : il tenait absolument à y ajouter un verset des Psaumes. Sur cet incident est venue se greffer ensuite une première altercation avec un député arabe d'extrême gauche.

D'emblée le rabbin Meir Kahane est donc devenu le point de mire de la Knesset. A son arrivée, il avait déjà été conspué par quelque trois mille personnes venues manifester à l'appel de plusieurs mouvements de jeunesse et d'organisations antiracistes. Car l'élection de Meir Kahane a aussi allumé des clignotants rouges en Israël. Depuis la publication des résultats, en particulier parmi les militaires où la liste Kach a recueilli 2,5 % des voix, l'armée et le ministère de l'éducation ont décidé de lancer une campagne d'information au sein de la jeunesse sur la démocratie et le racisme.

Au cours de la séance inaugurale de la Knesset, l'essentiel du discours du président Haim Herzog a constitué en fait en une mise en garde contre l'extension du phénomène du « kahanisme ». Prononçant un vibrant éloge des valeurs démocratiques, M. Herzog a souligné qu'« *Israël n'était pas à l'abri des phénomènes qui s'étaient produits dans d'autres pays* », et il s'est longuement référé au texte de la Déclaration d'indépendance, contesté par le rabbin Kahane, en citant en particulier le passage sur l'« *égalité des citoyens sans distinction de race et de religion* ».

Cette mise en garde du président Herzog s'est immédiatement doublée d'une initiative du ministère de la justice qui a annoncé la préparation de deux projets de loi. Le premier pourrait éventuellement faciliter la levée de l'immunité parlementaire du rabbin Kahane, puisqu'il est destiné à permettre d'engager une procédure judiciaire contre toute personne qui se rendrait coupable d'incitation à la haine raciale. Le second projet de loi vise tout autant peut-être la liste progressiste judéo-arabe que le mouvement Kach. Il est destiné à autoriser l'interdiction aux élections de toute liste qui ignorerait l'essence même de l'Etat d'Israël, son caractère démocratique, ou qui porterait atteinte à sa sécurité.

Cette volonté du ministère de la justice de doter rapidement l'Etat des moyens d'enrayer la montée des extrémismes risque cependant d'être freinée par la paralysie de la vie parlementaire. La Knesset, après cette séance inaugurale, s'est en effet mise en veilleuse. Aucune date n'a été fixée pour la prochaine réunion. Et cette paralysie pourrait se prolonger tant qu'un gouvernement n'aura pas été mis sur pied.

Cette situation parlementaire donne d'ailleurs lieu à un véritable imbroglio constitutionnel : le gouvernement de M. Itzhak Shamir n'est plus soumis à aucun contrôle parlementaire. Il est vrai qu'il s'agit d'un gouvernement de transition qui, de toute manière, ne peut plus être censuré par la Knesset.

Autre problème : l'élection du président de la Chambre. Pour la première fois dans son histoire, la Knesset s'est abstenue de procéder à cette élection au cours de sa séance inaugurale. La fonction de président est toujours assumée par un membre de la majorité ; mais comme dans la Knesset actuelle la majorité est introuvable... Conformément aux statuts du Parlement, le fauteuil de président par intérim doit être occupé par le doyen des députés. Il s'agit en l'occurrence de M. Yossef Burg, dirigeant du Parti national religieux, qui cumule déjà les fonctions de ministre de l'intérieur, de la police et des cultes. Le voilà pour une période indéterminée également président de la Knesset, ce qui pour des juristes est incompatible avec le principe de la séparation des pouvoirs. Décidément, les élections du 23 juillet ont créé bien plus de problèmes qu'elles n'en ont résolu.

*(Intérim).*

## Au Liban du Sud

### MENACES SUR DES PERSONNALITÉS HOSTILES AUX AUTORITÉS ISRAÉLIENNES

Saïda *(AFP).* – Des personnalités politiques et religieuses du Liban du Sud hostiles aux autorités militaires israéliennes sont actuellement l'objet de menaces visant à leur faire quitter la région. Des tracts signés par une organisation inconnue, Les Fils du Sud résistant, ont été récemment distribués et affichés à Tyr et à Nabatieh, menaçant d'exécution vingt-deux personnalités connues pour leurs positions anti-israéliennes si elles ne partaient pas. Ces tracts avançaient des « *liens* » que ces personnalités auraient établis avec « *des parties étrangères* » : Arafat-Habache-Moscou pour les uns, Téhéran-Libye pour les autres, Damas pour la plupart. Certaines personnalités libanaises interrogées accusent des Israéliens d'être derrière cette campagne d'intimidation. On affirme même que ce sont des Israéliens en civil qui ont distribué les tracts. Les autorités israéliennes gardent le silence à ce sujet.

Parmi les vingt-deux personnalités menacées se trouvent des dignitaires religieux, tels les imams des localités de Jibchit et Nabatieh, des chefs politiques comme M. Mahmoud Faqih, le dirigeant du mouvement chiite Amal pour le Liban du Sud, des dirigeants du parti communiste libanais et même un haut fonctionnaire, M. Adnane Ibrahim, secrétaire du mohafazat (gouvernorat) du Liban du Sud.

## L'ÉPILOGUE DE L'AFFAIRE DU DÉTOURNEMENT DE L'AIRBUS IRANIEN

### L'un des inculpés a été condamné à sept ans et demi de prison et l'autre acquitté

Rome *(AFP).* – L'un des deux jeunes Iraniens inculpés dans l'affaire de l'Airbus d'Iran Air détourné sur Rome la semaine dernière a été condamné, lundi 13 août, à sept ans et demi de prison par le tribunal correctionnel de Rome, alors que l'autre inculpé a été acquitté.

Hosein Eftekhari (dix-huit ans) a été reconnu coupable de détournement d'avion et condamné à sept ans et demi de prison, mais le tribunal correctionnel a estimé que Mohsen Rahgozar (dix-sept ans) n'avait pas « *commis le fait* » et l'a fait remettre immédiatement en liberté.

Les deux jeunes Iraniens, qui s'étaient rendus aux autorités italiennes mercredi dernier après six heures de négociations, étaient passibles de peines allant de sept à vingt et un ans de prison, et le ministère public avait demandé dix ans de prison pour chacun d'eux. Les juges ont rejeté les arguments des avocats, qui soutenaient que le détournement de l'Airbus iranien était un acte « de liberté » commis contre un pays où « *règne la terreur* ».

Durant le procès, Hosein Eftekhari a déclaré que son ami Mohsen Rahgozar ne savait « rien » de son intention de détourner l'avion au départ de Téhéran. « *Lorsque je suis entré dans la cabine du pilote*, a-t-il dit, *Mohsen dormait, il ne s'est rendu compte de ce qui se passait que lorsque nous avons atterri à Bahrein.* »

Peu après, un porte-parole de l'ambassade d'Iran annonçait qu'une demande d'extradition venait d'être déposée, tout en indiquant que cette démarche avait été effectuée « *en plein accord avec la volonté des deux jeunes gens* » qui, a-t-il affirmé, « *veulent rentrer en Iran* ».

« *Nous voulons seulement aider ces deux jeunes à rentrer dans leur pays et à s'éloigner du terrorisme international* », a poursuivi le porte-parole. A Téhéran, « *ils bénéficieront du pardon en tant que repentis* ». En tout état de cause, a-t-il conclu, « *le code iranien ne prévoit pas la peine de mort pour les auteurs de détournement d'avion* ».

## LE MINAGE DE LA MER ROUGE

### Le président Moubarak accuse de nouveau la Libye

Malgré les démentis répétés de Tripoli, la Libye fait de plus en plus figure d'accusée dans l'affaire du minage de la mer Rouge. Le président égyptien Hosni Moubarak a, de nouveau, déclaré, lundi 13 août au Caire, qu'il « soupçonnait » les Libyens d'être impliqués dans la série d'explosions qui ont endommagé une quinzaine de navires depuis un mois. Il a toutefois précisé qu'aucune preuve matérielle étayant cette accusation n'avait pu être établie jusqu'à présent.

Le chef d'Etat égyptien a, en revanche, paru disculper l'Iran, dans une formule quelque peu sibylline : « *J'espère que nous ne trouverons rien contre* (les Iraniens). *Nous tentons de résoudre le problème de la guerre Iran-Irak. Aussi souhaitons-nous que les Iraniens n'aient rien à voir dans ces actes d'agression.* »

M. Moubarak a semblé accorder peu de crédit aux déclarations de l'organisation Jihad islamique, qui revendique seule la responsabilité du minage de la mer Rouge. Cette organisation « *peut dire ce qu'elle veut ; nous ne devons croire que ce dont nous sommes convaincus* », a dit le raïs.

Si l'on en croit la chaîne de télévision américaine ABC, un diplomate soviétique aurait déclaré à un des ses collègues occidentaux que le chef d'Etat libyen, le colonel Mouammar Kadhafi, était à l'origine du minage de la mer Rouge. Ce diplomate, dont l'identité n'a pas été révélée, aurait même ajouté que le Kremlin était « furieux », parce que Tripoli avait utilisé des mines de fabrication soviétique.

Cela n'a en tout cas pas empêché l'agence de presse soviétique Novosti d'accuser les Etats-Unis de vouloir faire de la mer Rouge un « lac américain » et d'être responsable des incidents dans la région pour atteindre leur objectif. Le commentateur de l'agence rappelle, à ce propos, la récente affaire du minage des ports du Nicaragua par la CIA.

De toute évidence, la concentration d'une armada de bâtiments de guerre occidentaux devant participer aux opérations de déminage préoccupe certains pays du Golfe. Ainsi le grand journal koweïtien, *Al-Rai Al-Aam*, a-t-il lancé une mise en garde, lundi, contre le risque d'une intervention étrangère en mer Rouge et préconisé la prise en charge de cette opération par les Nations unies, car « *l'Union soviétique ne restera pas les bras croisés alors que les navires de l'OTAN encombreront la mer* ».

Selon l'agence de presse du Golfe, l'Arabie Saoudite n'en a pas moins offert une base à deux chasseurs de mines français et trois hélicoptères américains, attendus très prochainement dans la région. Un porte-parole du département d'Etat américain a annoncé, de son côté, lundi, que ces trois hélicoptères avaient été mis à la disposition de Ryad.

Au cours des entretiens qu'il a eus, lundi 13 août, à Los Angeles, avec le président Reagan et M. Shultz, secrétaire d'Etat américain chargé de la défense, le ministre italien des affaires étrangères, M. Andreotti, a informé ses interlocuteurs de la disponibilité de l'Italie à participer aux opérations de déminage.

Selon notre correspondant à Rome, M. Andreotti a également transmis à M. Reagan un message de conciliation de la part du colonel Kadhafi. A son retour, début août, d'un voyage en Libye, M. Andreotti avait tenu à souligner le rôle de médiateur que pourrait jouer l'Italie en Méditerranée pour faciliter une meilleure compréhension entre le monde arabe et l'Occident.

A propos de ce message, le porte-parole américain s'est contenté de déclarer que les Etats-Unis jugeraient des intentions de la Libye en fonction du comportement de ce pays sur la scène internationale. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

## Les balayeurs de la mer

*(Suite de la première page.)*

Comment pourrait-il en aller autrement lorsque l'on sait, comme le fait remarquer un spécialiste, que ces armes sont « *efficaces, anonymes, à coût de production relativement faible, d'une mise en œuvre aisée et difficile à contrer* » ?

Dans leur lutte pour le déminage, les marins rencontrent des engins de plus en plus sophistiqués que l'on classe en deux catégories :

– Les mines à orin. Utilisées dès le milieu du dix-neuvième siècle, lors de la guerre de Crimée, ces armes se composent d'un flotteur, porteur d'une charge explosive, relié par un câble (orin) à un système d'ancrage au fond appelé crapaud. Sa mise à feu peut être déclenchée soit par contact avec la coque du bâtiment qui la rencontre, soit au contraire par l'entremise de capteurs sensibles aux bruits du navire ou aux perturbations magnétiques créées par l'acier de sa coque. Ces mines, toujours entre deux eaux, ne peuvent, du fait des contraintes imposées par leur flotteur, être équipées de charges d'explosifs supérieures à 350 kilogrammes et donc peuvent être « ratissées » par les appareillages dont les dragueurs de mines sont équipés;

– Les mines de fond. Etant directement déposées sur le fond, ces mines ont une puissance de destruction beaucoup plus élevée dans la mesure où le poids de la charge explosive ne constitue plus un handicap. Leur mise à feu est commandée par des capteurs sensibles aux perturbations du champ magnétique terrestre causées par la masse métallique des navires, aux bruits rayonnés par les machines et les hélices, mais sensibles aussi aux variations de pression engendrées par le passage des bateaux. Ces engins, bien qu'immergés parfois profondément, demeurent redoutables, l'éloignement relatif de la cible à atteindre étant compensé par l'importanc des charges explosives. Des dégâts importants peuvent en effet être enregistrés lors de l'explosion des mines même lorsque le navire visé croise à une distance de 50 et 80 mètres (30 à 40 mètres pour des mines à orin) de l'engin.

Pour lutter contre ces armes dont les performances, du fait notamment des progrès de l'électronique, ne cessent de s'améliorer, les marins disposent de deux outils : le dragueur de mines et le chasseur de mines. Le premier, comme l'écrit la revue *Cols bleus*, s'intéresse aux systèmes de mise à feu des mines. En effet, « *les dragueurs sont avant tout des imitateurs* » qui « *s'efforcent de reproduire* », grâce aux appareillages qu'ils traînent, « *des stimulations – magnétiques ou acoustiques – susceptibles de provoquer l'explosion de la mine* ». En dépit de leurs talents variés, les dragueurs ne peuvent pas tout. Leur petite taille les empêche notamment de reproduire la dépression causée par le passage d'un gros bâtiment et, par voie de conséquence, de détruire les mines qui sont sensibles à ce genre de phénomène.

La caractéristique du chasseur de mines, en revanche, est tout autre. « *Il se désintéresse en effet totalement des systèmes de mises à feu pour ne tenir compte que de l'aspect extérieur de la mine* » et s'efforce donc de repérer sous la surface tout ce qui peut ressembler à un engin de ce type. Pour parvenir à cette identification, ces bâtiments disposent d'équipements électroniques très modernes. Ceux de la dernière génération, outre le fait qu'ils sont construits en fibre de verre et matière plastique pour ne pas être sensibles aux mines magnétiques (1), sont équipés de ce que la marine appelle un Skubermor (le balayeur des mers en breton). Il s'agit d'un sonar travaillant en détection pour des distances allant jusqu'à 500 ou 600 mètres et en classification lors de l'analyse détaillée des objets les plus intéressants. Cette opération faite, l'objet est reconnu à distance par un petit sous-marin automatique (PAP 104) équipé d'une caméra TV. Si nécessaire, une charge de 100 kilogrammes d'explosif, portée par le PAP 104, est déposée à proximité de la mine et mise à feu à distance. Parfois cette mission est confiée à des plongeurs pour éventuellement récolter du matériel.

Incontestablement, la stratégie des chasseurs de mines offre de nombreux avantages. En particulier celui de détecter les mines sur l'avant du bâtiment, ce qui évite de s'en approcher à distance dangereuse. Mais toute cuirasse a son défaut, et l'on peut imaginer des mines anti-chasseurs de mines dont la mise à feu serait déclenchée par la fréquence de travail des sonars. En outre, il convient de remarquer que si les bâtiments de ce type ont permis de grands progrès, ils restent limités lorsqu'ils patrouillent sur des fonds tourmentés ou sur des fonds de vase ou de sable alluvionnaire favorable à l'enfouissement des mines. Limites qui, d'une certaine manière, contribuent à envisager des dragueurs de mines d'une conception différente, mais aussi à rechercher d'autres moyens de lutte comme les hélicoptères et les véhicules à coussin d'air.

J.-F. AUGEREAU.

(1) Les bateaux des générations précédentes sont en bois (teck ou bois lamellé collé). Une unité comme *l'Eridan*, dernière génération de chasseurs de mines français, bâtiment de 47 mètres de long, dont une quarantaine d'exemplaires seront construits pour le compte des marines belge, hollandaise et française, coûte environ 320 millions de francs.

# AFRIQUE

## Mozambique

### PRETORIA S'ENGAGE DE NOUVEAU A NE PAS SOUTENIR LA RÉBELLION ARMÉE

Pretoria *(AFP).* – Des rencontres « fréquentes » et « de haut niveau » auront lieu entre Pretoria et Maputo pour régler « *une fois pour toutes* » les questions de sécurité au Mozambique, « *jusqu'à ce qu'un accord soit atteint* », a déclaré, lundi 13 août, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, à l'issue d'une journée de discussions avec le ministre mozambicain à la présidence pour les affaires économiques, le général Jacinto Veloso, et auxquelles s'est joint également le premier ministre sud-africain, M. Pieter Botha.

De son côté, le général Veloso a indiqué que, à l'exception des problèmes de sécurité posés par les activités de la Résistance nationale du Mozambique (RNM, opposition armée au régime de Maputo), son gouvernement était dans l'ensemble satisfait de l'application du pacte de non-agression signé entre les deux pays en mars dernier. Interrogé sur des informations selon lesquelles la RNM bénéficierait d'appuis non gouvernementaux en Afrique du Sud, M. Botha a répondu que, si cela était le cas, son gouvernement engagerait des actions immédiates pour y mettre fin, la sécurité et la stabilité régionale étant, selon lui, la priorité commune des deux parties.

Les opérations de sabotage de la RNM ont perturbé les approvisionnements en électricité de l'Afrique du Sud, fournis par le barrage mozambicain de Cabora-Bassa aux termes d'un accord tripartite renouvelé récemment entre le Portugal (maître d'œuvre du barrage), le Mozambique et l'Afrique du Sud. Les relations bilatérales aux plans économique et agricole viendront par la suite, a encore indiqué M. « Pik » Botha, qui a qualifié de « *déjà très encourageants* » les investissements privés sud-africains au Mozambique.

# A TRAVERS LE MONDE

## Namibie

• M. TOIVO ÉLU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SWAPO. – Libéré au printemps après seize ans de détention dans les prisons sud-africaines, le fondateur de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) a été élu, dimanche 12 août à Luanda, secrétaire général du mouvement nationaliste namibien. M. Toivo Ja Toivo devient ainsi le « numéro deux » de la SWAPO

## Philippines

• MANIFESTATIONS ANTI-GOUVERNEMENTALES. – Des policiers, armés de matraques, ont tiré et lancé des grenades lacrymogènes, le dimanche 12 août, pour disperser deux mille ouvriers qui manifestaient dans une rue du centre de Manille. Deux bombes artisanales ont explosé sur les lieux de la manifestation, faisant une quinzaine de blessés légers. – *(AP.)*

# ASIE

## Inde

# Les grandes manœuvres politiques se développent à l'approche des élections législatives

De notre correspondant

Delhi. – A quelques mois des prochaines élections législatives, prévues avant la fin de l'année, un vigoureux remue-ménage secoue la scène politique indienne. Si l'on s'était accoutumé aux préparatifs effrénés de l'opposition, la bourrasque qui vient de traverser l'appareil du Congrès (I), était, quant à elle, inattendue.

Au premier abord, rien de bien dramatique : deux remaniements ministériels à court intervalle, permettant, dans un premier temps, de placer à l'abri, à la veille de la reprise parlementaire, un ministre de l'intérieur jugé vulnérable à la suite des événements du Pendjab et, dans un deuxième temps, de libérer M. R. Venkataraman de ses fonctions de ministre de la défense, afin qu'il puisse présenter sa candidature au poste de vice-président de l'Union indienne et terminer ainsi honorablement sa carrière politique. Pourtant, dans la foulée de ces réorganisations tactiques, on notait quelques « mystères ». Ainsi, début août, vit-on M. Tiwari, alors ministre de l'industrie, interrompre précipitamment un voyage officiel à Vienne pour accepter une fonction indéniablement subalterne : celle de ministre en chef de son Etat natal, l'Uttar-Pradesh. Un travail à la fois urgent et délicat l'attendait : remettre d'aplomb la section régionale du Congrès (I) dans le plus peuplé des Etats Indiens (cent dix millions d'habitants, un septième de l'électorat national...)

En effet, en Uttar-Pradesh, le Congrès (I) s'était vu infliger deux cinglantes défaites lors des élections partielles de mai dernier. Non seulement il avait perdu un siège au profit du Lok Dal de l'ancien premier ministre membre du Janata, M. Charan Singh, mais, plus humiliant encore, un de ses candidats était battu par le Rashtriya Sanjay Manch (RSM) de Maneka Gandhi, la belle-fille rebelle du premier ministre.

Longtemps considéré comme un épiphénomène, le RSM a pourtant de quoi sérieusement inquiéter M<sup></sup>me Gandhi. Si la jeune formation de Maneka Gandhi, réunissant de nombreux mécontents du Congrès (I), ne peut maintenir sa pression en Uttar-Pradesh, il lui sera sans doute possible de mettre à mal ce parti régnant dans une douzaine de localités – en particulier Amethi, l'ancienne circonscription de Sanjay Gandhi, actuellement tenue par son frère Rajiv. Briguée par Maneka Gandhi en personne, Amethi est devenue un symbole, et une défaite de Rajiv, « *dauphin de la lignée Nehru-Gandhi* », aurait une incidence catastrophique sur l'avenir du Congrès (I).

### Rappels à l'ordre

Pour le parti de Mme Gandhi, les déboires de mai s'expliquent, d'une part, parce que l'opposition avait su forger un semblant d'unité, mais surtout parce que le Congrès (I) régional était miné par des dissensions internes que le ministre en chef d'alors, M. Shripat Misra, s'était révélé incapable de juguler. Suite à la nomination de M. Tiwari, un deuxième ministre de l'Union, M. Singh, a été dépêché sur place pour reprendre la présidence de cette section régionale : deux ténors du « centre » ont donc pour tâche ingrate de rétablir la « *paix des clans* » dans l'Etat.

Tout comme en Uttar-Pradesh, le calendrier électoral fait fondre les dissidences dans d'autres Etats. Ainsi, la rapide dégradation de l'appareil du parti dans le Maharashtra a longtemps été source de préoccupations. Etat vital pour le pays, assurant près de 40 % du produit national, le Maharashtra a vu se succéder, en moins de deux ans, trois ministres en chef dans une regrettable acrimonie. A l'origine, il y eut une ténébreuse affaire de corruption, au cours de laquelle on eut l'audace d'évoquer le nom du premier ministre. Contraint à la démission, le ministre en chef de l'époque, M. Antulay, a néanmoins su conserver une influence au sein du Congrès (I), n'hésitant pas à s'en servir pour perturber la gestion de ses successeurs...

### Regroupement de l'opposition

Les rappels à l'ordre répétés du « centre » ont cependant porté leurs fruits au Maharashtra : les factions ennemies de Bombay viennent de trouver le chemin de la réconciliation. Simultanément, des missions de haut niveau partaient de Delhi pour le Bihar où une autre « hache de guerre » a été aussitôt enterrée. De même, dans les Etats de Gujarat et d'Orissa, les voix dissonantes se mettent en sommeil...

Depuis le retour au pouvoir de Mme Gandhi en janvier 1980, la cohésion interne du parti n'a cessé de se dégrader. La mort accidentelle, en juin de la même année, de celui qui avait été le chef de file des « jeunes turcs » du parti, Sanjay Gandhi, a contribué à réveiller les vieilles querelles.

Ces faiblesses ont permis une résurrection de l'opposition. Forte de ses victoires électorales, en janvier 1983, dans les Etats d'Andhra Pradesh et du Karnataka – victoires renforcées quelques mois plus tard lorsque la Conférence nationale du docteur Farooq au Cachemire décidait de rompre la tutelle du Congrès (I) et de se ranger résolument dans le camp anti-Indira Gandhi – l'opposition avait entamé un long processus de regroupement. Dès l'automne 1983, elle se cristallisait autour de deux coalitions : le Front Uni, composé de six formations de centre-gauche avec le Janata de M. Chandra Shekhar, et l'Alliance national démocratique, de coloration plus droitière, réunissant le Lok Dal de M. Charan Singh et le Bharatiya Janata Party (BJP) de M. Atal Vajpayee.

L'assaut donné au Temple d'or à Amritsar et l'éviction des éléments extrémistes sikhs ont certainement été le signe d'une reprise en main des affaires du Congrès (I). Sitôt l'opération militaire du Pendjab terminée, Mme Gandhi se hâta de passer à l'offensive politique contre les maillons faibles de l'opposition. En exploitant habilement la discorde au sein de la Conférence Nationale, elle provoqua la chute, début août, du gouvernement du docteur Farooq au Cachemire. Plus au sud, dans le Karnataka, deux députés de la coalition Janata-BJP se désistaient, ce qui laissait entrevoir la possibilité d'une chute de ce gouvernement régional.

De nouveau menacés, les partis d'opposition ont néanmoins du mal à surmonter les frictions de personnalités et les particularités régionales, qui continuent de saper toute ébauche d'action unitaire. Une scission survenue dans les rangs du Janata le mois dernier a provoqué un nouveau bouleversement des ententes. Deux factions opposées à M. Shekhar ont rejoint le Congrès (S) de M. Sharad Pawar, autre membre du Front uni, pour tenter un pacte avec le Lok Dal, qui prend ses distances par rapport au BJP. La position du chef du Lok Dal, M. Charan Singh, qui, jusqu'alors, souffrait de n'être que le numéro deux de l'alliance BJP-Lok Dal, vient d'être ainsi renforcée.

Pourtant, il n'est pas exclu que, à force de pressions et de compromis, l'opposition parvienne dans les prochains mois, sinon à réaliser son unité, du moins à accepter – pour en tirer les conséquences tactiques – le fait que l'adversaire du moment est toujours le Congrès (I). Reste à voir si les permutations incessantes autour de personnalités discordantes sauront convaincre quelque trois cent cinquante millions d'électeurs qu'une « *alternative nationale* » au Congrès (I) existe réellement.

*(Intérim.)*

## Au Pakistan

### DES AVIONS AFGHANS BOMBARDENT UN VILLAGE

Islamabad *(AFP)*. – Trois avions afghans ont bombardé, le lundi 13 août, un village pakistanais du district de Kuram, à 20 kilomètres de la frontière afghane, faisant un mort et cinq blessés, annonce-t-on à Islamabad dans une déclaration officielle. Une maison du village de Kum-Alizai, situé à 10 kilomètres au sud-ouest de Parachinar et à quelque 400 kilomètres au nord-ouest d'Islamabad, a été détruite et une dizaine d'autres sérieusement endommagées. Du bétail a également péri lors de l'attaque.

Kum-Alizai se trouve près de la province afghane du Paktia, où, selon des diplomates occidentaux, des combats opposent depuis deux mois des résistants afghans aux forces de Kaboul. Selon ces diplomates, cent cinquante militaires soviétiques ou afghans ont été tués ou blessés en juillet au cours de ces affrontements.

Le chargé d'affaires afghan a été convoqué lundi au ministère pakistanais des affaires étrangères, où une note de protestation lui a été remise. Celle-ci fait notamment observer que « *de tels incidents, à la veille des discussions indirectes entre le Pakistan et l'Afghanistan, sous l'auspice des Nations unies, ne peuvent qu'aggraver la situation* ». Les différends entre le Pakistan et l'Afghanistan, rappelle-t-on, doivent être examinés séparément avec les Nations unies, fin août à Genève.

Selon Islamabad, l'aviation afghane a effectué plus de quatre cents incursions dans l'espace aérien pakistanais depuis le début de l'année.

## Libérés à Séoul

### SIX PIRATFS DE L'AIR CHINOIS SONT ARRIVÉS A TAIWAN

Six pirates de l'air chinois, condamnés à des peines de quatre à six ans de prison pour avoir détourné en mai 1983 un avion des lignes intérieures chinoises sur Séoul, sont arrivés à Taipeh, le lundi 13 août, après avoir été libérés puis expulsés de Corée du Sud.

Le ministre sud-coréen de la justice a annoncé que les pirates de l'air avaient unanimement choisi de se rendre à Taiwan où les autorités nationalistes chinoises leur avaient offert l'asile politique.

Le 6 mai 1983, les six pirates de l'air – cinq hommes et une femme – avaient détourné sur Séoul un Trident des lignes intérieures chinoises avec quatre-vingt-dix-sept passagers à bord et s'étaient rendus aux autorités sud-coréennes après sept heures de négociations.

Bien qu'une protestation soit considérée comme probable de la part de Pékin – qui avait réclamé des peines sévères pour les pirates, – les observateurs ne s'attendent pas que la décision de Séoul mette sérieusement en cause la politique suivie ces derniers temps par la Chine à l'égard de la Corée du Sud. Les deux pays n'ont pas de relations diplomatiques, mais un certain rapprochement s'est récemment dessiné entre eux, notamment grâce à diverses rencontres entre leurs sportifs respectifs. – *(AFP.)*

## Birmanie

### LES REBELLES KARENS ANNONCENT LA MORT DE DOUZE MILITAIRES

Des combats sporadiques opposent, depuis le mercredi 8 août, les autonomistes karens aux troupes gouvernementales, près du village de Wang-Kha, situé dans le sud de la Birmanie, rapporte l'AFP à Bangkok. La guérilla avance le chiffre de dix-sept morts, dont douze soldats birmans et cinq combattants karens, indique-t-on de même source.

Le point fort de ces affrontements a été la reconquête, le jeudi 9 août, par la guérilla, d'une colline transformée par les troupes birmanes en base d'artillerie contre le village de Wang-Kha, à la frontière birmano-thaïlandaise.

Les troupes birmanes assiègent, depuis janvier, les bastions karens qui s'étendent sur plus de 700 kilomètres le long de cette frontière. C'est la plus grande offensive lancée par Rangoun, depuis trente-cinq ans, contre les combattants karens. Les Karens constituent la minorité ethnique la plus forte de Birmanie (7 % de la population) et l'une des plus actives, depuis 1949, dans la lutte contre le pouvoir central.

Rappelons qu'un jeune couple de Français, M. et Mme Bossu, avait été enlevé, et libéré six semaines plus tard, le 18 octobre 1983, par des rebelles karens. Les insurgés réclamaient, notamment, que la France cesse toute aide au gouvernement birman.

# Le Bhoutan en quête d'indépendance

*(Suite de la première page.)*

C'est ainsi qu'une délégation de Timphu s'est rendue, du 16 au 21 avril dernier, à Pékin pour y avoir des conversations sur la question frontalière. L'événement est passé presque inaperçu. C'était pourtant la première prise de contact officielle entre les deux pays, au niveau des hauts fonctionnaires, depuis l'annexion du Tibet par la Chine, en 1959. Le Bouthan avait alors fermé sa frontière et interdit le commerce entre les deux régions, qui s'effectuait jusqu'alors par quelques passes de l'Himalaya. (Un représentant chinois était cependant venu assister au couronnement du jeune roi Jigme Singye Wangchuck, en 1974.)

« *Il y a environ trois ans*, nous déclare le ministre des affaires étrangères, M. Lympo Dawa Tsering, *nous avons envoyé une note à la Chine pour envisager le démarquage de la frontière dans une zone de quelques centaines de kilomètres carrés où paissent les animaux des deux pays* » (le reste du tracé de la frontière, qui n'est pas borné, ne prête pas à contestation). Il ajoute : « *Les Chinois nous ont donné leur accord de principe, mais ont demandé un peu de temps avant de nous inviter à ouvrir une négociation.* » Cette démarche est le signe d'une notable manifestation d'indépendance de la part du Bhoutan. Dans le contexte subtil des relations entre Timphu et New-Delhi, l'initiative des Bhoutanais a toute son importance. Le roi assure qu'il n'en a informé les Indiens qu'après coup !

Selon un traité signé en 1949, après l'indépendance de l'Inde, celle-ci – s'inspirant de celui établi en 1910 entre le Royaume et l'Empire britannique des Indes – « guide » la politique étrangère du Bhoutan, lui verse chaque année une aide substantielle et le laisse, en principe, maître de conduire à sa guise ses affaires intérieures. Les choses ont cependant changé depuis bientôt quarante ans ! Et le Bhoutan poursuit pas à pas son émancipation internationale, avec habileté et constance.

L'ouverture d'un dialogue avec la Chine a, bien entendu, une portée politique beaucoup plus vaste que la simple question de la délimitation de la frontière et même que celle de la reprise des échanges. D'abord, son issue peut influencer l'important contentieux frontalier sino-indien. Ensuite, Timphu ne reconnaît-il pas ainsi la souveraineté de Pékin sur le Tibet ? Quoi qu'il en soit, Bhoutanais et Chinois sont convenus qu'il n'y avait pas de différend entre eux et que c'était une bonne chose de parler... La prochaine phase des conversations aura lieu à Timphu, fin 1984 ou début 1985. Et les Bhoutanais se montrent optimistes quant à ses résultats probables.

Le ministre des affaires étrangères assure que le traité avec l'Inde ne constitue pas une entrave à cette évolution. Si les autorités bhoutanaises tendent à minimiser la portée de ce document, elles n'en souhaitent cependant pas l'abrogation. Car, à la vérité, il représente le « parapluie » sur lequel Timphu pourrait compter en cas de menace de la part de la Chine. C'est la répression du soulèvement tibétain qui avait conduit le Bhoutan à s'appuyer sur l'Inde, mais force est de constater aujourd'hui qu'il est de moins en moins un protectorat de New-Delhi. Et que les dirigeants font tout pour le démontrer – messages et voyages à l'étranger, initiatives diplomatiques, prises de position dans les conférences internationales, appel à l'aide multinationale, etc. – tout en assurant, comme le fait M. L.D. Tsering, que les rapports avec l'Inde sont on ne peut plus « *fraternels, cordiaux, amicaux* ».

### La frontière himalayenne

L'influence de New-Delhi ne régresse, au demeurant, que très lentement. Le Bhoutan est encore le pays d'Asie du Sud qui entretient les meilleurs rapports avec l'Inde, et qui se plaint le moins de ses empiétements. Il est vrai qu'il aurait mauvaise grâce à le faire, compte tenu de l'importance de l'aide qu'il reçoit de son protecteur et des rapports de forces entre les deux pays.

En 1950, le premier ministre indien, Nehru (le père de Mme Gandhi), déclarait : « *Depuis des temps immémoriaux, l'Himalaya nous a procuré une somptueuse frontière* (avec la Chine). *Nous ne pouvons permettre le franchissement de cette barrière naturelle parce que c'est aussi la principale frontière de l'Inde.* » D'où l'importance stratégique que ce pays attache aux Etats-tampons de ces régions, y compris lorsqu'il s'agit de territoires aux fortes traditions d'indépendance, comme le Népal et le Bhoutan. Les mêmes considérations géopolitiques ont bien entendu été prises en compte lorsque le Sikkim, royaume himalayen proche du Bouthan, fut annexé par New-Delhi (1).

L'Inde a renforcé son système de défense dans tout l'Himalaya, après 1959, puis après sa défaite devant la Chine dans cette région, en 1962. Elle a construit les principales routes nord-sud et ouest-est du Bhoutan, pouvant permettre à ses troupes de gagner en une journée plusieurs positions avancées face à la Chine, où elles disposent déjà de camps, voire de véritables bases assurant notamment la surveillance de la liaison du Tibet à Gangtok, la capitale du Sikkim. Officiellement, quelques milliers de soldats indiens – Indian military training team (IMTRANT, groupe d'entraînement militaire) – sont au Bhoutan pour entraîner la petite armée bhoutanaise (cinq à six mille hommes), mais les observateurs estiment que leur importance est seulement de l'ordre d'une division, ce que laissent plutôt à penser les convois de ravitaillement que le voyageur croise sur les routes. C'est un chapitre, en tout cas, sur lequel les responsables bhoutanais sont avares de précisions. Le jeune roi assure : « *Nous n'avons pas d'armée indienne sur notre territoire, sinon nous n'aurions pas d'aussi bonnes relations. Nous avons seulement un corps expéditionnaire pour l'entretien des routes...* »

### A bout de bras

Depuis un peu plus de vingt ans, l'Inde soutient à bout de bras le Bhoutan, mais son assistance est appelée à diminuer sensiblement pour ne constituer que 0,44 % du total des financements de son cinquième plan (1982-1987).

Mais l'assistance indienne est nettement plus importante si l'on sait que, pendant des années, les Indiens, en l'absence de personnel bhoutanais, ont assuré le fonctionnement des différents services de développement, de l'éducation, le relevé géologique du pays, et cela entièrement à leurs frais. Ils participent aussi pour moitié avec l'Etat au capital de son unique établissement bancaire, la banque du Bhoutan. Entrent également dans le cadre de cette assistance extrabudgétaire, des opérations s'apparentant à des dons, comme la construction des routes principales, d'une cimenterie, ainsi que d'une centrale hydroélectrique souterraine de 336 Mgw, à Chukha, sur la rivière Wang-Chu. Les ingénieurs indiens pensent venir à bout de cette œuvre majeure en 1985. Le Bhoutan n'absorbera que le dixième de la production de la centrale d'ici à la fin du siècle. Le reste ira combler le déficit chronique du nord-est de l'Inde, et notamment de Calcutta... L'influence indienne s'étend enfin aux télécommunications ; puisque le Bhoutan a choisi de passer par l'Inde pour être enfin relié, par téléphone – dans peu de temps, assure-t-on, – au monde extérieur. C'est New-Delhi aussi qui financera l'achat d'un émetteur pour renforcer la station de radio locale...

### L'ouverture...

Sur la scène internationale, le Bhoutan suit une démarche discrète, conforme à sa « *façon de vivre bouddhique* » *(bouddhist way of life)*, paisible et comme à l'écart du monde. Même après son entrée aux Nation unies, en 1971, il eut du mal à se faire admettre comme un pays réellement indépendant. Ses initiatives ne laissent pourtant planer aucune ambiguïté sur sa volonté de prendre du champ par rapport à l'Inde – sans, toutefois, se livrer à une politique d'équilibre entre ce pays et la Chine, comme a tendance à le faire le Népal proche. « *Nous poursuivons aujourd'hui une politique tournée vers le monde extérieur* », déclare le ministre des affaires étrangères.

L'entrée de l'ONU fut un acte déterminant, mais le Bhoutan limite ses rapports à un nombre très réduit de pays. Il a établi des relations diplomatiques avec le Bangladesh (1981) et le Népal (1983) – deux pays qui ressentent, eux aussi, lourdement l'influence indienne – et cela était déjà suffisamment chargé de signification. Timphu souhaitait aussi depuis longtemps disposer d'un autre débouché vers l'océan Indien que le port de Calcutta. L'Inde a finalement octroyé, en 1983, un droit de transit à travers son territoire au commerce bhoutanais vers le Bangladesh, ainsi que vers le Népal. Le Bhoutan, qui ne perd pas une occasion de plaider, dans les conférences internationales, la cause des pays enclavés, n'en maîtrisera pas pour autant ses relations économiques extérieures, aussi longtemps qu'il formera une zone de libre-échange avec l'Inde (2). Cela l'expose, en particulier, à l'appétit d'hommes d'affaires indiens qui écoulent leurs denrées sur son territoire ou viennent y chercher des produits, dont il est impossible de dire qu'ils ne sont pas réexportés. « *Nous ne pouvons être maîtres de notre commerce extérieur, qui se fait en principe pour 95 % avec l'Inde, ni en connaître les chiffres exacts* », reconnaît un haut fonctionnaire de Timphu.

A l'ONU, cependant, ainsi qu'au sein du mouvement des pays non alignés dont il est membre, le Bhoutan ne s'est pas... aligné sur l'Inde au cours des votes sur les questions du Cambodge et de l'Afghanistan et s'est retrouvé parmi les pays modérés dénonçant la présence de « *troupes étrangères* » dans ces deux Etats.

L'ouverture de nouvelles relations diplomatiques est freinée par le manque de personnel et peut-être aussi par le souci de limiter le nombre de représentations étrangères à Timphu. Seuls, l'Inde – dont l'importante mission dans la capitale reflète les ambitions politiques – et le Bangladesh y disposent d'une délégation permanente. Dans la majorité des cas, les pays étrangers sont représentés auprès du royaume par leur ambassade à New-Delhi ; la France, pour sa part, ne s'y était pas manifestée depuis plusieurs années, ce qu'elle a fait en avril 1984. Inversement, le Bhoutan ne compte que trois ambassades à l'étranger – New-Delhi, New-York et Dhaka – et, depuis peu, un consulat général au Koweït (qui lui accorde une aide), chargé d'étendre les relations avec les Etats du Golfe. Mais, singularité de taille, il n'entretient pas de relations diplomatiques avec les Etats-Unis (3) ni avec l'URSS et les autres pays de l'Est. « *Nous ne voulons pas être impliqués dans les conflits des superpuissances* », déclare le roi Jigme Singye Wangchuck.

### ... et l'aide internationale

Sur le plan des relations économiques internationales, le Bhoutan a franchi plusieurs étapes ces dernières années. Il avait adhéré au plan de Colombo en 1962. Son admission aux Nations unies lui a ouvert l'accès aux organisations spécialisées de l'ONU. Principal donateur après l'Inde (25,5 millions de dollars pour la période de 1982-1987), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) distribue une large partie de l'aide internationale (65 millions de dollars, pour 1982-1987). Le Bhoutan bénéficie encore de prêts à faibles taux d'intérêt du Fonds international pour le développement agricole, de la Banque asiatique de développement et de l'Association internationale de développement, filiale de la Banque mondiale, sous l'égide de laquelle devrait se constituer bientôt un groupe consultatif international d'assistance au Bhoutan, comme il en existe pour d'autres pays. Timphu estime, en effet, que la procédure mise en place après la Conférence sur les pays les moins avancés – une réunion des organismes et pays donateurs a eu lieu en mai 1983, à Genève, sous la présidence du PNUD, – ne permet pas une mobilisation suffisamment efficace de fonds et que celle de la Banque mondiale devrait permettre d'aboutir à de meilleurs résultats.

Aussi bien, le royaume cherche-t-il à s'appuyer sur ces divers organismes multilatéraux pour financer son effort de développement plutôt que sur l'Inde, même si celle-ci est appelée à conserver une place prépondérante dans l'avenir proche. Cette évolution du Bhoutan le fait « tomber », par la force des choses, et malgré ses professions de foi pour le non-alignement, dans le champ de l'influence occidentale en matière de développement. Et cela afin d'assurer ce qu'on appelle à Timphu la « modernisation » du pays, en sauvegardant les traditions.

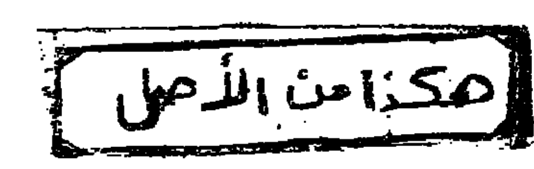
GÉRARD VIRATELLE.

**Prochain article : Handicaps et potentialités.**

(1) L'absorption du Sikkim par l'Inde a évidemment placé Timphu sur ses gardes. En 1975, au terme d'une longue bataille politique, l'Inde a imposé dans le royaume voisin, son protectorat depuis 1950, une réforme constitutionnelle ayant conduit à son annexion et à la destitution du souverain. Le Sikkim est aujourd'hui un Etat de l'Union indienne, ce que la Chine, apparemment, ne reconnaît pas. Mais Mme Gandhi ne pouvait tolérer l'instabilité du Sikkim et les velléités d'indépendance du monarque, dans une région que traverse la route du Tibet à Darjeeling, et où elle maintient également des troupes.

(2) La monnaie bhoutanaise, le Ngultrum (Nu) est à parité avec la roupie indienne.

(3) Le Bhoutan reçoit néanmoins une aide américaine indirecte à travers celle des organisations des Nations unies au financement desquelles participent les Etats-Unis et même quelques dons directs de personnalités américaines à des projets de développement spécifiques.



Le Monde

# politique

# APRÈS LE SCRUTIN RÉGIONAL EN CORSE

## Le RPR et le Front national à la recherche d'un candidat commun

De nos envoyés spéciaux

Ajaccio. – Après l'élection de l'Assemblée de Corse, au sein de laquelle l'opposition dispose, avec le Front national, d'une majorité relative de trente sièges (sur soixante et un), les états-majors politiques préparent activement l'élection du président, fixée au vendredi 24 août.

A gauche, M. François Giacobbi, dont la liste MRG arrive en tête de la majorité présidentielle avec 14,17 % des suffrages devant celle de M. Nicolas Alfonsi (13,80 %), a déjà fait savoir qu'il serait candidat aux trois tours de scrutin (deux à la majorité absolue et le troisième à la majorité simple).

M. Giacobbi a indiqué qu'il n'entend pas engager de pourparlers avec les autres partis de gauche. Arrivé en tête des trois listes, il attend de ses partenaires un strict respect de la discipline républicaine. M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du PS, a déclaré, lors d'une conférence de presse, lundi 13 août à Ajaccio, que son parti jouera le jeu de cette discipline républicaine, mais il a insisté sur l'importance de l'émergence de la « *nouvelle force* » que constitue, selon lui, l'alliance entre le PS et le MRG de Corse-du-sud. Au total, la gauche peut bénéficier de vingt-cinq voix. Il est exclu que celles des conseillers autonomistes (trois) ou nationalistes (trois) se portent sur M. Giacobbi, accusé de « clanisme ».

Avec vingt-quatre suffrages, la droite traditionnelle (19 élus pour la liste RPR-UDF-bonapartistes et 5 pour la liste CNIP-RPR dissidents) serait en minorité. Il lui faut donc trouver un terrain d'accord avec la liste du Front national conduite par M. Pascal Arrighi. Ce dernier, tout au long de la campagne, a récusé par avance la candidature de M. Jean-Paul de Rocca-Serra qualifié d'« *homme usé* ». Il a fait de ce retrait un préalable, auquel il ajoute la nécessité de définir un programme d'action. Mais le leader local du Front national souhaite une entente avec l'union de l'opposition : il a proposé deux candidats de substitution à M. Jean-Paul de Rocca-Serra : M. Jean Baggioni, maire et conseiller général UDF de Haute-Corse, et M. Jérôme Polverini, maire (RPR) de Pianottoli-Caldarello (Corse-du-Sud) depuis 1977, tous deux élus sur la liste d'union de l'opposition.

M. de Rocca-Serra a indiqué, lundi 13 août, qu'il ne pose aucun préalable à la négociation avec le Front national, estimant que le problème de la présidence est « *accessoire* ». « *Je n'ai pas mené une liste pour être candidat à la présidence mais pour réunir les conditions d'une majorité* », a-t-il déclaré. « *Cette majorité devra prendre une direction en vue de dégager une politique. Entre le Front national et nous, il n'y a pas de divergences sur la Corse. Tout le monde fera preuve de sagesse et de raison.* »

Le député et maire de Porto-Vecchio n'a pas le choix. Lors de la désignation de la tête de liste, il y a un mois et demi, il fut contesté dans ses propres rangs par des membres plus jeunes du RPR. Il est à présent confronté à M. Arrighi, qui, lui, n'a guère de concessions à faire puisque, de fait, il ne brigue pas la présidence.

Quant à M. José Rossi (UDF), il a affirmé, mardi, qu'il n'est « *absolument pas* » candidat à cette présidence. « *Je suis persuadé*, a-t-il indiqué, au micro de RMC, *que le Front national préférera laisser élire notre président Jean-Paul de Rocca-Serra, plutôt qu'un élu communiste, socialiste ou radical de gauche. Je pense qu'il appartient au Front national de délibérer sur ce point.* » « *Nous sommes prêts*, a-t-il ajouté, *à nous associer dans une majorité régionale avec les élus du Front national, car pour gérer la Corse sur le plan économique point n'est nécessaire d'aborder les grands débats idéologiques qui sont ceux de l'Assemblée nationale ou du Sénat* ».

« *Notre problème en Corse*, a conclu M. Rossi, *c'est de faire échec à la gauche. Je pense que le Front national commettrait une lourde erreur s'il lançait de manière définitive une exclusive contre tel ou tel membre de notre équipe.* »

### Bras de fer

M. Jean-Paul de Rocca-Serra pourrait donc céder la place à M. Jérôme Polverini. Agé de quarante-quatre ans, énarque, M. Polverini n'était pas partisan du statut particulier. Mais il passe pour un homme désireux de tirer des institutions nouvelles le meilleur parti.

Pour l'heure, le groupe RPR semble vouloir peser davantage sur la négociation, et, pour cela, se montre décidé à maintenir la candidature de M. de Rocca-Serra, afin de mettre le Front national au pied du mur. Toute défection à droite ferait en effet le jeu d'une gauche pourtant minoritaire. Mais la tonalité de M. de Rocca-Serra lui-même incline à penser que cette partie de bras de fer tactique est surtout destinée à l'opinion.

Déjà, RPR et Front national se rejoignent sur la composition du bureau de l'Assemblée. L'un et l'autre souhaitent un bureau élargi – notamment aux amis de M. Giacobbi.

Pour le RPR et l'UDF, cette épreuve qu'elle n'attendait pas est une partie difficile. Ils ne sont plus confrontés au jeu des partis implantés dans l'île de longue date ou à un ensemble d'élus inorganisés qu'il s'agit plus de séduire que de convaincre, mais à une force politique qui a, en grande partie, son centre de décision à Paris. C'est pourquoi M. de Rocca-Serra s'efforce désormais de strictement « *régionaliser* » la question de l'alliance avec le Front national local pour que celle-ci ne devienne pas une « *nouvelle affaire de Dreux* », comme l'a suggéré M. Nicolas Alfonsi.

**DOMINIQUE ANTONI et DANIELLE ROUARD.**

## Que vont faire les nationalistes ?

De notre envoyée spéciale

Que feront les séparatistes à l'assemblée ? « *Ils délibéreront le jour et plastiqueront la nuit* », prédit M. Arrighi. Les leaders de l'opposition n'ont guère apprécié la fantasia des indépendantistes qui ont fêté l'entrée de trois des leurs à l'assemblée, dans la nuit du 12 au 13 août. Mais, aux dernières municipales, l'opposition ne s'était guère privée de pétarader pour son succès...

L'« *Unité nationaliste* » s'est, pour sa part, réjouie, le 13 août, d'avoir « *infligé un cinglant échec à la stratégie du pouvoir* » qui tentait de « *marginaliser les nationalistes corses* ». Cette liste a obtenu des suffrages un peu partout sur l'île. « *Ceux qui ont voté nationaliste ne l'ont pas fait en échange d'un service à rendre ou d'un emploi... Les élus appliqueront scrupuleusement les décisions adoptées par l'ensemble des nationalistes qui se recommandent de ce combat unitaire.* »

La participation à l'assemblée est, à leurs yeux, un moyen parmi d'autres « *pour faire avancer la lutte sur le terrain* ». « *Il faudra occuper la rue, rassembler, renforcer les structures du contre-pouvoir* », disent-ils.

M. Pierre Poggioli, l'a d'ailleurs confirmé : politique légale et lutte clandestine sont solidaires d'une stratégie globale de combat. Le MCA (Mouvement corse pour l'autodétermination) a convoqué une assemblée générale pour le dimanche 19 août. La menace d'attentats pèse sur les insulaires comme une épée de Damoclès. Elle peut être désormais un moyen de pression utilisé par les nouveaux élus pour obtenir ce qu'ils demandent : le statut politique pour les emprisonnés, voire l'amnistie.

**D. R.**

*POINT DE VUE*

## Comment sauver le référendum

par HUGUES PORTELLI (*)

TOUT bien pesé, on peut se demander si l'échec de la révision de l'article 11 de la Constitution ne tient pas au dispositif de l'article 89 de cette même Constitution, ainsi qu'à la manière dont le président a été conduit à l'utiliser. Demander aux deux Chambres d'approuver la révision puis faire ratifier leur vote par le peuple aboutit à combiner deux logiques parfaitement contradictoires : la première est celle de la révision parlementaire, le vote des deux Chambres se poursuivant logiquement par leur réunion en Congrès, ce que fit Valéry Giscard d'Estaing en 1974 et en 1976. La seconde, référendaire, aboutit à donner le rôle essentiel à la ratification populaire, surtout lorsqu'il s'agit, comme en l'occurrence, de réviser la Constitution pour élargir le champ de la loi référendaire au détriment de la loi parlementaire. Il n'est pas étonnant que ces deux logiques se soient annulées et que le Sénat ait bloqué le système au nom de la « défense des libertés parlementaires ».

Dès le départ, les contradictions de la démarche du président de la République étaient visibles : s'il voulait tout à la fois élargir le domaine du référendum – et donc de la souveraineté populaire – et d'autre part celui de ses propres attributions – en gardant le monopole de la décision, – il devait s'attendre à l'opposition forcenée de l'opposition parlementaire, qui n'accepterait pas de se laisser dépouiller d'un nouveau pan de ses maigres pouvoirs. Dès lors, la seule solution, sauf à envisager d'entrée l'échec de la procédure et en la limitant à une simple opération tactique, était d'aller jusqu'au bout de la logique référendaire, en utilisant, comme l'avait fait le général de Gaulle, l'article 11 de la Constitution pour réviser ce même article et mettre à l'occasion son mandat en jeu devant le pays.

François Mitterrand s'est simplement arrêté à mi-chemin : il a refusé d'utiliser l'article 11, continuant à estimer que son utilisation pour une révision serait une violation de la Constitution, et il a déclaré qu'il ne mettrait sa responsabilité en jeu à l'occasion d'un référendum qu'en fonction de la situation. Dès lors, il se trouvait sous les feux convergents de ceux qui lui reprochaient de « jouer » avec le référendum (M. Debré) en n'allant pas au bout de sa logique et de ceux qui l'accusaient de porter atteinte au parlementarisme en renouant avec le référendum-plébiscite (la majorité sénatoriale).

Le résultat est clair : au-delà de l'échec de la révision, c'est le référendum qui est mortellement atteint : déjà, le « non » de 1969, le succès médiocre de 1972 avaient conduit à un quasi-abandon. Cette fois, il s'agit d'un rejet. Mais comment pouvait-il en être autrement ?

La logique référendaire de la V[e] République, que François Mitterrand n'a suivie qu'en partie, repose sur une vision des institutions aujourd'hui largement obsolète : celle d'un président de la République représentant l'intérêt général, qui n'appartient pas aux partis, est titulaire du pouvoir d'Etat et responsable devant le peuple. Dans cette conception, le dialogue entre le président et le peuple, via les élections et le référendum, constitue le poumon du système.

### Un double verrouillage

Or il faut bien dire que cette conception n'a pu fonctionner qu'aussi longtemps qu'un personnage charismatique s'est trouvé à la tête de l'Etat (de Gaulle jusqu'en 1968) et surtout que deux autres phénomènes ne sont pas venus perturber le système : le fait majoritaire, prolongé par la bipolarisation, qui faisait du président, quand bien même se serait-il voulu le président de tous les Français, le prisonnier de sa majorité, et la renaissance des partis politiques, à partir du moment où ceux-ci étaient transformés en machines électorales destinées à propulser un présidentiable à l'Élysée. Prisonnier de sa majorité et de son parti, comment le président pourrait-il recourir à l'article 11, dialoguer avec le peuple sur des questions essentielles sans qu'aussitôt on l'accuse, dans l'opposition, de recourir au plébiscite, voire, comme aujourd'hui, de vouloir se refaire une légitimité sur le dos de l'opposition en lui dérobant son électorat ? Le verrouillage est double : par les partis de la majorité présidentielle au nom du programme durant les débuts du septennat, par ceux de l'opposition, durant la seconde.

Le général de Gaulle lui-même était d'ailleurs tombé victime de cette contradiction. N'était-il pas devenu progressivement l'homme d'une majorité, d'une coalition, et les majorités référendaires et électorales n'avaient-elles pas fini par coïncider ? Au fur et à mesure que son charisme a décliné et que la querelle institutionnelle s'est estompée, remplaçant le clivage sur le régime par une opposition gauche/droite, le recours au référendum « au-dessus des partis » devenait impossible. *A fortiori* pour ses successeurs, qui non seulement n'avaient pas son « équation personnelle », mais surtout étaient les représentants de partis.

Dans la mesure où l'on voit mal comment opérer un retour en arrière au moment où toute la classe politique et l'opinion se sont désormais structurées en fonction de cette réalité nouvelle, quel avenir peut-il y avoir pour le référendum ?

« *C'est un principe de base de la V[e] République et de ma propre doctrine que le peuple français doit trancher lui-même dans ce qui est essentiel à son destin* », affirme le général de Gaulle dans ses *Mémoires d'espoir*. La seule façon de permettre à la souveraineté populaire de s'exprimer sans que le référendum soit bloqué par un conflit de pouvoir entre le Parlement et le président, n'est-ce pas finalement de laisser le peuple se saisir lui-même : le référendum à initiative populaire, sous sa variante suisse ou italienne (abrogatif) permet au peuple de réviser les décisions de la classe politique sans dépendre du bon vouloir de celle-ci tout en évitant tout risque plébiscitaire.

N'était-ce pas d'ailleurs ce qu'envisageait François Mitterrand en juillet 1981 avant qu'il n'argue de la difficulté d'organiser de tels référendums (ce qui est très discutable) pour en renvoyer l'hypothèse à un lointain avenir ? Et ne serait-ce pas aussi le moyen, en brisant le monopole électoral des grands partis, de faire apparaître de nouveaux mouvements susceptibles, qui sait, d'élargir une majorité présidentielle ?

(*) Professeur de droit public et de sciences politiques à l'université Paris-X Nanterre.

## RÉACTIONS

● M. FRANÇOIS GIACOBBI : « *Le MRG est la première formation de gauche en Corse.* » – M. François Giacobbi, tête de la liste du MRG de Haute-Corse à l'élection régionale du 12 août, estime que son parti, représentant « *la deuxième formation politique de la Corse et la première formation politique de gauche en Corse, il faudra bien en tirer toutes les conséquences...* ».

Dans une déclaration à l'AFP, M. Giacobbi, sénateur, MM. Jean Zucarelli et Jean-Paul Luisi, députés radicaux de gauche, assurent qu'« *ils appliqueront à la lettre les principes énoncés pendant la campagne, à savoir : non à la violence, au racisme et au séparatisme, oui à la paix civile, à la fraternité et à l'unité nationale* ».

● M. JEAN POPEREN : « *Un cinglant désaveu aux prétentieux des partis de droite.* ». – M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du PS, constate : « *L'ensemble de la gauche progresse, y compris l'alliance des socialistes et des radicaux de gauche ; l'union des partis de droite – RPR et UDF – recule et subit un très dur échec...*

» *Après tout leur tintamarre de ces derniers jours, c'est un cinglant désaveu aux prétentions des partis de droite, qui, n'ayant rien à dire sur les sujets importants, n'ont d'autre emploi que de tenter de déstabiliser et troubler la vie démocratique de notre pays (...). M. Pons, décidément en panne d'imagination, aurait été bien inspiré de s'éviter de reprendre le refrain de la dissolution, qui n'est décidément pas de saison.*

» *L'agitation des chefs de la droite n'a d'autre effet que d'apporter de l'eau au moulin des extrémistes du Front national, qui, certes, se retrouvent en Corse en dessous de leur score surprise des élections européennes, mais n'en représentent pas moins une fraction importante de la droite. Les autres formations de droite vont-elles, en Corse comme à Dreux et ailleurs, s'allier au Front national ? (...)* »

● M. PIERRE BAUBY : *Les problèmes fondamentaux ne sont pas réglés* ». – M. Bauby, secrétaire politique du PCML (marxiste-léniniste), a déclaré : « *Ni le statut particulier de la Corse ni la dissolution et la nouvelle composition de l'Assemblée régionale ne permettent de régler les problèmes fondamentaux qui se posent au peuple corse : absence de développement économique, salaires inférieurs de 20 %, chômage record, domination des clans, culture aliénée, etc.*

## La composition de la nouvelle assemblée

**Trente-six sortants réélus, vingt-cinq nouveaux venus – dont deux femmes, – le personnel politique de la seconde Assemblée de Corse est renouvelé à plus de 40 %. Le Front national et la liste d'Unité nationaliste accentuent ce renouvellement. A l'exception de la liste conduite par M. Jean-Paul de Rocca-Serra où tous les élus, sauf un, sont des sortants, chaque liste a peu ou prou renouvelé ses représentants. La moyenne d'âge des soixante et un élus est de cinquante ans ; c'est aussi celle des neuf élus de la liste conduite par M. Nicolas Alfonsi. La liste du Front national compte dans ses rangs le doyen de l'Assemblée avec M[e] Roger Palmieri, quatre-vingt-deux ans, et les indépendantistes, le benjamin avec M. Dominique Gallet, vingt-six ans. Le groupe Unité nationaliste, qui compte trois élus est, en moyenne d'âge, le plus jeune : trente-huit ans, alors que le plus âgé est celui de l'UPC, cinquante-neuf ans. Les deux femmes élues dans cette Assemblée sont M[mes] Nicole Borelli, de la liste du Front national, et Agnès Benetti, sur la liste du PCF.**

**Liste du Front national :**

MM. *Pascal Arrighi ;* Denis Celli ; Roger Palmieri ; Jean-Baptiste Calendini ; Jean-Paul Battesti; M[me] Nicole Borelli.

**Liste MRG :**

MM. *François Giacobbi;* Jean-Paul Luisi, député; Emile Zuccarelli ; Paul-Xavier Serafino ; Xavier Colonna; Albert-Roland Calloni; Dominique Baldacci ; Jean-Luc Chiappini ; Antoine Parodin.

**Union du peuple corse :**

MM. *Max Simeoni;* Dominique Lucchini ; André Fazi.

**Liste d'union socialiste et radicale :**

MM. *Nicolas Alfonsi;* Prosper Alfonsi, ancien président de l'Assemblée régionale ; Jean Motroni; Pascal Pozzo di Borgo ; Paul Scarbonchi ; Vincent Carlotti ; Charles Cesari ; Ange Pantaloni ; Toussaint Luciani.

**« Unita nazionalista » :**

MM. *Pierre Poggioli ;* Dominique Gallet ; Yves Stella.

[M. Pierre Poggioli, militant nationaliste de longue date, licencié en droit, après des études à l'université de Nice, – où il s'est formé au militantisme dans les milieux d'extrême droite, – animateur de la Consulte des comités nationalistes, dissoute en 1983, est responsables du Mouvement corse pour l'autodétermination. C'est lui qui a permis la médiation et évité, par son engagement personnel, l'affrontement entre les nationalistes et les forces de l'ordre le 17 janvier 1984, à Serrierra, lors de l'enterrement d'un militant de l'ex-FLNC, Etienne Cardi, tué par sa propre bombe. Il est considéré comme l'un des théoriciens et des tacticiens les plus en vue du mouvement nationaliste.]

[M. Dominique Gallet, vingt-six ans, est éleveur, mais il est surtout connu pour être l'un des chanteurs du groupe Canta u populu Corsu, qu'il a quitté pour des raisons politiques. Il a conduit la liste du MCA aux élections municipales de mars 1983, à Corte.]

[M. Yves Stella, quarante-trois ans, est représentant de commerce et ex-militant de l'ex-FLNC. Il a été en juin 1978 déféré devant la Cour de sûreté de l'Etat, puis condamné à quinze ans de réclusion : il est rentré en Corse en juillet 1981 après l'amnistie générale. Il est l'un des animateurs du MCA. Il joue un rôle actif dans la rédaction du journal nationaliste *U Ribombu* est considéré comme le représentant de la « gauche » du mouvement nationaliste.]

**CNIP :**

MM. *Joseph Chiarelli ;* François-Marie Geronimi ; Jean-Chrisostome Léandri ; Louis-Ferdinand de Rocca-Serra ; Jean-Marc Baleli.

**Liste d'opposition nationale :**

MM. *Jean-Paul de Rocca-Serra*, député RPR; Charles Ornano, sénateur (NI) ; José Rossi ; Pierre Pasquini, ancien député ; Jean Baggioni ; Jean-Charles Colonna ; Jérôme Polverini ; Paul Donat-Poli ; Jean-Louis Albertini ; Jean-Ange Colonna ; Xavier Villanova ; Pierre-Philippe Ceccaldi ; Paul Patriarche ; Jean Vellutini ; François-Antoine Gandolfi ; Jules-Paul Natali ; François Piazza-Alessandrini ; Henri Antona ; Antoine Gambini.

**PCF :**

MM. *Dominique Bucchini ;* Alfonse Tamburini ; Albert-Paul Stéfanini ; Albert Ferracci ; Antoine Canioni ; Paul Bungelmi ; M[me] Agnès Benetti.

## Vivre avec Le Pen

*(Suite de la première page.)*

Ce phénomène revêt, pour ces deux derniers partis, un caractère de réelle gravité, puisque les gains qu'ils tirent de l'affaiblissement des deux partis majoritaires à l'Assemblée nationale, sont annulés, et de beaucoup, par les pertes sur leur droite. Le mouvement vers la droite et l'extrême droite s'affirme ainsi en France avec une force sans précédent récent, si l'on veut bien admettre que le gaullisme de 1947 ou 1958 n'était pas la droite, mais un mouvement *sui generis*.

Alors que doit faire l'opposition nationale ? D'abord un très grand effort pour reconquérir ces électeurs perdus en privilégiant l'enracinement des candidats. En même temps, un effort de réflexion, qui se défie de la politique de l'a-priori, de l'incantation et de l'ostracisme. Aucun électorat n'est jamais captif, et c'est encore plus vrai en France à droite qu'à gauche. Encore ne faut-il pas que la maison de famille rompe avec les enfants fugueurs.

A qui fera-t-on croire que les 2 200 000 électeurs de Le Pen le prennent pour un fasciste ? Cessons de nous ridiculiser ! Le Pen est un homme de groupuscule, assurément violent, et dont certaines idées sont plus que dangereuses. Sa force a été créée de toutes pièces par le socialisme au pouvoir, qui, en ne cessant de le dénoncer et de l'accuser de toutes les perversités, lui a amené des flots d'électeurs.

J'ai, durant toute ma vie politique, combattu Le Pen, ses amis de l'OAS et la plupart de ses idées : l'attachement à la peine de mort, le racisme et la xénophobie notamment. René Capitant et moi avons mis un terme à son règne au quartier Latin. Je n'en suis que plus libre pour demander à l'opposition de ne pas tomber dans le piège tendu par le pouvoir et de ne pas se lancer dans l'exclusive et l'imprécation. Au contraire, il faut affirmer que tout ce qui s'oppose à ceux qui nous gouvernent doit être compté comme opposant, comme le peuple le compte lui-même, dans la masse d'une seule opposition, face à un pouvoir qui a la plus faible base démocratique qu'ait jamais eue aucun gouvernement en France depuis plus d'un siècle.

L'union de l'opposition est pour elle une question de vie ou de mort. En contrepartie de l'entente de l'opposition, il faut vivre avec Le Pen comme on vit avec son mal, et faire ce qu'on fait en politique : montrer ce qui est possible, ce qui est sain, ce qui est admissible et ce qui ne l'est pas. Discuter. Réfléchir. Admettre ou repousser.

Il ne doit pas être plus difficile d'avoir dans une assemblée des collègues du Front national que d'avoir dans un gouvernement, comme sous de Gaulle et Mitterrand, des ministres communistes. De leurs idées, on en prendra et on en laissera. Le métier politique consiste à exprimer les divergences d'un peuple et à faire ensuite que « la république ait figure de gouvernement ».

Cela peut continuer à se faire, si chaque homme politique veut bien se persuader que ses adversaires ne cessent pas d'être des Français.

**PIERRE BAS.**

● *Précision.* – M. Jean-Michel Rosenfeld, ancien attaché de presse de M. Pierre Mauroy à l'hôtel Matignon, a été nommé le 8 août (*JO* du 11 août) membre du cabinet de M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Attaché parlementaire, M. Rosenfeld est chargé des relations avec la presse.

● *Lendemain d'élection : un blessé.* – M. Hervé Martin, vingt et un ans, qui fêtait, à Evisa (Corse-du-Sud), lundi 13 août, au petit matin, la victoire d'une liste aux élections régionales corses, a été grièvement blessé d'un coup de fusil de chasse parti accidentellement. Son état était jugé critique lundi dans la soirée.

● *Arrestation en Haute-Corse d'un militant présumé de l'ex-FLNC.* – Jean-Nicolas Antoniotti, un militant présumé de l'ex-FLNC, condamné par contumace le 26 juillet par le tribunal de grande instance de Bastia à six mois de prison, a été arrêté lundi 13 août à Vallica (Haute-Corse). Interpellé en juillet 1983 alors qu'il distribuait dans les rues d'Ile-Rousse des tracts de l'ex-FLNC, armé et masqué, puis relâché après avoir été inculpé de « *reconstitution de ligue dissoute et infraction à la législation sur les armes* ». Jean-Nicolas Antoniotti devait comparaître à partir du 19 juillet devant le tribunal de grande instance de Bastia. Ne s'étant pas présenté à l'audience, il sera rejugé jeudi 16 août par ce même tribunal.

Le Monde

# société



## Place aux enfants

# Presse de rêve et journaux d'actualité

*« Nos principaux concurrents ? Je dirais avant tout que ce sont les marchands de confiserie. »* Pour M. Salvador Soldevila, directeur de la rédaction du *Journal de Mickey*, la crise que traverse la presse destinée aux enfants n'existe pas. *« Nous avons retrouvé nos ventes des années 70, époque où* Pif-gadget *était notre rival numéro un. La permanence du phénomène Disney a joué en notre faveur. La commercialisation de l'image de marque de Mickey, ce que nous appelons son « merchandising », a sans aucun doute eu un effet bénéfique. De plus, nous constatons un net rajeunissement de notre lectorat. Il est vrai que dans le même temps, nos lecteurs nous quittent plus tôt. A douze ans, la majorité d'entre eux préfèrent passer à la presse spécialisée adulte. »*

Aujourd'hui, à raison de 400 000 exemplaires par semaine, le *Journal de Mickey*, qui vient de fêter ses cinquante ans d'existence, demeure, avec *Pif* (390 000 exemplaires en moyenne hebdomadaire pour l'année 1983) l'exemple du succès dans la continuité.

A l'opposé, des titres prestigieux comme *Spirou* ou le *Journal de Tintin* ont vu leurs ventes fléchir sérieusement ces dernières années. Début 1970, *Tintin* tirait à 450 000 exemplaires. En 1983, la moyenne de diffusion par numéro ne s'élevait plus qu'à 56 000 exemplaires... Les responsables de cette situation ? Bien sûr, on évoque la crise, la télévision. Mais ce n'est pas tout. Les goûts des enfants ont évolué. *« Nos lecteurs préfèrent souvent lire des albums*, déclare l'une des animatrices de la société Lombard France. *C'est pour cette raison qu'à* Tintin *nous publions dorénavant davantage de récits complets dans le journal. En outre, nous sortons régulièrement des numéros spéciaux consacrés à des thèmes comme l'absurde, l'aventure, les histoires de détectives. »*

Dans cet ensemble des publicationsqui revendiquent l'appellation de journaux de loisirs, *Fripounet* occupe une place particulière. Ce mensuel est en effet uniquement diffusé par abonnements (1). De plus, outre les habituelles bandes dessinées, enquêtes et jeux, cette publication propose à ses lecteurs une rubrique de « réflexion religieuse ». *« Nous sommes d'obédience chrétienne*, précise M. François-Marie Pons, rédacteur en chef de *Fripounet. Nous travaillons en liaison avec l'Action catholique des enfants (2) qui organise une vingtaine de milliers de clubs Fripounet à travers toute la France. Certains articles sont d'ailleurs écrits par les jeunes de ces clubs. »*

Malgré cette organisation, les ventes de *Fripounet* (qui diffusait 174 000 exemplaires en 1974) régressent. *« Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte*, ajoute F.-M. Pons. *La baisse de la natalité ajoutée à la concurrence de la télévision ne nous aident pas. A cela vient s'ajouter la concurrence de titres comme* Astrapi *ou* Mikado *qui visent exactement les mêmes tranches d'âge que nous, c'est-à-dire les sept-douze ans. »*

Il est vrai que l'apparition d'un nouveau type de journaux sur le marché de la presse enfantine a redistribué les cartes. Deux groupes en sont à l'origine : Bayard-Presse (lui aussi d'obédience chrétienne) et les éditions Milan installées à Toulouse.

### « Privilégier la création »

Le souci premier de Bayard-Presse est de fixer son lectorat. Depuis 1970, plusieurs journaux ont été lancés qui correspondent à des tranches d'âge précises : *Pomme d'Api* (trois-sept ans), *Astrapi* (sept-onze ans), *Okapi* (dix-quatorze ans). Tous ces titres dépassent les cent mille exemplaires. A ces publications s'ajoutent des mensuel : *les Belles Histoires, J'aime lire* (à partir de sept ans) et *Je bouquine* (à partir de dix ans), plus particulièrement consacrés à la lecture. Pour Anne-Marie de Besombes, directrice de la rédaction d'*Okapi*, il s'agit *« de répondre au goût des enfants. Il faut privilégier la création »*. Le « goût des enfants », voilà bien le problème. Chaque éditeur semble avoir là-dessus « sa » conception.

A *Astrapi* et *Okapi*, on dose l'imaginaire et le réel avec un net avantage pour ce dernier aspect. Le but ? Faire découvrir à l'enfant sur le mode d'une lecture active (à l'aide de fiches, de jeux, de bricolages) la réalité du monde qui l'entoure. La protection de la nature (thème vedette de la presse enfantine), les métiers, les techniques, l'histoire, le sport constituent des valeurs sûres. Dans *Okapi*, la rubrique courrier des lecteurs occupe une place importante : on peut y lire des lettres d'enfants qui échangent, comme des grandes personnes, des conseils pour vaincre la timidité ou qui débattent de l'opportunité d'aller sur la Lune plutôt que de combattre la faim dans le monde.

La démarche des éditions Milan (dont les animateurs précisent qu'ils sont « laïcs ») est assez proche de celle de Bayard-Presse : à preuve des titres comme *Tobbogan* (à partir de trois ans) ou *Mikado* (pour les huit-douze ans). Néanmoins, ces journaux sont conçus différemment. *« Nous tenons à rester en contact avec les enfants*, affirme M. Alain Oriol, rédacteur en chef de *Mikado. Nous travaillons avec des instituteurs et des psychologues de l'université du Mirail pour mettre au point et tester des jeux. Nous nous déplaçons très souvent dans les écoles. Nous croyons beaucoup aux vertus de la co-éducation : les parents sont friands d'un presse qu'ils peuvent partager avec leurs enfants. »* Dans les cartons des éditions Milan, un projet qui verra le jour courant septembre. Il s'agit d'un mensuel, *Premières Nouvelles*, qui présentera l'actualité aux enfants. En somme, une sorte de rêve... d'adulte.

Les adultes ! Voilà bien les diables. *« Ils ont trop longtemps écrit pour les enfants »*, remarque Mme Monique Ribis, l'une des animatrices de la Coopérative enseignement laïc (3), le « bras » imprimeur du mouvement Freinet qui publie notamment *J Magazine* (pour les cinq-sept ans) et *BTJ* (huit-douze ans). Ces deux mensuels, uniquement diffusés par abonnement (tirage : 25 000 exemplaires), privilégient l'expression libre des enfants. Des récits tirés de la vie quotidienne, des enquêtes sur des sujets très divers contribuent à faire des enfants qui les signent *« les acteurs culturels de leur temps »* pour reprendre une expression de Mme Ribis. *« Si le quotidien est très présent*, poursuit-elle, *le rêve occupe une place non négligeable. Les enfants aiment transposer ce qu'ils sont dans des personnages fantastiques. »* L'expérience de *J Magazine* et de *BTJ* demeure unique en son genre. On peut en saisir les soubassements en consultant au CLEMI (4) l'imposante collection de journaux scolairesémanant d'écoles Freinet mais aussi d'institutions plus traditionnelles. De *l'Echo des cartables* à *Jean Peuplu* en passant par *Le soleil est pour tout le monde* ou *le Pays des rêves*, les six-douze ans se livrent dans ces feuilles à une véritable débauche de poésie, de rêve et de fantasmes. Ils écrivent sur le ciel, les étoiles, le soleil, la mort, la violence, la douleur, leurs chagrins, la guerre. L'avenir ? Ils n'en parlent guère. Ou alors c'est à l'image de Philippe, onze ans, qui écrit dans *la Voix des enfants* : *« Si j'avais un robot pour faire mon lit (...), mes devoirs, la vaisselle, me laver, ranger mes affaires, je crois que je m'ennuierais. »*

*Amis-Coop* (5) est aussi fait par des enfants mais les articles sont revus et mis en forme par les membres du comité de rédaction (adultes) de la Scattoce (6). Essentiellement diffusé par le canal des coopératives scolaires, *Amis-Coop* voit lui aussi sa diffusion baisser : après avoir longtemps plafonné à 100 000 exemplaires, il n'en atteint plus aujourd'hui que 71 000. Une fois de plus, les responsables invoquent la crise (*« Nous avons constaté un fléchissement des abonnements dans les régions les plus touchées sur le plan économique »*) et dans une moindre mesure, la télévision.

Les enfants se désintéressent-ils de la presse ? Les succès des « nouveaux » journaux démontrent le contraire. Vivant sous le règne de l'image, ils sont plus que jamais sensibles à la présentation de leurs magazines. Quant à la question de l'imaginaire, il conviendrait plutôt de se demander si ce ne sont pas les adultes qui ont cessé de rêver.

BERNARD GÉNIÈS.

**Prochain article :**

**DÉBROUILLE EMBROUILLES ET P'TITS BOULOTS**
**par DANIELLE ROUARD.**

(1) *Fripounet*, 31, rue de Fleurus, 75296 Paris Cedex 06.

(2) Action catholique des enfants, 6, rue Duguay-Trouin, Paris-6e.

(3) CEL : BP 101, 06322 Cannes-La Bocca Cedex.

(4) Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information, 4/6, passage Louis-Philippe, 75011 Paris.

(5) *Amis-Coop*, 101 bis, rue du Ranelagh, 75016 Paris.

(6) Société coopérative des arts et techniques de l'Office central de la coopération à l'école, 101 bis, rue du Ranelagh, 75016 Paris.

★ Dans notre série d'articles intitulée *Place aux enfants*, nous avons déjà publié les articles suivants :

« Les petites personnes », par Robert Solé (*le Monde* du 2 août) ;

« Villes-prisons, villes rêvées », par Olivier Schmitt (3 août) ;

« Des s'hêtres loin de la ZUP », par Roger Cans (3 août) ;

« Où qu'elle est la télé ? », par Jean-François Lacan (4 août) ;

« Les bons points de l'instit' », par Marc Ambroise-Rendu (4 août) ;

« Fiers citoyens de Schiltigheim », par Daniel Schueidermann (7 août) ;

« Y a beaucoup de guerres qu'on voit pas à la télé », par Charles Vial (7 août) ;

« Michaël Jackson plutôt que Dorothée », par Françoise Tenier (9 août) ;

« Le cinéma bouscule le théâtre », par Bernard Raffali (10 août) ;

« Bonjour les ordinateurs », par Cécile Collas et Jean-François Lacan (11 août) ;

« Cherche grande personne pour jouer », par Philippe Bernard (14 août).

## Un reporter-radio de onze ans...

**La ville de Paris a organisé des conservatoires et « ateliers d'expression culturelle » où les jeunes peuvent s'initier à la musique, au théâtre, à la poterie, à la reliure ou à d'autres formes d'art ou d'artisanat, voire à l'informatique. Moins connu est l'atelier « d'expression téléradiophonique ». Un garçon de onze ans donne ici son témoignage sur cette activité.**

C'est ma mère qui m'a parlé pour la première fois de l'atelier de l'ADAC (1). J'ai tout de suite eu envie d'y aller, car l'idée de faire des reportages et des interviews m'amusait. Plus tard, j'ai envie de devenir reporter. En principe, on ne pouvait y aller qu'à partir de treize ans, mais on m'a pris à l'essai quand même, et ça a marché !

Au début, nous simulions des interviews. L'un faisait l'intervieweur, l'autre l'interviewé, et le reste le public. Par exemple, j'ai inventé des rencontres avec Omar Sharif, Jean-Paul Belmondo, Georges Lucas, etc.

Maintenant, nous réalisons de vraies interviews. Nous choisissons un sujet. Nous l'étudions avec la prof qui nous donne des renseignements et des informations ; puis, nous inventons les questions. Chacun propose une question, puis nous améliorons ensemble. Enfin, nous mettons ces questions dans un ordre logique, et nous nous entraînons à les poser au micro. La prof simule la personne interrogée. Pour terminer, nous prenons rendez-vous avec ceux que nous voulons rencontrer.

Nous avons donc pu faire des interviews des enfants de l'atelier d'informatique de l'ADAC, sur la péniche, et de la directrice de cet atelier : on avait préparé vingt-trois questions. Ensuite, le même jour, nous avons interrogé le marinier qui conduit la péniche. Là, c'était improvisé, et on a recommencé trois fois l'interview. Une autre fois, nous avons rencontré un souffleur de verre.

Nous apprenons à poser les questions suivant la situation, même quand ce n'est pas préparé, et les réponses des gens nous apportent beaucoup de renseignements. La préparation des questions est aussi très intéressante, car nous pouvons les améliorer, même sur place. Quand l'interview est finie, nous coupons les blancs, les hésitations et ce qui est moins instructif. C'est du vrai travail de journaliste de radio.

Pour l'instant, nous ne sommes pas très nombreux, mais j'espère que l'année prochaine, d'autres enfants et adultes pourront venir à cet atelier, car il est vraiment intéressant et nous fait découvrir beaucoup de choses nouvelles.

CLÉMENT SABATIER.
*(11 ans.)*

(1) Association pour le développement de l'animation culturelle, 27, quai de la Tournelle, Paris (5e).

## LES SURPRISES DE LA GÉNÉTIQUE

# Cousin, mon frère

Deux jumelles britanniques ont accouché le 12 août à Chesterfield l'une d'un garçon, l'autre d'une fille. Le fait serait banal si les accouchements ne s'étaient produits à cinquante-trois minutes d'écart, et, surtout, si ces deux citoyennes britanniques n'étaient mariées à un couple de jumeaux. Symétrie et synchronie parfaites, puisqu'il s'agit dans les deux cas de jumeaux « vrais », Peter et John Collister d'un côté, Pauline et Pat de l'autre ayant la même constitution génétique. Les deux enfants sont cousins aux yeux de la loi. Biologiquement, on peut pourtant les considérer comme frère et sœur, puisque l'un et l'autre ont des parents génétiquement « interchangeables ».

Thème constant de la mythologie, la gemellité intrigue. Souvent redoutée, parfois acclamée, la naissance d'enfants jumeaux a toujours été un événement. On distingue les jumeaux fraternels, dizygotes ou « faux jumeaux » et les « jumeaux vrais » ou monozygotes.

Parce qu'ils représentent deux copies génétiquement identiques d'un même individu, les jumeaux offrent en théorie de remarquables possibilités d'études en matière d'hérédité. Outre celle de l'intelligence (qui anime une controverse vieille de plus d'un siècle relancée récemment par les tenants de la sociobiologie), l'hérédité de nombreuses maladies a ainsi pu être étudiée... sans qu'on puisse véritablement conclure.

L'un des aspects les plus passionnants des jumeaux est sans doute l'analyse des liens qui les unissent, leur vie durant. Ainsi, par exemple, Pauline et Pat Collister ont vécu toutes les phases de leurs grossesses de manière identique, souffrant des mêmes crampes abdominales et ayant *« les mêmes fringales d'escalopes et de côtelettes »*.

### Agressivité

Psychologie encore avec la première mondiale réalisée à Toronto pour séparer Lin et Win Htut, deux siamois originaires de Birmanie et âgés de deux ans et demi. L'opération a nécessité dix-sept heures de travail et la participation de quarante-trois praticiens. Les deux enfants, normaux au-dessus du diaphragme, disposaient chacun de chromosomes mâles et se partageaient les mêmes organes génitaux masculins.

*« Nous savions que les parents voulaient un garçon et ils pensaient que Lin, plus agressif, était celui auquel ce sexe conviendrait le mieux »*, ont déclaré les médecins. Les chirurgiens ont donc *« construit »* un vagin à Win Htut, devenue transexuelle, tandis que son frère sera, un jour, en mesure de procréer.

Trois jours plus tard, des féministes canadiennes dénonçaient à Ottawa, le *« stéréotype désolant »* qui a prévalu dans la décision d'attribuer le sexe masculin a... plus agressif des deux siamois. Selon Mme Louise Dulude, vice-présidente du comité d'action nationale sur le statut de la femme, l'idée selon laquelle les hommes sont plus agressifs que les femmes repose sur *« des preuves douteuses »*...

JEAN-YVES NAU.

## L'attentat à la gare de Lyon-Perrache revendiqué au nom de l'ASALA

De notre correspondant

Lyon. – *« L'engin avait été placé pour faire des victimes »* : M. Georges Peyronne, nouveau préfet délégué pour la police du Rhône, a très vite relevé la gravité de l'attentat commis lundi 13 août à la consigne de la gare de Lyon-Perrache. C'est à 17 h 20 qu'un enfin placé dans un casier de la consigne automatique a fait explosion. Le hall de la gare rénovée n'était pas, à cette heure, très fréquenté : seuls deux jeunes gens ont été commotionnés légèrement par le souffle de la déflagration alors qu'une forte odeur de poudre était perçue par les premiers témoins.

Une trentaine de casiers ont été détruits ou endommagés. Les lames métalliques d'un faux plafond ont été arrachées sur une dizaine de mètres. Les enquêteurs ont rapidement établi que l'explosif avait été enfermé dans un cylindre de fonte. La mise à feu du dispositif n'aurait pas été « parfaite » : la défaillance d'une soudure entre le système d'allumage électrique et le tube chargé d'environ 200 grammes d'explosifs explique l'impact relativement faible de la déflagration.

Les policiers n'ont pas attendu très longtemps la première revendication de cet acte criminel : à 20 h 20, un correspondant anonyme indiquait, par deux fois, au bureau lyonnais de l'Agence France-Presse : *« L'ASALA (1) frappera une nouvelle fois. »* Cette revendication téléphonique n'est, pour le moment, qu'un élément de l'enquête qui cherche – notamment par l'analyse de l'explosif non détruit – à établir d'utiles comparaisons. – C. R.

(1) Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie.

## A SAINT-JEAN-DE-LUZ

# Plusieurs centaines de personnes ont manifesté contre la violence au Pays basque

De notre correspondant

Saint-Jean-de-Luz. – Plusieurs centaines de personnes ont répondu, lundi 13 août, à l'appel à manifester lancé par le conseil municipal de Saint-Jean-de-Luz et par la toute récente Union pour la défense des industries touristiques du Pays basque (UDIP – *Le Monde* du 5 août). Un rassemblement convoqué à la suite de l'attentat, le 8 août, contre l'office du tourisme de la cité portuaire, attentat revendiqué par Iparretarrak.

Entouré de nombreux élus de la région, le président de l'UDIP, M. Augustin Arcondegui, a tenu à dépassionner les esprits des hôteliers et commerçants qui auraient tendance à attribuer au mouvement autonomiste basque la seule responsabilité dans la baisse de fréquentation touristique et à faire l'amalgame entre terrorisme et défense de l'identité culturelle.

Une confusion facilitée par la conjonction de deux types de violence poursuivant des objectifs opposés : d'un côté les neuf assassinats en huit mois de réfugiés basques espagnols revendiqués par le GAL (groupe antiterroriste de libération) et qui ont provoqué des annulations en cascade, et de l'autre les attentats anti-touristes d'Iparretarrak et la crevaison d'une centaine de pneus de voitures d'estivants, exactions qui pourraient être l'œuvre de provocateurs et dont l'effet pourrait se faire sentir pour la saison 1985.

Le président de l'UDIP, bien que paraissant peu soutenu dans cette démarche, a lancé un appel à la négociation : *« Que ceux qui ont des idées contraires aux nôtres s'asseyent autour de la table et discutent avec nous dans le calme. »* Une invitation qui a déjà recueilli un écho favorable dans les milieux *abertzale* (patriotes basques), dont plusieurs élus municipaux ont tenu à dénoncer *« les campagnes et actions qui portent atteinte à toutes les composantes de l'activité économique de la région (industrie, commerce, tourisme) et dressent ses habitants les uns contre les autres »*.

Signe de cette guerre larvée – encore à l'état endémique du fait de la saison estivale, mais qui pourrait s'enflammer à l'issue de celle-ci, – les incendies criminels qui se multiplient contre des entreprises créées par des nationalistes basques. Après la destruction à Hendaye, le 4 août, d'un dépôt de meubles de la société Urkide France, filiale d'une coopérative de Mondragon (Pays basque espagnol) et les dégâts importants occasionnés le 9 août à l'atelier d'affûtage de la Scop Denek à Saint-Martin-d'Arrossa, près de Saint-Jean-Pied-de-Port (*le Monde* du 11 août), un nouvel attentat a ravagé, lundi 13 août, les locaux de deux sociétés basques à Bayonne. Il s'agit d'un magasin de matériel de bureau, Collectivité-Service, dont le représentant de commerce, M. Segundo Marrey, avait été enlevé, semble-t-il par erreur, en décembre 1983 par le GAL. Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 14 août, il n'emploie pas de Basques espagnols. Selon la police, des individus, après avoir brisé la devanture, ont déversé dans les locaux plusieurs litres de gazole avant d'y mettre le feu. Au premier étage se trouvaient les bureaux d'une société d'investissement, Herrikoa, créée il y a trois ans par des sympathisants basques pour favoriser l'implantation ou l'extension d'entreprises. Les bureaux n'ont eu à souffrir que de légers dégâts.

Aucun de ces trois attentats n'a été encore revendiqué.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

## EN BREF

### Depuis sa prison Régis Schleicher revendique un attentat commis à Paris

Régis Schleicher, âgé de vingt-sept ans et l'un des responsables du mouvement dissous Action directe, détenu à la prison de la Santé à Paris, a revendiqué, dans une lettre adressée à l'Agence France-Presse et datée du 3 août, l'attentat commis la veille contre le siège de l'Agence spatiale européenne. *« Guerre de classe contre guerre impérialiste ! »*, proclame Schleicher depuis sa prison, affirmant : *« Nous avons attaqué et détruit le siège de l'Agence spatiale européenne, base d'application de la stratégie impérialiste de domination de l'OTAN et de son larbin inféodé, l'Etat français »*.

Arrêté, après une longue traque, le 15 mars, Régis Schleicher a, depuis, été inculpé pour ce hold-up, ainsi que pour le meurtre d'un « squatter » en janvier 1982 et pour celui de deux policiers, avenue Trudaine à Paris, le 31 mai 1983.

### « Ville morte » pour un hôtelier écroué

Les commerçants de La Seyne-les-Alpes (Alpes-de-Haute-Provence) ont organisé, mardi 14 août, une journée « ville morte », pour demander la libération d'un hôtelier de la ville inculpé d'homicide volontaire et écroué après avoir tué, le 4 août, un jeune voleur.

Ce jour-là, M. Michel Guy, quarante-trois ans, avait tiré avec un fusil de chasse sur trois jeunes gens qui venaient de dérober un duvet et une couverture dans la voiture d'un de ses clients, sur le parking de son hôtel et s'enfuyaient dans une voiture volée antérieurement. Claude Perricone, dix-neuf ans, domicilié à Marseille, avait été mortellement blessé à la nuque. Les deux autres voleurs, âgés de quinze et vingt ans, qui s'étaient rendus peu après, ont été inculpés de vol et laissés en liberté.

### Me Diallo dément être le défenseur de Barbie

*Nous avons reçu de Me Demba Diallo, avocat, bâtonnier de Bamako (Mali), la lettre suivante :*

En vacances à Copenhague, je lis dans *le Monde* daté 5 et 6 août que j'aurais *« rejoint la défense de Barbie »*.

Je vous prie de bien vouloir porter à la connaissance de vos lecteurs qu'il s'agit sûrement d'une erreur, car je ne suis pas défenseur de Barbie.

**[Notre information reprenait une déclaration faite par Me Jacques Vergès, défenseur de Klaus Barbie. Me Vergès, à qui nous avons fait part de la mise au point de Me Diallo, s'est déclaré *« surpris »*, et a annoncé qu'il allait tenter de *« tirer l'affaire au clair »*.]**

## APRÈS LES JEUX OLYMPIQUES DE LOS ANGELES

# L'heure des bilans et des mondanités

**Après les compétitions, l'heure est aux félicitations et aux réceptions pour les meilleurs concurrents des Jeux olympiques. Quelques heures seulement après la cérémonie de clôture, le président Ronald Reagan a réuni pour un petit déjeuner, lundi 13 août, à Los Angeles, tous les Américains médaillés.**

**Dans son discours de félicitations, M. Reagan a estimé que *« les Jeux ont été un triomphe ; les seuls perdants des XXIIIe Jeux ont été ceux qui ne sont pas venus ou n'ont pas pu venir »*. Après avoir évoqué les quatre victoires de Carl Lewis en athlétisme et celle de Mary-Lou Retton en gymnastique, il a ajouté : *« Si les gens jugent les Américains par ce qu'ils ont vu de nous, ils doivent se dire : c'est vraiment un pays de champions. »***

**Faisant allusion à la prochaine élection présidentielle, M. Reagan a terminé par une boutade : *« 1984 a une signification particulière pour moi. Je trouve que c'est une année particulièrement intéressante. Mais, après ce que vous venez de faire à ces Jeux, j'attends avec impatience 1988. »***

**En France, le premier ministre, M. Laurent Fabius, a adressé un télégramme à M. Nelson Paillou, président du Comité national olympique. *« Au moment où s'achèvent les Jeux de Los Angeles,* écrit-il, *je vous demande de transmettre à tous nos athlètes mes chaleureuses félicitations. Ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes et obtenu des résultats très satisfaisants. »* Les médaillés français et leurs conjoints sont invités à déjeuner à l'hôtel Matignon le mercredi 22 août.**

**La plupart des délégations ont quitté Los Angeles lundi. Une bombe a été trouvée dans un autobus qui venait de transporter des athlètes turcs du village olympique à l'aéroport international. Par précaution, le terminal abritant les services des deux compagnies aériennes américaines Pan Am et PSA a été momentanément évacué.**

**Dans le même temps, M. Juan Antonio Samaranch donnait sa conférence de presse de clôture et se félicitait du bon déroulement des *« grands Jeux de Los Angeles »*, de leur coût relativement modéré (500 millions de dollars) et de l'absence de problèmes majeurs de sécurité. Avec 5 797 923 spectateurs, les Jeux de Los Angeles ont battu tous les records d'affluence, avec 331 602 personnes de plus qu'à Moscou et 2 600 000 de plus qu'à Montréal.**

**En dépit de l'absence de relations diplomatiques des pays de l'Est et de la Chine avec la Corée du Sud, M. Samaranch a fait part de son optimisme pour la célébration des Jeux de 1988 à Séoul. A ce sujet, il a exprimé l'espoir que le CIO prenne à l'avenir des sanctions contre les pays boycotteurs.**

## Pékin : des retombées politiques

De notre correspondant

Pékin. – La Chine était partie pleine d'espoirs pour ces premiers Jeux olympiques auxquels elle participait depuis 1932 à... Los Angeles. Elle tablait sur un maximum de douze médailles d'or. Elle en a, en fait, obtenu quinze, plus huit médailles d'argent et neuf de bronze, ce qui la place au quatrième rang, juste derrière l'Allemagne fédérale.

Ce succès sportif a d'inévitables retombées politiques et diplomatiques et d'importants dirigeants se sont dérangés pour accueillir à l'aéroport les contingents de sportifs revenus de Los Angeles en complet, cravate et la fleur à la boutonnière. La victoire des athlètes rejaillit ainsi sur le régime.

Les Jeux ont aussi été l'occasion de marquer que, en dépit de leur division en deux équipes – République populaire de Chine et Chine-Taipeh, – les Chinois, aux yeux de Pékin, ne représentent qu'une nation. La presse de Pékin s'est réjouie d'un *« record de Chine »* amélioré par un athlète taiwanais. L'agence Chine nouvelle a publié une déclaration faite à un de ses correspondants à Los Angeles par Mme Chi Cheng, médaillée aux Jeux de 1968 et directeur technique de l'équipe de Taiwan. Selon celle-ci, *« les athlètes de Taiwan et du continent devraient lutter harmonieusement pendant les Jeux, car nous sommes tous chinois »*. Le journal *Wenhuibao* de Shanghai a informé ses lecteurs du fait que la télévision de Taiwan avait interviewé es haltérophiles chinois qui ont remporté cinq médailles d'or.

### Pétards et cortèges

La Chine ne pouvait pas ne pas tirer profit – politiquement comme sportivement – du boycottage soviétique.

Si les gymnastes chinois ont sans doute été les plus remarqués à l'étranger, en Chine, on n'avait d'yeux que pour les volleyeuses et pour Zhou Jianhua. Leurs performances ont été retransmises en direct à la télévision. La victoire des volleyeuses a été suivie d'explosions de pétards et de cortèges de cyclistes portant des banderoles dans les rues de Pékin. Le très officiel *Quotidien du peuple* leur a consacré les deux tiers de sa « une », reléguant en bas de page la pourtant très importante visite du premier ministre nord-coréen et citant l'exclamation de satisfaction du secrétaire général du parti communiste, M. Hu Yaobang : *« Très bien, très bien. »*

Si les jeux avaient très bien commencé pour Pékin, Xu Haifeng ayant empoché la première médaille d'or en tir, ils se sont moins bien terminés pour Zhou Jianhua. Les ouvriers, qui, dimanche matin, dans notre appartement, partageaient leur temps entre le travail et la télévision, ne cachaient pas leur déception. Ils avaient, quelques minutes auparavant, applaudi à l'élimination d'un rival américain.

En effet, le public chinois n'est pas toujours, en dépit des campagnes d'éducation et de sa réserve naturelle, *fair play*. Début juillet, lors de la finale de la Coupe de la grande muraille, entre l'équipe nationale de football et une formation locale ouest-allemande, le public s'était montré assez chauvin. Sifflant les attaques des Allemands, il avait hué ces derniers après leur victoire, les canardant même de bouteilles de soda en plastique. Il faut dire que les Chinois sont très friands de football. Ils avaient, à la fin du mois de juin, retransmis à deux reprises, à la télévision, la finale de la Coupe d'Europe. Les douaniers, que nous avions rencontrés le lendemain, ne tarissaient pas d'éloges sur Platini et Tigana, dont les noms étaient heureusement faciles à transcrire... en chinois.

PATRICE DE BEER.

## Moscou : « l'enfer »

De notre correspondant

Moscou. – A l'exception d'une *« manifestation pour la paix »*, aucune image de Los Angeles n'est venue troubler la quiétude des téléspectateurs soviétiques depuis le 29 juillet. Nul, certes, ne s'attendait à une « couverture » à grande échelle des *« sales Jeux de Reagan »*, comme s'exprimait la *Komsomolskaia Pravda*. Mais, au début, les Soviétiques regardaient avec une attention plus soutenue que d'habitude le téléjournal quotidien « Vremia », dans l'espoir de glaner, par-ci par-là, quelques impressions fugitives. Or la déception fut totale, et cela en dépit des efforts de la direction des programmes de compenser l'absence des épreuves olympiques par les dix épisodes d'un médiocre feuilleton sur les mérites du KGB dans sa lutte contre l'espionnage américain.

Le vrai prix de consolation va suivre dès vendredi avec des reportages de grand style consacrés aux compétitions baptisées « Amitié 84 » qui se dérouleront simultanément à Moscou, à Tallin, en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Bulgarie, en Pologne, en RDA et à Cuba. Ces compétitions devraient permettre à la propagande de parachever l'opération délicate lancée au mois d'avril. Aux athlètes de prouver qu'ils sont les meilleurs, aux téléspectateurs d'oublier la frustration du boycottage. Car ce fut bel et bien un choc pour une opinion publique sujette, depuis fort longtemps, à un véritable matraquage olympique, dont le point culminant furent les Jeux d'été d'il y a quatre ans. Tout ce qui tient à l'olympisme a conservé, dans le langage de la propagande, une tonalité nettement positive, et ce fut un exercice périlleux que de changer, soudain, de direction. Dans les conversations, on perçoit une certaine compréhension pour les motifs qui doivent justifier l'absence soviétique. La campagne de dénigrement, alimentée pour l'essentiel de citations de commentaires occidentaux, a porté ses fruits : Los Angeles est apparue pour beaucoup comme l'« enfer » que s'attachent à dépeindre les médias soviétiques. L'hebdomadaire *les Nouvelles de Moscou* affirme que *« l'on constate, une fois de plus, combien était sage la décision d'une série de comités olympiques nationaux de ne pas envoyer leurs sportifs à Los Angeles »*.

Malgré quelques bévues par trop énormes (dès le premier jour, un terrible accident de voiture s'est transformé en un *« sanglant attentat terroriste »*, les aspects politiques de la campagne ont donc eu un impact certain. En revanche, ce n'est pas le cas – ou alors dans une bien moindre mesure – des éléments plus directement liés au sport. Dans un premier temps, la presse avait cherché à démontrer le caractère factice de la plupart des médailles de Los Angeles. Ce fut l'alibi d'une couverture des plus maigres ; seul *Sovietski Sport* publiait au moins les classements des trois premiers de chaque discipline et les résultats techniques.

Or, en cours de route, les médias se sont emparés de la moindre protestation contre l'arbitrage, accusé de favoriser systématiquement les Américains. Ainsi, ils éveillaient l'appétit d'un public avide de juger de ses propres yeux, et qui s'est senti tout simplement très mal informé.

Attachée à dénoncer le *« chauvinisme »* américain, la presse soviétique a cherché, ces derniers jours, à s'en démarquer par un certain « fair-play » vis-à-vis de quelques athlètes auxquels elle a fini par reconnaître des mérites olympiques. Il était trop tard, cependant, pour atténuer l'ostracisme de la télévision, qui avait choisi de traiter les Jeux comme un « non-événement ». La propagande s'est empêtrée dans les contradictions, n'hésitant pas à stigmatiser, sur l'habituel ton ronflant, l'interruption de la retransmission d'un match de hockey sur gazon, dont l'Inde fut la victime, alors que sur les écrans soviétiques il n'y avait rien à interrompre du tout.

(Intérim.)

## *Espoirs et inquiétudes de M. Nelson Paillou (CNOSF)*

Los Angeles. – *« Avec 27 médailles (5 d'or, 7 d'argent et 15 de bronze), nous obtenons notre meilleur total depuis les Jeux de Londres en 1948, qui ne réunissaient que vingt-cinq pays contre cent quarante ici. Nous terminons entre la neuvième et la onzième place au classement mondial. En outre, il apparaît que, entre 50 % et 55 % des deux cent cinquante-deux membres de la sélection ont été finalistes (ou médaillés) et que 85 % ont atteint les demi-finales dans leur discipline, critère retenu par la commission du sport de haut niveau au moment de bâtir la liste des athlètes pour Los Angeles. »* Tel est le bilan français dressé à chaud par le président du Comité national olympique et sportif (CNOSF), M. Nelson Paillou.

*« Habituellement, nous obtenions nos médailles dans trois ou quatre sports traditionnellement forts comme l'escrime, le judo et l'équitation. Ici, nous sommes montés sur le podium dans douze des dix-huit disciplines où nous étions engagés. »* Selon lui, il ressort trois grands sujets de satisfaction : 1) *Le football : « La médaille d'or obtenue devant 105 000 spectateurs est une propagande extraordinaire pour le sport français et redore le blason de notre pays à l'étranger. »*

2) *L'athlétisme et la natation : « C'est notre grande joie. La poussée des nôtres dans les deux sports olympiques prioritaires, les médailles enfin récoltées, mais surtout l'ensemble des résultats récompensant des jeunes animés d'un état d'esprit conquérant, nous comblent de bonheur. C'est une renaissance de ces deux disciplines à la base de l'olympisme et l'espoir de lendemains encore plus souriants. »*

3) *L'escrime : « Avec 7 médailles, nos bretteurs nous ont encore enchantés. Nous ne les remercierons jamais assez de ce qu'ils font pour le sport français. »* M. Nelson Paillou n'a pas évoqué les déceptions provoquées par le judo et la voile, qui sont restés très en deçà des résultats attendus mais il a regretté la modeste production des cavaliers qui n'ont pas été *« à la hauteur de leur prestige et de leurs qualités »* et le comportement à Los Angeles des basketteurs *« qui avaient joué leurs Jeux olympiques à Orléans »*. Le président du CNOSF pense que la belle moisson française ne doit cependant pas faire tomber les intervenants du mouvement sportif dans une *« confortable béatitude »*.

*« Le présent,* dit-il, *c'est demain, dès notre retour à Paris. Il faut exploiter ces résultats pour faire franchir un cap au sport français, pour lui donner des structures solides, pour mettre en place une véritable politique sportive de masse destinée à renouveler l'élite. Il ne faut pas laisser passer l'élan procuré par Los Angeles. »*

M. Paillou compte vivement sur le nouveau ministre des sports pour travailler dans ce sens. *« Durant près de deux semaines, j'ai vu M. Alain Calmat chaque jour. Il a effectué d'excellents débuts dans son nouveau rôle. Le courant est très bien passé entre les athlètes et lui. Le ministre a de très sérieux atouts pour réussir. Sa première grande bataille sera celle du budget. »*

Durant son séjour, il a participé à plusieurs commissions du CIO au cours desquelles deux sujets essentiels ont été abordés : le boycottage à propos duquel M. Paillou réaffirme que Séoul connaîtra un nouveau fiasco du fait de l'absence de relations diplomatiques entre les pays de l'Est et la Corée du Sud et du statut de l'athlète de haut niveau (l'amateurisme). Ces deux points seront abordés lors d'une session du CIO en décembre prochain à Lausanne.

Autre sujet qui tracasse M. Nelson Paillou, les JO de 1992 : *« Il ne faut pas se le cacher, Amsterdam, qui a fait un travail remarquable, et Barcelone, auteur d'un parcours honorable ont pris ici une avance sur nous. Personnellement, j'aurais souhaité que le maire de Paris soit plus convaincant devant le très large auditoire qu'il avait réuni. Il faut que la décision définitive intervienne incessamment. Car l'aspect financier est un faux problème. Les 2 milliards de l'Etat, celui de la Ville, et celui de la région suffiront largement. Il faut donc éviter à tout prix qu'un événement essentiel pour le sport français soit, une fois de plus, victime de problèmes politiques. »*

Pour accélérer le cours des choses, un comité de candidature sera mis sur pied dès septembre.

ALAIN GIRAUDO.

● *Disqualification de Vainio.* – La commission exécutive du Comité international olympique, sur proposition de la commission médicale, a confirmé, lundi 13 août, la disqualification du Finlandais Martti Vainio, deuxième du 10 000 mètres, pour fait de dopage par anabolisants. Il appartient maintenant à la Fédération internationale d'athlétisme de prendre ou non la décision de faire progresser d'une place tous les concurrents arrivés après le coureur finlandais. Cette pratique étant effectivement dans ses usages, le Britannique Mike McLeod et le Kényan Mike Musyoki, arrivés respectivement troisième et quatrième, peuvent espérer recevoir les médailles d'argent et de bronze.

## *RELIGION*

# La « théologie de la libération » en procès

*(Suite de la première page.)*

Née à la fin des années 60, au lendemain du concile Vatican II et de l'assemblée des évêques latino-américains à Medellin (Colombie) en 1968, cette théologie – ou mouvement théologique plutôt, puisqu'il s'agit d'une réflexion complexe et foisonnante – est la mise en pratique de « *l'option préférentielle pour les pauvres* » prise à Medellin. Ou encore, pour citer un de ses représentants, Segundo Galilea, c'est *« la réflexion théologique sur le sens de l'engagement de l'Eglise et de ses chrétiens pour la justice, pour la libération des peuples, dans la perspective de l'évangélisation »*.

Ce qui caractérise la théologie de la libération, c'est son élaboration à partir d'une situation concrète donnée, la place qu'elle accorde à l'histoire présente et sa traduction en termes d'une « praxis » politique. Trois aspects qui sont au cœur des reproches que lui font les milieux conservateurs, politiques et religieux en Amérique latine, relayés aujourd'hui par les autorités romaines.

L'innovation des théologiens de la libération a été de partir du vécu au lieu de la réflexion. Leur « immersion » dans le monde ambiant – ce ne sont pas des théologiens en chambre, ils ont des responsabilités pastorales – est telle qu'ils agissent pour ainsi dire avant de théoriser. Leur théologie vient cautionner une pratique. Ils font un choix social, dicté par la situation d'oppression dans laquelle se trouvent les pauvres, sur lequel ils cherchent ensuite à articuler leur christianisme.

*« La théologie de la libération,* écrit le jésuite français Michel de Certeau, *n'est pas le résultat d'une lucidité universitaire, internationalement exportable mais au seul niveau d'une intelligentsia. Elle est une pratique théologique emboîtée en d'autres pratiques, indissociable de solidarités tactiques, soumise donc aux aléas et aux besoins d'une lutte historique, indétachable de particularités nationales et contingentes. »*

C'est pourquoi, en deuxième lieu, la Bible, notamment l'Exode et le récit de la libération d'Israël de l'esclavage en Egypte, est lue dans le contexte historique et politique des luttes de libération en Amérique latine. En parlant de l'« *émergence du tiers-monde* », qu'il qualifie d'« *extraordinaire mutation* », le dominicain français Marie-Dominique Chenu a écrit : *« Voici que le christianisme est saisi par cette révolution socio-politique. N'allons-nous pas observer une théologie nouvelle – comme fut jadis la théologie latine à côté de l'orientale – et non la prolongation d'une théologie déjà instituée en Occident ? »*

D'où la troisième caractéristique de cette théologie : son engagement politique. En Amérique latine, si les sciences exactes ont connu un faible développement, les sciences sociales sont florissantes. Mais elles sont fortement influencées par le marxisme – non pas un marxisme dogmatique, matérialiste et athée, mais plutôt une analyse sociale et économique, qui s'exprime souvent, d'ailleurs, en termes religieux.

Les critiques formulées par la congrégation romaine pour la doctrine de la foi, contre la théologie de la libération en général et les Pères Guttierez et Boff en particulier, portent notamment sur ces trois points. Cette théologie, estime le cardinal Ratzinger, *« constitue une nouvelle forme de réalisation du christianisme dans son ensemble : en cela, elle change toutes les formes de la vie ecclésiastique »*. Il s'agit, poursuit-il, d'une *« nouvelle interprétation globale du christiannisme, qui est souvent sous-évaluée parce qu'elle n'entre dans aucun schéma d'hérésie existant à ce jour »*.

*« L'idée d'ouverture au monde et d'action sur le monde s'est transformée en une foi ingénue en la science. La psychologie, la sociologie et l'interprétation marxiste de l'histoire sont considérées comme scientifiquement fondées et, par conséquent, comme éléments non contestables de la pensée chrétienne. Trop souvent,* conclut le préfet de la congrégation, *la notion de théologie de la libération est utilisée dans une acception étroite par ceux qui ont fait une option marxiste. »*

Le Père Leonardo Boff, enfin, a déjà répondu aux critiques formulées par le cardinal Ratzinger. Dans un article publié par le journal brésilien *Folha de Sao Paulo*, le théologien reconnaît que les expressions de la théologie incriminée ont parfois été malheureuses ou exagérées. *« Des positions tranchées,* écrit-il, *sur le choix des pauvres, la praxis politique, la lutte des classes, l'historicité de la foi, etc., peuvent donner l'impression de réductionnisme, sans toutefois y tomber. »*

Dans l'ensembe, estime-t-il, les théologiens de la libération ne peuvent pas se reconnaître dans la description faite par le cardinal Ratzinger. Pour ce qui est du marxisme, surtout, le Père Boff est formel : *« Notre théologie a toujours entendu utiliser le marxisme comme une médiation, comme un outil intellectuel, comme un instrument d'analyse sociale. Voilà le statut épistémologique du marxisme : c'est la théologie, et non pas le marxisme, qui est dans la position de l'objectif théorique. Certes, le marxisme est dangereux, mais il n'en apparaît pas moins utile pour la compréhension de la réalité sociale, surtout pour ce qui est de la pauvreté et de son dépassement. »*

ALAIN WOODROW.

### A la télévision

### NUITS BLANCHES

Antenne 2, qui a consacré plus de cent cinquante heures aux retransmissions des Jeux olympiques, dont une bonne moité en direct, a publié les résultats de ses sondages d'audience « AUDIMAT », réservés en principe à un usage interne.

Ils révèlent que, du 29 juillet au 11 août, le nombre des téléviseurs restés allumés entre minuit et 5 heures du matin a tourné autour de 3 %, c'est-à-dire environ 540 000 sur un total de 18 millions. Le maximum semble avoir été atteint la première nuit, avec la retransmission de la cérémonie d'ouverture, où le taux est resté supérieur à 5 % jusqu'à 3 heures du matin, heure du défilé de la délégation française.

Le résumé matinal (8 h-9 h), précédé d'un flash, a enregistré un taux d'audience moyen en semaine d'un peu plus de 3 %.

Les Français ont cependant été nombreux à se lever très tôt dimanche 12 août, pour suivre en léger différé la finale de football qui a opposé le onze national a celui du Brésil : environ 16,5 % de postes allumés entre 7 h 30 et 9 h 15, avec des « pointes » dépassant les 20 % à la fin de la seconde mi-temps.

Les différés transmis par la chaîne tous les après-midi (sauf le dimanche) de 15 h 30 à 18 h ont obtenu une audience moyenne d'environ 13 %, avec des « pointes » allant jusqu'à 19 % au cours des premiers jours et des « creux » de 10 % vers la fin de la quinzaine, où l'intérêt des téléspectateurs a manifestement baissé.

## HORS-JEUX

# Les championnats de France de natation

Deux records de France ont été battus et un autre égalé lors de la deuxième journée des championnats de France de natation qui ont débuté dimanche 12 août à la piscine Georges-Vallerey à Paris 20e.

MESSIEURS

**200 m nage libre.** – 1. Bataille (Le Mans), 1 mn 53 s 22 ; 2. Iacono (RCF), 1 mn 54 s 39 ; 3. Schneeberger (Saint-Louis), 1 mn 54 s 67.

**100 m dos.** – 1. Delcourt (Marseille), 59 s 02 ; 2. Topilko (RCF), 1 mn 0 s 17 ; 3. Boucher (Toulouse), 1 mn 0 s 19.

**50 m brasse.** – 1. Boucher (Toulouse), 30 s 17 ; 2. Potier (Courbevoie), 30 s 49 ; 2. Pata (Natation 66), 30 s 59.

**200 m 4 nages messieurs.** – 1. Granger (Romilly), 2 mn 9 s 81 ; 2. Laloum (Massy), 2 mn 10 s 57 ; 3. Metzger (Mulhouse), 2 mn 12 s 19.

**400 m libre.** – 1. Iacono (RCF), 4 mn 0 s 56 ; 2. Bataille (Le Mans), 4 mn 2 s 51. 3. Pou (Nice), 4 mn 3 s 7.

**50 m dos.** – 1. Delcourt (Marseille), 27 s 63 ; 2. Boucher (Toulouse), 27 s 72 ; 3. Gutzelt (Courbevoie), 27 s 96.

**100 m brasse.** – 1. Boucher (Toulouse), 1 mn 5 s 04 (nouveau record de France - ancien record : 1 mn 5 s 17 par Borios). 2. Pata (Natation 66), 1 mn 5 s 69 ; 3. Deneuville (Reims), 1 mn 6 s 96.

**200 m papillon.** – 1. Horter (Mulhouse), 2 mn 4 s 55 (nouveau record de France - ancien record : 2 mn 4 s 66 par Savin) ; 2. Maillot (Courbevoie), 2 mn 8 s 88 ; 3. Moine (Marseille), 2 mn 10 s 32.

DAMES

**200 m.** – 1. Stephan (Mouettes Paris), 2 mn 6 s 40 ; 2. Kamoun (Clichy), 2 mn 6 s 59 ; 3. Jardin (Courbevoie), 2 mn 6 s 78.

**100 m dos.** – 1. Guillou (Cholet), 1 mn 7 s 50 ; 2. Jardin (Courbevoie), 1 mn 7 s 81 ; 3. Azais (Natation 66), 1 mn 8 s 39.

**50 m brasse.** – 1. Lemaire (Poitiers), 34 s 54 ; 2. Morillon (Mouettes Paris), 34 s 99 ; 3. Deschryver (Dunkerque), 35 s 37.

**200 m 4 nages.** – 1. Wirth (Mulhouse), 2 mn 23 s 62 ; 2. Louvrier (Charleville), 2 mn 25 s 91 ; 3. Lefèvre (Argentan), 2 mn 26 s 12.

**400 mètres.** – 1. Guil (Dinard), 4 mn 28 s 27 ; 2. Stephan (Mouettes Paris), 4 mn 29 s 60 ; 3. Coussieu (Versailles), 4 mn 29 s 66.

**50 m dos.** – 1. Jardin (Courbevoie), 31 s 16 (record de France égalé) ; 2. Guillou (Cholet), 32 s 02 ; 3. Faure (Poitiers), 32 s 35.

**100 m brasse.** – 1. Poirot (Fl.-les-Aubrais), 1 mn 11 s 79 ; 2. Louvrier (Charleville), 1 mn 13 s 04 ; 3. Vetter (Wasselonne), 1 mn 14 s 72.

**200 m papillon.** – 1. Supiot (Angers), 2 mn 19 s 88 ; 2. Stephan (Mouettes Paris), 2 mn 20 s 46 ; 3. Bourmand (Basse-Terre), 2 mn 23 s 26.

Le Monde

# culture

## EXPOSITIONS

### « UN SIÈCLE D'IMAGES DE PIÉTÉ » AU MUSÉE DE LA SEITA

# Un kitsch dévot

La couleur sied à la piété. A un point tel que c'est en un papillotement d'images bariolées qu'elle se traduit au musée de la SEITA. L'ensemble peut être consternant pour qui a une plus haute idée de l'art. Mais il correspond au propos des organisateurs : Jean-Pierre Seguin, qui est une caution, notamment en ce qui concerne l'art populaire (c'est-à-dire à l'usage du peuple), Catherine Rosenbaum-Dondaine, auxquels il faut ajouter un dominicain, le Frère Michel Albaric, car les collections de la Bibliothèque nationale mises à contribution sont complétées par celles de la bibliothèque du Saulchoir.

Ils ont voulu illustrer un siècle d'histoire du sentiment religieux en France, et, dans cette perspective, *« attirer l'attention d'un vaste public, héritier des utilisateurs de cette imagerie mais oublieux de sa signification (...). Cette proposition est faite aux agnostiques autant qu'aux croyants, car la démarche suggérée va au-delà de l'observation d'un fait d'ordre religieux. L'extraordinaire diffusion de l'image de piété — des centaines de millions d'exemplaires, en un siècle — en fait une plate-forme idéale pour l'étude du sens et du pouvoir de l'image et de l'évolution des mentalités, dans le contexte d'une société qui était encore, massivement, chrétienne »*.

Sentiment religieux ? Sentimentalisme plutôt, à voir le déferlement suave et/ou rutilant de ces spécimens, qui marque la reconquête catholique du royaume dès 1814, avec la restauration monarchique. Le colportage s'ébranle dans la foulée des « missions », qui s'évertuent, non sans succès, à rechristianiser le pays. L'iconographie suit pas à pas les étapes de cette campagne, assurant du même coup la prospérité des éditeurs : des Turgis, Duchartre et Saulnier, Letaille, Bouasse-Lebel et Cie, et aussi des imagiers d'Épinal et de leurs émules d'outre-Rhin. Les vérités éternelles d'abord, ainsi que la mythologie chrétienne et son cortège de canonisés. Puis, après la révolution de Juillet, devant une recrudescence de l'anticléricalisme, on s'évertue à offrir les « consolations de la religion » aux victimes de la mutation industrielle.

Aux épanchements romantiques font pendant l'offensive des médailles miraculeuses, des apparitions de la Vierge et tout l'arsenal des sentences édifiantes. Un halo surnaturel nimbe le visage émacié du curé d'Ars et la représentation supposée de « sa » sainte Philomène plus ou moins inventée. L'hagiographie est florissante. Alors l'Église se fait enseignante. Avant même la loi Falloux, pour épauler les leçons du catéchisme, au service de la bourgeoisie victorieuse, l'imagerie didactique vient au secours de la doctrine. Même Thiers demande *« que l'action du curé soit forte (...). Je compte beaucoup sur lui pour propager cette bonne philosophie qui apprend à l'homme qu'il est ici-bas pour souffrir... »*.

Après la chute du Second Empire, l'évolution de l'imagerie religieuse suit un peu l'évolution politique. Prolifération des images de première communion, des *« images-souvenirs à échanger entre catholiques désireux d'affirmer leur complicité dans une institution en butte à l'hostilité « du monde » au temps de la république triomphante (...). La mort, la croix, l'Enfant Jésus, la Vierge et les saints n'ont certes pas changé, non plus que le Saint-Sacrement, en un siècle, mais bien le regard que les générations successives leur ont porté »*.

### A cœur ouvert

Certes, la thématique est la même : la mort, un crâne, rappel des fins dernières, ou le trépas émouvant du juste en regard de l'agonie du pécheur promis au diable, en attendant que pour les générations suivantes l'ange du souvenir prononce des paroles d'espoir sur le bord du tombeau ; la cohorte des élus pour ainsi dire rajeunis. Se métamorphosent aussi les traits du Christ, surtout figuré en « petit Jésus », divin modèle pour les enfants sages, adorable bébé couché sur une croix à sa taille, aidant son père nourricier dans son atelier, bambin joufflu émergeant d'un ciboire, etc. Dans cette bondieuserie, le Sacré-Cœur a le premier rôle. Il éclipse même le Crucifié, le cœur devenu organe autonome, couronné de guirlandes ou d'épines. Il y a aussi le cœur de Marie et, entre autres sujets, toute une série d'emblèmes allégoriques : au langage des fleurs répondent le chant des oiseaux, le roucoulement des colombes, les bêlements de l'agneau. Multiples symboles de la pureté, de l'amour des chastes épouses du Sauveur.

Enfin, vers la fin du siècle, rayonne de plus en plus l'hostie eucharistique, tandis que se propage la foudroyante renommée de la « petite » sainte Thérèse de Lisieux, élevée à la hauteur d'un mythe. On a eu le louable souci de confronter les épisodes d'une légende évoqués avec une sensiblerie lénitive et les photos réelles de la carmélite — fort différentes des portraits officiels pour lesquels, dit-on, une danseuse aurait posé...

Car, dans un catalogue exemplaire, l'exposé historique, que nous avons largement utilisé, est rédigé aussi objectivement que possible.

Que les commentateurs nous permettent cependant de considérer avec moins d'indulgence(s) cette pieuse exposition, qui reflète une immense entreprise de débilité collective, doublée d'une réussite commerciale, tout en leur sachant gré d'avoir rectifié le tir avec une rude et trop brève citation de Léon Bloy.

On sera sans doute écœuré par tant de pâte de guimauve en irrésistible expansion, par une imagerie qui, en sa candeur, sa naïveté, réserve des joies peu orthodoxes — qui va parfois jusqu'au calembour. Témoin ce quatrain « pêché » au bas d'une scène montrant l'Enfant Jésus pêchant à la ligne avec un cœur au bout de l'hameçon :

*O doux appât ! que celui de [Jésus*
*C'est la douceur c'est la bonté [céleste*
*Le bon Jésus le péché seul [déteste*
*En nous pêchant il dit ne [péchez plus.*

Et, pourquoi ne pas le reconnaître, un charme certain émane du mauvais goût, poussé au paroxysme, du « kitsch dévot », selon Abraham Moles, qui va de ce lamartinisme de bas étage 1830 au médiévisme inspiré par les enluminures des livres d'heures et aux succédanés de l'Art nouveau. Une esthétique involontaire, à grand renfort de gaufrages, de guillochis, de dentelles, d'application d'or ou d'argent, proche des accumulations chères à maints artistes contemporains grâce aux « planches » d'éditeurs conservées à la Bibliothèque nationale. Ailleurs, ses excès ont un relent de surréalisme. La rosée sanglante, en effet, qui s'égoutte des fleurs les plus inoffensives, reflète-t-elle vraiment une pitié innocente ? Vers le milieu du dix-neuvième siècle surtout, on assiste à un déluge de sang, et pas seulement dans ce Christ en croix, *« d'après celui peint par saint Alphonse de Liguori »*, sanguinolent de la tête aux pieds. Oh ! tous ces cœurs qui suintent, toutes ces gouttes précieuses qu'il ne faut pas laisser perdre ! Rémy de Gourmont, il est vrai, avait déjà décelé ce sadisme mystique dans la complaisance mise à représenter les supplices des martyrs... Sauf que les primitifs avaient du talent, eux.

Quoi qu'il en soit, aucun patrimoine ne doit être méprisé. Surtout celui-là, qui mérite une seconde lecture.

JEAN-MARIE DUNOYER.

* Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, 75007 Paris. Jusqu'au 15 septembre.

---

Dubout au château de Castanet

## *A la loupe*

*« Je crois que je ferai mon chemin dans cette carrière »*, écrivait Albert Dubout, parlant, dans une lettre écrite en 1922, de dessins et caricatures. Cette carrière se poursuit au-delà de la mort. L'exposition annuelle du château de Castanet, dans les Cévennes, près de Villefort, lui est consacrée.

Elle comporte un peu plus de cent dessins originaux exécutés pour illustrer cinq ouvrages édités par Gibert Jeune à Paris : les œuvres de Villon (1933), *Gargantua et Pantagruel*, de Rabelais (1937), *les Contes diaboliques*, de Balzac (1939), *la Satire contre les femmes*, de Boileau (1944), *l'Eloge de la folie*, d'Erasme (1951).

Toute la verve du caricaturiste éclate dans ces gravures : les Bacchus couverts de pampres, les diables au pied fourchu, les grosses femmes et les petits hommes, les cupidons farceurs, les satyres rieurs, les hallebardiers poltrons, les chevaliers polissons, les savants à lorgnons.

Les dessins sont accompagnés des passages de texte choisis par Dubout afin que ces illustrations soient placées à la bonne page. Les deux vers de Boileau

*Rien ne le rebuta, ni sa voix [éraillée*
*Ni sa masse de chair [bizarrement taillée*

sont évidemment du lot !

Une loupe, tout à fait indispensable, est mise à la disposition du visiteur pour mieux distinguer les finesses imperceptibles des compositions grouillantes, comme la défaite de Picrochole à la Roche-Clermont, où deux armées s'affrontent d'estoc et de taille, entre coulevrines et bombardes.

ROGER BÉCRIAUX.

★ Jusqu'à fin août. Entrée 9 F, y compris la visite du château.

---

■ **ABBAYE DE FONTEVRAUD.** — Le centre de rencontre de l'abbaye de Fontevraud organise un week-end, du 14 au 16 septembre 1984, sur le thème « L'homme et sa quête de l'essentiel ». *Le Mystère de la charité*, de Charles Péguy, sera présenté à cette occasion dans une mise en scène de Jean-Paul Lucet, avec Françoise Seigner et Catherine Salviat. Des concerts sont prévus, notamment des duos pour piano et violoncelle de Frédérique et Renaud Fontanarosa. Trois membres de l'Institut, le compositeur Marcel Landowski, l'économiste et sociologue Jean Fourastié et le biologiste Pierre Grassé, participeront à des débats avec le RP Marie-Dominique Philippe, théologien catholique, et l'écrivain Christian Chabanis.

---

## MUSIQUE

# Claude Ballif pour un été

*(Suite de la première page.)*

Aujourd'hui, ces querelles n'ont plus qu'un intérêt historique, car il est possible d'apprécier *le Marteau sans maître* sans dénigrer ce que Francis Poulenc composait à la même époque, et dans un récital flûte et piano la *Sonatine* de l'un et la *Sonate* de l'autre trouvent naturellement leur place entre la *Sérénade* de Beethoven et les *Variations* de Schubert. Cependant une avant-garde chasse l'autre et le conservatisme se porte bien, si bien même qu'il n'hésite pas à se faire passer pour le dernier cri.

La position de Claude Ballif, centriste impénitent par une espèce de rébellion naturelle contre les dogmes trop catégoriques, est donc toujours aussi inacceptable pour les uns que pour les autres. Pourtant, c'est dans la conjoncture actuelle, où tant de compositeurs font plus ou moins brillamment machine arrière devant le veto qu'une partie du public oppose à tout ce qui ne se laisse pas écouter docilement, que l'expérience et l'exemple de Claude Ballif prennent tout leur relief.

Certes, à la différence des voies extrêmes de l'académisme ou de l'innovation déclarée, la voie médiane n'a pas de règles à observer ni à combattre ; celui qui l'emprunte doit en réalité se frayer un chemin en sachant que, au fond, on n'invente rien — on choisit entre tout ce qui est possible — et qu'aucune méthode n'est garantie. Cette position de gestionnaire éclairé, de « bon père de famille », selon l'expression du code civil, est à la fois la plus tranquille et la plus dangereuse ; pour en réchapper, il faut posséder un tempérament, une originalité dérangeante, qui amènent ceux qui les ont de naissance à souhaiter sincèrement devenir un jour « comme tout le monde », tout en se gardant bien de faire ce qu'il faudrait pour cela...

Précisément, chez Ballif, il y a un démon capricieux qui veille, et rien de ce qu'il écrit n'est sage ou seulement bien tourné ; il y a, comme chez Liszt, une sorte de malice grinçante — la tendresse est si pudique qu'elle semble fugitive, — et cependant on sent toujours une délicatesse d'écriture qui compense le côté rageur de certains déchirements inopinés. Lorsqu'il lui faut présenter sa musique au public, Claude Ballif commence à parler timidement, comme s'il implorait qu'on l'excuse par avance, la voix se fait pateline, séductrice, puis peu à peu la parole s'accélère, s'emporte, on dirait une colère de l'esprit... mais non, il se calme tout à coup, et achève sur la pointe des pieds.

### L'habileté et l'inspiration

Sa musique lui ressemble, et, dès le *Trio* pour hautbois, clarinette et basson de 1953, on devine, à la diversité des séquences qui le composent, toutes les facettes d'un tempérament authentique. La finesse de l'interprétation du Trio Ozi rendait justice à cette musique qui exige autant de netteté que de chaleur. On retrouvait ces mêmes qualités dans l'interprétation du *Trio* de Marius Constant, écrit à la même époque dans l'esthétique du Conservatoire, mais avec une habileté qui n'exclut pas l'inspiration. Alexandre Ouzounoff donnait ensuite deux mouvements du *Solfegietto* pour basson que Claude Ballif écrit actuellement à son intention et où il fait un usage du quart de son dont l'oreille ne saisit peut-être pas immédiatement les richesses, mais qui ouvre à l'instrument beaucoup de possibilités.

Enfin le Quatuor Arditti révélait le *Premier Quatuor*, datant de 1955, créé seulement en 1973 et fort peu joué depuis, une œuvre pleine de nerfs et de sève, aux articulations franches, avec des idées à revendre comme en ont seulement les jeunes compositeurs. Le Quatuor Arditti donnait ensuite une interprétation plus brillante qu'habitée du *Quatrième Quatuor* de Bartok : sans respirations, une tension perpétuelle confine à la sécheresse.

Parmi les œuvres de Claude Ballif qu'on pourra entendre au Festival estival, ces jours prochains, on signalera particulièrement le *Deuxième Quatuor*, le 23 août, un octuor le 27 août, *Lovecraft*, pour orchestre, le 28 août, puis, en septembre, *A cor et à cri* (le 10), la création du *Solfegietto* pour percussion et un quintette de cuivres (le 13), et la première représentation du drame nocturne *Dracoula*, les 19 et 20 septembre.

GÉRARD CONDÉ.

★ Renseignements. — Tél. : 225-22-55.

---

## *Les « tubes » de Semur-en-Auxois*

Autrefois le *White Horse*, à Semur-en-Auxois, dans la Côte-d'Or, s'appelait le *Cheval blanc*. Bob, le patron, avait un électrophone sur lequel il empilait des quarante-cinq tours. Entre chaque slow, les filles avaient le temps de souffler ou de changer de cavalier. C'était il y a vingt ans. Semur-en-Auxois découvrait les joies de la pop music et faisait plus ample connaissance avec Bob, un ancien danseur, qui leur promettait des nuits endiablées dans un espace restreint mais confortable, de couleur mi-potiron, mi-rouille, potirouille. Depuis, le *White Horse* a subi de nombreuses transformations. Des glaces un peu partout pour le Rimmel qui coule ou l'épi de travers ; des lumières clignotantes, un régal pour l'ambiance ; et les deux platines, un drame pour les filles, qui embarquées dans un slow doivent restées accrochées au même cavalier durant toute la série...

Aujourd'hui, le *White Horse* est devenu le lieu de rendez-vous des « jeunes » bien élevés de Semur-en-Auxois. Bob, à l'entrée, surveille de près tous ceux qui auraient la funeste envie de se noyer dans le whisky ou le gin. Des médecins, des notaires, des secrétaires, des anesthésistes, beaucoup d'habitués et des vacanciers viennent danser ici. Au *White Horse*, les décibels sont à la carte. Denis, le disc-jockey, connaît ses clients et sait ce qu'ils désirent. *« Du cousu main »*, dit-il. *« La haute couture de la discothèque »*, surenchérit Bob, qui a le sens des formules.

Musique simple : les tubes de l'été. Ceux qui passent inlassablement sur les radios, libres ou pas, celles qui sont illustrées par des vidéo-clips. Pas de surprise. Michael Jackson fait l'unanimité. Son gant blanc de dentelles doit inspirer on ne sait quels fantasmes aux filles qui serrent les poings en l'écoutant. Pour les garçons, c'est en général Diana Ross qui inspire l'image du couple idéal. Viennent ensuite les ribambelles d'Anglo-Saxons, Lionel Richie, James Ingram, qui alternent avec les Français Lavilliers, Régine, ou France Gall, qui fait un malheur avec *Débranche*. Les groupes Heart Attack et Police concurrencent les Stones, largués au rang de vieux croûtons pour barbons décadents.

Denis a le chic de n'être pas sectaire et de respecter les souvenirs des danseurs. On lui demande sans cesse des disques, les Bee Gees ou Supertramp pour les nostalgiques des années précédentes. Ou les bébés du hit parade (Marc Lavoine, Jeanne Mass, Jean-Luc Lahaye) pour les amoureux en puissance.

Plus tard dans la soirée, Denis entame les séries rock-slows. Passes savantes et câlins langoureux, les nuits folles de Semur-en-Auxois ont le charme des boums entre amis. Et, vers deux heures du matin, ayant adopté l'attitude philosophique du hambochard haletant, les survivants du *White Horse* attaquent les rythmes exotiques — brésiliens, antillais, jamaïquains. Ils ont une santé infernale. Il faudra Bob Marley pour les éreinter. Seuls restent alors les fêtards, les vrais, ceux qui-n'ont-jamais-sommeil, et on revient aux années 60. Le dernier soubresaut. Bob est blanchâtre mais souriant. Philippe, un jeune médecin, parle de « libertés ». Un individu du genre « bonhomme Michelin » lui répond vertement « sensibilité littéraire ». C'est l'heure où l'on élabore des théories définitives.

CAROLINE DE BARONCELLI.

---

## THÉATRE

# Les programmations de la rentrée

### OPÉRA DE PARIS

La prochaine saison au palais Garnier, à la salle Favart, mais aussi au Théâtre des Champs-Elysées comprendra deux créations et trois nouvelles productions, neuf spectacles donnés pour la première fois à Paris, en collaboration avec d'autres théâtres (dont quatre à Favart) et quatre reprises.

Au palais Garnier, *Macbeth*, de Verdi, nouvelle mise en scène d'Antoine Vitez, direction Georges Prêtre, avec Shirley Verrett et Renato Bruson (septembre-octobre), reprise du *Chevalier à la rose*, de *l'Enlèvement au sérail* (novembre-décembre) et de *la Tosca* (décembre-juillet), de *Tristan et Isolde*, dans une mise en scène de Michaël Hampe (janvier-février), création de *Docteur Faustus*, de Konrad Boehmer, qui a remporté le prix Liebermann (février-mars), *Wozzeck*, dans la réalisation florentine de Liliana Cavani (mars-avril), l'*Alceste*, de Gluck, mise en scène par P.-L. Pizzi à Genève (avril-mai), *le Bal masqué* de Covent-Garden (mai-juin), enfin une nouvelle production de *Robert le Diable*, de Meyerbeer, par Petrika Ionesco (juin-juillet).

Parmi les chanteurs de très grands noms : Ghena Dimitrova, Elisabeth Söderström, Hildegard Behrens, Luciano Pararotti, René Kollo, Gwyneth Jones, Fiorenza Cossotto, etc.

A la salle Favart, *l'Etoile*, de Chabrier, venue de Lyon, la reprise du *Mariage secret* (octobre à décembre), *le Convive de pierre*, de Dargomijsky, dans la mise en scène de Milan par O. Krejca (janvier-février), l'*Hippolyte et Aricie* d'Aix-en-Provence, mais dirigé par William Christie (mars-avril), *Don Quichotte*, de Massenet, production de Faggioni à Venise, avec Ruggero Raimondi (juin-juillet).

Par ailleurs, l'Opéra donnera trois spectacles en collaboration avec le Théâtre des Champs-Elysées, qui retrouve sa vocation lyrique : création de la *Médée*, de Gavin Bryars (avec l'Opéra de Lyon), dans une mise en scène de Bob Wilson (novembre-décembre), *Ariodante*, de Haendel, dans la réalisation de Pizzi (mars-avril) et *Pelléas et Mélisande* vu par Menotti (mai-juin).

Côté ballets, *Roméo et Juliette*, de Prokofiev, par Noureev (octobre), *Premier Orage*, de Lucinda Childs, musique de Chostakovitch, et *le Sacre du printemps*, de Béjart (novembre), *le Lac des cygnes* par Noureev (décembre-janvier), une soirée de créations de David Bintley et Nils Christe (mars), *la Symphonie funèbre et triomphale*, de Berlioz, par Rudi van Dantzig (avril-mai) et création de *Washington Square* de Charles Ives, par Noureev (juin-juillet).

A la salle Favart, quatre spectacles : *Commedia dell'arte* (du Puy, Schumann et Strauss, chorégraphies de Cramer, Fokine, Balanchine, en décembre), hommage à Antony Tudor (février-mars), une soirée du GRCOP (avril-mai), *la Fille mal gardée* et *Soir de fête*, par l'Ecole de danse (avril-mai).

### COMÉDIE-FRANÇAISE

Pour sa deuxième saison à la tête de la Comédie-Française, Jean-Pierre Vincent présente cinq nouvelles productions classiques : *le Misanthrope*, dans une nouvelle mise en scène, et avec Michel Aumont (de septembre à janvier et de mars à mai) *Bérénice* par Klaus Michaël Grüber (de décembre à février et en juin) *le Triomphe de l'amour* avec en lever de rideau *l'Amour de la vérité*, ces deux Marivaux mis en scène par Alain Halle-Halle, (de février à mai). Trois Feydeau, *Léonide est en avance*, *Hortense a dit « J'm'en fou »*, *Feu la mère de Madame*, par Stuart Seide (en juin) *l'Impressario de Smyrne*, de Goldoni, par Jean-Luc Boutté (d'avril à juin). Sept spectacles de la saison 1983/84 seront repris : *l'École des femmes*, *Cinna*, *Ivanov*, *Rue de la folie Courteline*, *la Mort de Sénèque* et, pour quelques repréésentations exceptionnelles, *Félicité*, de Jean Audureau, première mise en scène de Jean-Pierre Vincent en tant qu'administrateur, ainsi que *les Corbeaux* de Becque, son premier spectacle avec les comédiens-français.

### THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON

L'Odéon célébrera cette année le centième anniversaire de la mort de Victor Hugo avec un spectacle conçu et réalisé par Alain Decaux et Paul-Émile Deiber, *Il y a cent ans... Victor Hugo* (19 avril-15 mai). Le Théâtre national de Strasbourg présente *l'Heureux Stratagème*, de Marivaux par Jacques Lassalle (14 mars-14 avril). Dans le cadre du Théâtre de l'Europe, Giorgio Strehler monte *l'Illusion*, de Corneille, et *Temporale (l'Orage)*, de Strindberg, avec le Piccolo Teatro de Milan. Youri Lioubimov présente une adaptation des *Possédés*, de Dostoïevski, et Ingmar Bergman met en scène *le Roi Lear*, de Shakespeare.

Le Petit Odéon propose *la Donna et Olympe dort*, de Constance Delaunay par Claude Santelli, *Lui*, de Yves Fabrice Lebeau et *Jardin sous la pluie*, de Alain Laurent.

* Renseignements : Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 75006 - Paris, tél. : 325-70-32.

### THEATRE DE LA VILLE

Pour sa dix-septième et dernière saison, Jean Mercure, au Théâtre de la Ville, fera alterner, comme chaque année, le théâtre et la danse, à 20 h 30, la musique classique, les variétés et le folklore dans des spectacles d'une heure, à 18 h 30.

Le Festival d'automne ouvre la saison avec *les Nègres*, de Jean Genêt — en allemand — par Peter Schaubühne, de Berlin-Ouest, du 13 au 16 octobre. Avec le Centre dramatique national de Nice, le Théâtre de la Ville présente *le Chevalier à la rose*, de Hofmannsthal, par Jean-Louis Thamin, du 15 novembre au 23 décembre, et avec le Centre dramatique national des Alpes et le Festival d'Avignon *Richard III*, de Shakespeare, par Georges Lavaudant, du 8 janvier au 10 février. Jean Mercure montera et interprétera lui-même *Volpone*, de Jules Romain, d'après Ben Johnson, du 26 février au 31 mars.

Au programme de la saison de danse, des compagnies célèbres et de plus jeunes troupes, de France et de l'étranger. Le Tanztheater de Wuppertal, de Pina Bausch, du 10 au 21 avril, le Ballet de Hambourg, de John Neumeier, du 23 avril au 5 mai, et le Nederlands Dans Theater, de Jiri Kylian, du 7 au 25 mai, tous trois révélés à Paris par le Théâtre de la Ville, seront au rendez-vous. Les jeunes compagnies seront représentées par le groupe Emile Dubois, de Jean-Claude Gallotta, du 20 au 23 octobre, Régine Chopinot, du 24 au 26 octobre, la chorégraphe et danseuse belge Anne Teresa Keersmaeker, du 11 au 15 juin, François Verret, du 18 au 22 juin, et Hervé Diasnas, à 18 h 30, du 18 au 22 juin. Le Ballet de l'Opéra de Bâle sera à Paris, pour la première fois, du 29 mai au 8 juin.

Pour la musique, à 18 h 30, Jean Mercure a choisi de réinviter des formations et des solistes déjà présentés au Théâtre de la Ville : le Quatuor Alban Berg, le Beaux-Arts Trio de New-York, Michel Portal, Elisabeth Chojnacka, Katia et Marielle Laberque et Nicanor Zabaleta en duo avec Narciso Yepes. Deux virtuoses du piano, le Soviétique Lazar Berman et l'Américain d'origine cubaine Jorge Bolet, ainsi que deux nouveaux talents, le pianiste polonais Krystian Zimerman et la violoniste coréenne Kyung-Wha Chung. Enfin, pour les variétés et la poésie, on trouvera notamment les Québécois Alain Lamontagne et Sylvain Lelièvre, le Catalan Lluis Llach, la Française Marie-Paule Belle et la Grecque Souria Bellou.

★ Renseignements : 2, place du Châtelet, Paris. Tél. : 887-54-42.

### TEP

Du classique et du contemporain au programme de la saison 1984-1985. *King Lear* par le Footsbarn Theatre, du 2 au 15 octobre, et *Othello* par Christian Collin, du 6 novembre au 20 décembre. Guy Rétoré présentera *Clair d'usine*, de Daniel Bernehard, du 4 janvier au 7 février, ainsi que *Feuilleton-Théâtre*, de janvier à juin. Olivier Perrier et Jean-Paul Wenzel ont mis en scène une *Trilogie rurale pour gros bétail* avec trois spectacles : *les Mémoires d'un bonhomme* et *l'Engeance*, d'Olivier Perrier, et *Dans cette vie, pardonne Marie-Jeanne*, de John Berger, du 19 février au 31 mars. Enfin, Alain Mollet monte *Macadam Quichotte*, de Jean-Louis Bauer, avec le Théâtre de la Jacquerie, du 12 avril au 24 mai.

# SPECTACLES

# théâtre

**ATELIER** (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.

**BOUFFES PARISIENS** (296-60-24), 21 h : Madame, pas dame.

**COMÉDIE CAUMARTIN** (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

**DIX HEURES** (606-07-48), 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

**GAITE MONTPARNASSE** (322-16-18), 21 h : Chacun pour moi.

**LUCERNAIRE** (544-57-34), I. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

**NOUVEAUTÉS** (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

**ŒUVRE** (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

**PALAIS-ROYAL** (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

**RENAISSANCE** (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur.

**SAINT-GEORGES** (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

**THÉATRE A.-BOURVIL** (373-47-84), 21 h 45 : Y'en a marr...ez vous !

**THÉATRE D'EDGAR** (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

**VARIÉTÉS** (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

## Les cafés-théâtres

**BLANCS-MANTEAUX** (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

**CAFÉ D'EDGAR** (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

**COMÉDIE ITALIENNE** (321-22-22), 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Bel et la Bête ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

**PETIT CASINO** (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Commissaire Magré.

**SPLENDID ST-MARTIN** (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret.

**TINTAMARRE** (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

## Les chansonniers

**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

## Le music-hall

**DAUNOU** (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.

**LUCERNAIRE** (544-57-34), 21 h : J. Bourbon.

**STUDIO BERTRAND** (783-64-66), 20 h 15 : Folies étrangères d'Offenbach.

**TROTTOIRS DE BUENOS AIRES** (260-44-41), 22 h 30 : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

## Jazz, pop, rock, folk

**CAVEAU DE LA HUCHETTE** (326-65-05), 21 h 30 : J. Lacroix

**PETIT OPPORTUN** (236-01-36), 23 h : Ted Curson Quartet.

**SLOW CLUB** (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury Jazz Music.

# cinéma

(*) Interdit aux moins de treize ans.
(**) Interdit aux moins de dix-huit ans.

## La Cinémathèque

**CHAILLOT (704-24-24)**

15 h, hommage à G. Morlay : les Lumières du soir, de R. Vernay ; 19 h, Lorsque l'enfant paraît, de M. Boisrond ; 21 h, cinéma japonais : la Tour blanche, de S. Yamamoto.

**BEAUBOURG (278-35-57)**

Relâche.

## Les exclusivités

**A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

**ALSINO Y EL CONDOR** (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), h. s.p.

**LES ANNÉES DÉCLIC** (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

**LE BAL** (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

**LA BELLE CAPTIVE** (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

**BOUNTY** (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

**LES BRANCHÉS DU BAHUT** (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

**BUSH MAMA** (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

**CANNON BALL II** (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22).

**CARMEN** (Esp., v.o) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Calypso, 17e (380-03-11).

**CARMEN** (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

**LA CLÉ** (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

**LA CONDITION DE L'HOMME** (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

**CONTRE TOUTE ATTENTE** (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

**LA DÉESSE** (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE** (Fr.) : Pagode, 7e (705-12-15).

**DIVA** (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

**DORTOIR DES GRANDES** (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

**EMMANUELLE IV** (**) (V. ang., V.f.) : George-V 8e (562-41-46) ; V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

**ET VOGUE LE NAVIRE** (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

**L'ÉTOFFE DES HÉROS** (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Escurial, 13e (707-28-04).

**LA FEMME PUBLIQUE** (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

**FORT SAGANNE** (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02).

**LA FRANCE INTERDITE** (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

**LE GANG DES BMX** (Aus., v.f.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

**HERCULE** (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).





## Mardi 14 août

**HISTOIRE D'O N° 2** (Fr.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**L'HOMME A FEMMES** (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

**IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE** (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) : V.f. Berlitz, 2e (742-60-33).

**LIQUID SKY** (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

**LISTE NOIRE** (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

**LOCAL HERO** (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**LES MALHEURS DE HEIDI** (A., v.f.) : Boite à films, 17e (622-44-21).

**MARIA CHAPDELAINE** (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62).

**MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS** (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**MISSION FINALE** (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (526-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

**LE MYSTÈRE SILKWOOD** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

**NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN** (A., v.o.) (*) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**PARIS VU PAR... (20 ans après)** (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

**PINOT SIMPLE FLIC** (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**LA PIRATE** (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

**PRÉNOM CARMEN** (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

**QUARTETTO BASILEUS** (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

**RUE CASES-NÈGRES** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

**SHOCKING ASIA** (All., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (241-77-99).

**SIÈGE** (A., v.o.) (**) : UGC Odéon, 6e (325-71-90) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Gaumont Gambetta, (636-10-96).

**SIGNÉ LASSITER** (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

**STAR WAR LA SAGA** (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

**TOOTSIE** (A., v.o.et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

**LA TRACE** (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

**LA TRICHE** (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-02) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 6e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**LA ULTIMA CENA** (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

**UN AMOUR DE SWANN** (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

**UN BON PETIT DIABLE** (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

**UNDER FIRE** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**ULTIME VIOLENCE** (*) (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 19e (606-34-25).

**UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE** (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**UN HOMME PARMI LES LOUPS** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

**VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL** (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

**VIVA LA VIE** (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

**VIVE LES FEMMES** (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

**V'LA LES SCHTROUMPFS** (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp.) ; Calypso, 17e (380-30-11) (H. sp.).

**XTRO** (Angl., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Gaité Boulevard, 2e (233-67-06) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**YENTL** (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

## LES FILMS NOUVEAUX

**FRANKENSTEIN 90**, film français d'Alain Jessua : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**LES MAITRES DU SOLEIL**, film français de Jean-Jacques Aublanc : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

**LE PALACE EN DÉLIRE**, film américain de Neal Israël, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; 3 Secretan, 19e (241-77-99).

**PAVILLONS LOINTAINS**, film anglais de Peter Duffell, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f., Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

**ZOLOCK** (Pourquoi l'étrange Monsieur Zolock s'intéressait-il tant à la bande dessinée ?), film français d'Yves Simoneau : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

## Les grandes reprises

**ALIEN** (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

**AMERICA AMERICA** (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

**L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS** (A., v.o.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

**ANTONIO DAS MORTES** (Bré., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

**L'ARNAQUE** (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**LES ARISTOCHATS** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).



**LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE** (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

**BARBEROUSSE** (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

**BARRY LYNDON** (Angl., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**BLADE RUNNER** (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

**BLANCHE-NEIGE** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

**BLOW UP** (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

**LE BON PLAISIR** (Fr.) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

**LE CHAINON MANQUANT** (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

**CITIZEN KANE** (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**CORRESPONDANT 17** (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**LES CRIMINELS** (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

**DELIVRANCE** (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**DE L'OR EN BARRE** (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

**LE DERNIER TANGO A PARIS** (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS** (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

**LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE** (Bost.-A.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

**LES DIX COMMANDEMENTS** (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**LA DOLCE VITA** (It., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

**EL** (Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

**EMMANUELLE** (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

**L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER** (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**L'ÉTÉ MEURTRIER** (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

**L'ÉTRANGER** (It.) : Logos I, 5e (354-42-34).

**EXCALIBUR** (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**EVE** (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

**FAME** (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

**FANNY ET ALEXANDRE** (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

**LE FAUX COUPABLE** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

**LA FIÈVRE AU CORPS** (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

**LA FÉLINE** (Tourneur 1942), (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

**LA FILLE DE RYAN** (Ang., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George-V, 8e (562-41-46).

**FENÊTRE SUR COUR** (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

**FRITZ THE CAT** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic, 14e (545-35-38).

**GIMME SHELTER** (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

**GRAINE DE VIOLENCE** (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

**LE GUÉPARD** (It., v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38).

**LA GUERRE DU FEU** (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

**GUERRE ET PAIX** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

**LES GUERRIERS DE LA NUIT** (A., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

**HAIR** (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

# SPECTACLES

**HIROSHIMA MON AMOUR** (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).
**L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP** (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
**IL BIDONE** (It., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (545-35-38).
**IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST** (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
**L'IMPORTANT C'EST D'AIMER** (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
**L'INCONNU DU NORD-EXPRESS** (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
**LADY LOU** (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
**LILI MARLEEN** (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).
**MAIS QUI A TUÉ HARRY ?** (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
**MANHATTAN** (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
**MEAN STREET** (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99), Alpha, 5e (354-39-47) ; (v.f.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
**MERLIN L'ENCHANTEUR** (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
**METAL HURLANT** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) : v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).
**MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS** (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
**METROPOLIS** (All.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic Saint-Germain, 6e (633-97-77) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
**MIDNIGHT EXPRESS** (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
**MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL** (Angl., v.o.) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
**MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN** (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
**LA MORT AUX TROUSSES** (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
**NOBLESSE OBLIGE** (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
**LES NUITS DE CABIRIA** (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
**ORANGE MÉCANIQUE** (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
**OSCAR** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
**PHANTOM OF THE PARADISE** (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
**PARIS VU PAR** (1964) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
**POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS** (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
**PULSIONS** (A., v.o.). (**) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).
**RASHOMON** (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
**LE RETOUR DE MARTIN GUERRE** (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
**RUE BARBARE** (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
**RUSTY JAMES** (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
**LE SALON DE MUSIQUE** (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
**LES SEIGNEURS DE LA ROUTE** (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
**LA SOIF DU MAL** (A., v.o.) : Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19.
**SUEURS FROIDES** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
**TAXI DRIVER** (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
**THE BLUES BROTHERS** (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
**THE ROSE** (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
**THE SERVANT** (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
**TRAQUENARD** (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
**UNE ÉTOILE EST NÉE** (A., v.o.) (version intégrale) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
**VICTOR VICTORIA** (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
**VIVRE ET LAISSER MOURIR** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (559-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
**WEST SIDE STORY** (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60).
**ZÉRO DE CONDUITE** (Fr.), Denfert, 14e (321-41-01).
**ZAZIE DANS LE MÉTRO** (Fr.), (H.sp.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

## *Les festivals*

**ERIC ROHMER : COMÉDIES ET PROVERBES** : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : le Beau Mariage.
**ERIC ROHMER : ELOGE A LA RIGUEUR** : Denfert, 14e (321-41-01) : Perceval le Gallois ; La Collectionneuse ; l'Amour l'après-midi.
**LA GRANDE PARADE DES COMÉDIES MUSICALES** (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; la Blonde ou la Rousse ; Amanda.
**HITCHCOCK** (v.o.) : Action rive gauche, 5e (329-44-40) : les Oiseaux.
**HITCHCOCK PÉRIODE ANGLAISE** (v.o.) : le Club de l'étoile, 17e (380-42-05) : Jeune et Innocent.
**HOMOSEXUALITÉ** (v.o.) (**), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Sébastiane ; Querelle ; Flesh.
**HUMPHREY BOGART** (v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30) : les Anges aux figures sales ; La mort n'était pas au rendez-vous.
**MARX BROTHERS** (v.o.), Action écoles, 5e (325-72-07) : Plume de cheval ; Un jour aux courses.
**MONTY CLIFT** (v.o.), Action Lafayette, 9e (329-79-89) : Soudain l'été dernier.
**LES POLARS DE L'ÉTÉ** (v.o.), Action Lafayette, 9e (329-79-89) : le Baiser du tueur ; Bonnie and Clyde.
**OTTO PREMINGER** (v.o.), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : Laura ; la Rivière sans retour ; Carmen Jones ; Ambre.
**LE PARI DEPARDON** : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Reporters ; San Clemente ; Tchad-Yemen-Tibesti Too ; 20 h : les Années déclic.

## *Les séances spéciales*

**AMERICAN GIGOLO** (*) (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20.
**LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE** (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 18 h 45.
**LA DAME DE SHANGHAI** (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
**LE DERNIER MÉTRO** (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), mer. 14 h 45, 20 h.
**LA FIÈVRE DANS LE SANG** (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 17 h 30.
**MORT A VENISE** (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.
**MISTER ARKADIN** (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
**POSSESSION** (**) (Ang., v.o.) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
**SÉRIE NOIRE** (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 10.
**LA TRAVIATA** (It., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h ; Calypso, 17e (380-30-11), 17 h 10.
**LES UNS ET LES AUTRES** (Fr.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 20.
**VIVRE VITE** (**) (Esp., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (805-51-33), 22 h.
**ZAZIE DANS LE MÉTRO** (Fr.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), 16 h.



# COMMUNICATION

## A ÉCOUTER

UNE ÉMISSION DE P. PERRAULT ET J.-D. LAFOND

### *Sur les traces de Jacques Cartier*

Jean-Daniel Lafond, un Français fixé au Québec depuis 1974 et aujourd'hui citoyen canadien, a, avec le poète et cinéaste québécois Pierre Perrault, relevé les traces de Jacques Cartier, le grand navigateur et découvreur français à qui l'on doit (en 1534) la première découverte de la rive orientale du futur Canada. Terre déjà peuplée d'Indiens, de « sauvages », selon la langue employée par Cartier lui-même dans ses relations de voyage, sauvages désignant tout bonnement les habitants de la forêt, excluant toute nuance péjorative.

J.-D. Lafond a donc à son tour pris le large. Il nous livre sur France-Culture treize émissions d'une heure (sur cent cinquante heures de matériel enregistré). La première, « Parfimes de Saint-Malo », s'inspire beaucoup du dernier film de Pierre Perrault, *les Voiles bas et en travers*, coproduit il y a deux ans par l'Office national du film canadien (ONF) et l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Elle en reprend les principaux personnages. Mais Lafond dédouble le propos en quelque sorte, dialogue à son tour avec l'auteur de *Un pays sans bon sens* et fait resurgir d'entre les murs de la cité malouine tout un héritage, des figures illustres du passé : outre Jacques Cartier, qui « inventa » quatre siècles et demi avant l'heure le Québec, Surcouf, Chateaubriand, Lamennais. Que cachent les légendes ?

A Pierre Perrault, venu au cinéma, à son cinéma de la parole omniprésente créatrice d'histoire et d'identité, à partir de la chose écrite, puis de la radio, il y presque trente ans, Jean-Daniel Lafond essaie d'arracher le pourquoi et le comment de ce passé, et de la folle aventure des « diamants du Canada » : la conquête d'une autre Amérique, pas tout à fait celle de Christophe Colomb, qui va se mettre à dialoguer par la bouche de notre compatriote Michel Serres, philosophe, écrivain, avec ce même Cartier, objet de la série Dialogue, nous explique J. D. Lafond, *« entre celui qui rêvait d'Amérique et celui qui l'a vraiment découverte »*.

Perrault lit plusieurs textes, écrits spécialement pour l'occasion, de cette voix de conteur qui n'en finit pas de rêver malgré tout, et qui est à elle seule un poème, un peu comme celle de Jean Rouch face à l'Afrique. J.-D. Lafond ne cache pas qu'il a voulu un peu le suivre à la trace, à partir des lieux et des personnages de ses films, et en même temps introduire une dimension critique, une contre-parole amicale.

Au même moment, les éditions Edilig, de la Ligue de l'enseignement, publient, en association avec les éditions de l'Hexagone à Montréal (la maison d'édition du poète Gaston Miron), *Caméramages*, un choix de textes du cinéaste : Wim Wenders, Werner Herzog, Fritz Lang, pourraient à juste titre s'indigner de se trouver dans cette même collection en compagnie aussi frivole ! De quel droit osez-vous vous réclamer du septième art ? Pierre Perrault, face au cinéma établi, pose la question fondamentale : *« Comment accepter toutes ces souffrances imaginaires, tous ces bonheurs de cinéma quand il y a de par toute la terre tant d'hommes qui s'ignorent, qui ne savent même pas le son de leur voix, la couleur de leur accent, la trempe de leur caractère ? »*

Logique avec lui-même, Pierre Perrault veut écouter la voix d'autrui, partir de l'expérience vécue de ses compatriotes hier et aujourd'hui. Logique avec Perrault, Jean-Daniel Lafond passe au peigne fin de son analyse radiophonique cette aventure de la parole. L'un parle à travers le cinéma, l'autre prétend écouter à son tour celui qui s'est fait une vocation de reconstituer l'histoire et l'imaginaire de ses compatriotes, à travers le discours. Au spectateur, et à l'auditeur de démêler les fils assez complexes d'un dialogue où nous découvrons un pays.

Les diamants de Cartier n'étaient peut-être que mica et cuivre, une parfaite mystification. L'aventure de Jacques Cartier, reprise par Pierre Perrault et commentée par Jean-Daniel Lafond, c'est un peu la nique faite à Voltaire et à ses fameux *« arpents de neige »*, tournés en dérision en méconnaissance de cause.

**LOUIS MARCORELLES.**

★ « Avec bons vents naviguants, ou Jacques Cartier, le voyage imaginé, 1534-1984 ». Treize émissions de Pierre Perrault et Jean-Daniel Lafond, France-Culture, tous les jours de 10 heures à 11 heures, jusqu'au 29 août, sauf les week-ends.

★ *Caméramages* de Pierre Perrault, illustré, 128 p., Éditions Edilig, 67 F.

## Mardi 14 août

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Mardis de l'information : les homosexuels.**
Le magazine de la rédaction de TF 1.
*Diffusé le mercredi 16 novembre 1983, le premier dossier d'actualité de TF 1 consacré à l'homosexualité. Marion Desmarres et Chantal Casbats ont enquêté pendant trois mois, interrogé des hommes, des femmes qui disent comment ils vivent à Paris ou en province, comment ils s'intègrent ou non. La première place a été donnée aux témoignages.*
**21 h 35 Dialogue avec le sacré : la célébration des ancêtres.**
Série réalisée par Stéphane Kurc. Les masques gye chez les Gouros de la Côte-d'Ivoire.
*Les Gouros habitent à l'ouest de la rivière Bondoma dans la région centrale de la Côte-d'Ivoire. Ils sont très connus pour la richesse de leur art plastique et leurs masques qui représentent des génies de la brousse, certains très puissants, d'autres qui ont la forme d'animaux sauvages, avec une sorte de hiérarchie. Ce film est essentiellement axé sur la danse d'une trentaine de masques dans un village.*
**22 h Journal.**
**22 h 15 Cinéma : Alexandrie pourquoi ?**
Film égyptien de Y. Chahine (1978), avec N. Fathi, F. Chawky, E. El Alayli, M. Tewfik, M. El Meligui (v.o. sous-titrée).
*Alexandrie 1942. Tandis que les troupes allemandes se rapprochent, que les nationalistes extrémistes complotent contre les Anglais, un adolescent, issu d'une famille catholique, rêve d'être acteur et monte un spectacle avec ses camarades. Le grand cinéaste égyptien Youssef Chahine fait revivre, ici, sa propre adolescence, décrit une société où, malgré la domination britannique et la guerre, il y avait une coexistence libérale des différentes religions. Il prend parti pour la tolérance et la liberté des peuples.*

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Cinéma : le Roman d'Elvis.**
Film américain de John Carpenter (1979), avec K. Russell, S. Winters, B. Russell, R. Gray, S. Hubley (Rediffusion).
*La vie d'Elvis Presley, son ascension vers la gloire, son destin d'idole. Tournée à l'origine pour la télévision américaine, cette biographie romancée pourrait être celle d'un personnage imaginaire. L'acteur interprétant le « king » ne lui ressemble que vaguement. On entend les chansons par la voix de Ronnie McDowell. Curieux film.*
**22 h 30 Jazz : Une sorte de bleu.**
Réalisation G. Daude.
*De grands moments de jazz, de 1939 à nos jours : Didier Malherbe, Miles Davis, Olivier Hutman, Don Cherry, Cab Calloway, Barry Altshul et Steve Lacy, Jean-Michel Kadjan.*
**23 h 5 Journal.**
**23 h 25 Bonsoir les clips.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Cinéma : La légion saute sur Kolwezi.**
Film français de R. Coutard (1979), avec B. Cremer, L. Malet, M. Farmer, G. Gemma, J. Perrin, P. Vaneck.
*L'authentique exploit des parachutistes de la légion qui, en mai 1978, délivrèrent les coopérants européens et américains, prisonniers, dans un centre minier du Zaïre, des rebelles katangais. Raoul Coutard a traité ce sujet avec une sorte de réalisme documentaire. Il a aussi mis en valeur les vertus militaires et le courage individuel.*
**22 h 10 Journal.**
**22 h 20 Histoire de l'art : les Bourgeois de Calais.**
*L'œuvre de Rodin qui rompit avec la convention du monument officiel.*
**22 h 35 Prélude à la nuit.**
« Concerto n° 1 en sol mineur », *de Hellendal.*

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30** Les tilleuls et l'oiseau sauvage, d'A.-C. Charpentier.
**21 h 30** Quatrième festival de piano de la Roque d'Anthéron : Jean-Bernard Pommier.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h** Concert (échanges internationaux) émis de la radio autrichienne. Festival de Salzbourg 1984 : *Quatuor à cordes en si bémol majeur*, de W.A. Mozart. *Quatuor à cordes n° 7*, de H.E. Apostel et *Quatuor à cordes en mi mineur op. 59 n° 2*, de Beethoven, par le Quatuor Hagen.
**22 h** Les soirées de France-Musique : Blanche Selva (1884-1942), œuvres de J.-S. Bach, Franck, Séverac et Beethoven ; à 23 h 10, Jazz-club, en direct du Petit Opportun.

## Mercredi 15 août

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**9 h 45 Emission islamique.**
**10 h Foi et tradition des chrétiens orientaux.**
**10 h 30 Le jour du Seigneur.**
**11 h Messe de l'assomption** en Eurovision depuis le monastère de Batalha, au Portugal.
**11 h 55 Quarante ans déjà.**
**12 h Bonjour, bon appétit.** Magazine de Michel Oliver. *Bœuf catalan.*
**12 h 30 Consommer sans pépins.**
**12 h 35 Cocktail maison.**
**13 h Journal.**
**13 h 30 Série : La conquête de l'Ouest.**
**14 h 25 Croque-vacances.**
**15 h 25 Les courses en direct de Deauville.**
**16 h 45 Les vêpres solennelles de l'Assomption.**
*Concert enregistré en l'abbatiale de La Chaise-Dieu avec la participation de la Grande Ecurie et la Chambre du Roy et du chœur régional du Nord-Pas-de-Calais, solistes B. Bellamy, A. Mellon, D. Visse, H. Ledroit...*
**18 h 20 Dessins animés.**
**18 h 45 Série : L'art au monde des ténèbres.**
*Rediffusion de la grande série sur les grottes de Lascaut.*
**19 h 38 Point : Prix vacances.**
**19 h 40 Ces chers disparus : Joséphine Baker.**
**19 h 53 Tirage de la loterie nationale.**
**20 h Journal.**
**20 h 30 Tirage du Loto.**
**20 h 35 Série : Dallas.**
*Sue Ellen se découvre un nouveau soupirant parmi les moniteurs de son fils tandis que J.R. continue de comploter contre son frère.*
**21 h 25 Nuit d'été de l'INA. Vidéoflashes.**
*Espaces intermédiaires, brefs intermèdes, petits tableaux vidéo humoristiques qui ouvrent la longue soirée de l'INA.*
**21 h 35 Mémoire : Fernand Braudel.**
Réal. J.-Cl. Bringuier et D. Froissant (1re partie).
*Un portrait en deux parties de l'historien, également administrateur de la Maison des sciences de l'homme et membre de la mission des Archives diplomatiques. Visage filmé en gros plan, vif, alerte, sous une chevelure blanche, Fernand Braudel raconte, au milieu de ses livres, ses souvenirs, ses goûts, sa vie. Hélas, trop long, et finalement didactique !*
**22 h 35 Télévision de chambre : les Ombres.**
De Jean-Claude Brisseau, avec J. Serres, D. Verde, N. Brevet... (Rediffusion).
*Une HLM dans la banlieue parisienne. Une jeune femme découvre brusquement, après quinze années de vie commune avec son mari, qu'elle a gâché sa vie et son avenir de « cantatrice ». Un jeu caricatural, mais la relation père malheureux-fille adulte est émouvante.*
**23 h 40 Stations.**
Feuilleton vidéo de Bob Wilson.
**23 h 45 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h 30 Antiope.**
**12 h Journal** (et à 12 h 45 et 18 h 40).
**12 h 5 Muppets Show.**
**12 h 30 Feuilleton : Les amours de la Belle Epoque.**
**13 h 35 Série : Voyages au fond des mers.**
**14 h 25 Aujourd'hui la vie.**
*Avec Mireille Nègre, danseuse et comédienne.* (Rediffusion.)
**15 h 25 Série : Akagera.**
**15 h 55 Sports été.**
Natation : championnat de France. Jeu à XIII : finale de la Challenge-Cup de Grande-Bretagne.
**18 h Récré A 2.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 15 Document : Mudra Afrique.**
*L'école de danse montée par Béjart en Afrique.*
**19 h 40 Le théâtre de Bouvard.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Téléfilm : Si la Garonne avait voulu.**
De R. Souza, réal. G. Lessertisseur. Avec J. Serres, R. Souza, F. Armel, C. Vagnon.
*Deux amis d'enfance se retrouvent à quarante ans pour quelques jours avant de se séparer à nouveau chacun sur son chemin. Qu'ont-ils fait de leur vie après leurs jeux sauvages et complices de l'adolescence ? Où en est leur amitié ? Qui a triché, perdu, gagné ? Une comédie douce-amère sur l'ambiguïté quotidienne.*
**22 h 5 Série : Cent ans d'automobile.**
De J. Bardin, D. Dubarry, F. Maze, réal. P. Dhostel, J. Equer, F. Maze. N° 7 : les bâtisseurs de routes.
*Le réseau routier ne date pas d'hier – et les voies romaines sont là pour nous le rappeler, – mais ce n'est que sous Louis XV et Louis XVI que s'est construit le premier réseau cohérent : 30 000 kilomètres déployés en étoile autour de Paris. Au dix-neuvième siècle, la circulation est multipliée par quatre, et on invente le macadam. En 1939, la France s'enorgueillit du plus beau réseau routier d'Europe. Et aujourd'hui ?*
**22 h 35 Sport : Catch à Sannois.**
Catch à quatre : Flesh Gordon et Angelito contre Eliott Frederico et Black Shadow.
**23 h Journal.**
**23 h 20 Bonsoir les clips.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

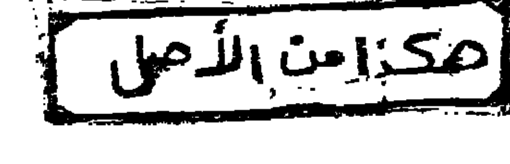
**19 h 03 Régates à Saint-Sébastien.**
**19 h 55 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
**20 h 5 Les jeux.**
**20 h 35 Document : Léo Ferré.**
Récital enregistré au Théâtre des Champs-Elysées les 6 et 7 avril 1984. Réal. Guy Job.
*Troisième émission. Habillé de noir ou de rouge, Léo Ferré, fidèle à lui-même. La caméra le suit sur cette scène immense du Théâtre des Champs-Elysées, prise par le spectacle de cet homme seul, artiste et poète jusque dans ses gestes, dans ses mouvements. Léo Ferré gueule, étonne. Il chantonne* Avec le temps, *ironiquement, conscient de ses paroles. Il gronde contre la censure.*
**21 h 25 Série : Opération Open.**
Les foudres de Bacchus. De Serge Ganzl, idée de M.-F. Mascaro, scénario, adapt., dialogues de B. Granger. Réal. R. Pigaut.
*Situation grave dans une petite ville portugaise située dans le parc naturel d'Arrabida. Un terrible parasite attaque la vigne, la production chute, menace de chômage. Les frères Dexter, comme d'habitude, arrivent sur les lieux. Le troisième film d'une série qui traite des problèmes de l'environnement.*
**22 h 20 Journal.**
**22 h 40 Prélude à la nuit.**
*Improvisation à l'orgue, de Louis Robillard.*

### FRANCE-CULTURE

**7 h** Matinales : sur la route de Compostelle.
**7 h 30** Revue de presse.
**8 h** Foi et tradition.
**8 h 30** Agora : les nonnes au Moyen Age.
**9 h 05** Un pays, une histoire, à la recherche d'une écriture perdue.
**9 h 35** Musique : savoirs de savane.
**10 h** Messe à la cathédrale de Saint-Malo.
**11 h** Musique : dérives des continents.
**12 h** Panorama.
**13 h 30** Feuilleton : le Crime d'Orcival.
**14 h** Les cultures face aux vertiges de la technique : raison et symbole, l'apothéose de Faust.
**15 h 3** Embarquement immédiat : le pays intérieur.
**15 h 30** Musique : Brésils.
**16 h 30** Promenades ethnologiques en France : cités de transit.
**17 h 30** Entretiens-Arts plastiques, avec Georges Jeanclos.
**18 h** La seconde guerre mondiale : la guerre du Pacifique et la grande Asie japonaise (1941-1943).
**19 h 20** Blues notes in the blue sky.
**19 h 30** La femme et la plante : exploration... du côté des racines.
**20 h** Blaise Cendrars, poète intercontinental.
**20 h 30** L'opérette c'est la fête : l'opérette viennoise (l'âge d'or).
**21 h 30** Entretiens et souvenirs, « pris dans une mémoire... » avec Paul Lorenz (Paris 1920).
**22 h** La criée aux contes autour du monde : Algérie.
**23 h** Bestiaire : l'écureuil.
**23 h 20** Musiques limites.
**23 h 40** Place des étoiles.

### FRANCE-MUSIQUE

**2 h** Les nuits de France-Musique.
**7 h 7** Petit matin : œuvres de Biber, J.-S. Bach/Vivaldi, Purcell, Mozart, Haydn, Schubert.
**9 h 5** Le matin des musiciens : Aspects de Glenn Gould, œuvres de J.S. Bach, Hindemith, Beethoven, Morawetz, Anhalt, Hétu.
**12 h 5** Concert (donné le 13 janvier 1981 à la Salle Gaveau), œuvres de Taffanel, Poulenc, Ligeti, Mozart, Roussel, par le Quintette à vent Taffanel.
**13 h 30** Les chants de la terre.
**14 h 4** Repères contemporains : Luigi Nono.
**15 h** Carte blanche à... « Il y a cent ans... » œuvres de Rimski-Korsakov, Puccini, Fauré, Duparc, Brahms, Wolf, Bruckner.
**18 h 5** L'héritage d'Arthur Schnabel.
**19 h** Le temps du jazz : Jazz en famille ; Le poivre et le soleil.
**20 h** Soirée lyrique (échanges internationaux) : donné le 2 août 1984 au Festival de Bayreuth : *les Maîtres chanteurs de Nuremberg*, opéra de Wagner, par les chœurs et l'orchestre du Festival de Bayreuth, sous la direction de H. Stein ; direction des chœurs N. Balatsch : solistes B. Weikl, M. Molnar, H. Prey, M.-A. Häggander, S. Jérusalem, M. Schenk...



# LE CARNET DU Monde

## Décès

– Mme Robert Delmas,
Mme Alfred Niandet,
ses enfants et petits-enfants,
La comtesse Raymond de Pourtalès,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Hardy,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Didier Nick
et leurs enfants,
M. et Mme Norbert Monod,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Frédérique Delmas-Mégret,
La marquise douairière de Renusson d'Hauteville,
M. et Mme John Nicoletis,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Robert DELMAS,**
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945
avec Palmes,
médaille de la Résistance.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, à Paris-16e, le jeudi 16 août, à 14 heures.

2, rue Joseph-Bara,
75006 Paris.

– Mme Jeanne Dubreil,
sa belle-mère,
Mme Philippe Droit,
son épouse,
Patrick, Etienne, Thierry, Gilles Droit,
ses enfants,
M. et Mme Pierre Droit
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Cotoni
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Paté
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Wagner
et leurs enfants,
Les familles Poline, Charrois, Picard, Demain, Sadoul, Foullon,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Philippe DROIT,**

survenu le 12 août 1984 en son domicile, 19, rue Mirabeau, à Paris-16e.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité, le vendredi 17 août, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à 8 h 30.

Un service sera célébré ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les collaborateurs du cabinet Droit
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Philippe DROIT,**
expert-comptable DPLG,
inscrit au tableau de l'ordre de Paris,
ancien arbitre
près le tribunal de commerce de Paris,
commissaire de sociétés,
membre de la compagnie régionale de Paris.

44, avenue Mozart,
75016 Paris.

– M. Paul J. Lochak,
Mme Betty Chakine,
Mme Simone Ballandras,
M. et Mme Pierre Lochak,
Mme Danielle Lochak
et M. Jacques Chevallier,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Boris LOCHAK,**

le 11 août 1984 à Paris.

La levée du corps aura lieu à la chapelle de l'hôpital américain de Neuilly, le jeudi 16 août, à 10 h 30, et l'inhumation au cimetière nouveau de Neuilly, à 11 h 30.



– Chambourcy. Poitiers. Nantes.

Mme Yves Puget,
son épouse,
M. et Mme Daniel Mérignargues
et leurs fils,
Le capitaine et Mme Pierre Puget
et leurs filles,
M. et Mme Eric Freling
et leur fils,
Mlle Bénédicte Puget,
M. Eric Puget,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean de Touzalin,
sa belle-mère,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

**colonel Yves PUGET,**
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques religieuses auront lieu en la chapelle du quartier général des Loges de Saint-Germain-en-Laye, le jeudi 16 août 1984, à 8 h 30.

Inhumation au cimetière Miséricorde, à 16 heures, à Nantes.

## Remerciements

– Mme Hilda Coquery,
très touchée des témoignages d'estime et d'amitié reçus à la suite du décès de son époux,

**M. Paul COQUERY,**
tient à remercier tous ceux qui lui ont ainsi marqué leur sympathie.

– M. et Mme Charles Delmar,
Yves, Sylvie et Laurent Delmar,
remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur douleur à l'occasion du décès de leur fils et frère,

**Jean-Luc DELMAR,**

survenu accidentellement le 24 juillet 1984.

## Anniversaires

– Pour le neuvième anniversaire de sa mort,
son fils demande une pensée affectueuse à tous ceux qui ont connu

**Janine HERZOG,**

l'ont estimée et sont restés fidèles à son souvenir.

Le 15 août 1984.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*



# ANNONCES CLASSÉES

## emplois régionaux

LE SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DU TARN recrute UN ATTACHÉ STATUTAIRE pour la gestion administrative de l'école (40 salariés). Envoyer candidature avec dossier dûment constitué avant le 30 septembre 1984 à : DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE A LA MUSIQUE. A.D.D.A. Conseil Général, 81014 ALBI CEDEX.

## OFFRES D'EMPLOIS

INFIRMIÈRE libérale installée dans la zone de Saint-Quentin-en-Yvelines cherche REMPLAÇANTE du 1er au 15 septembre. Tél. : 770-33-89 entre 8 h et 11 h 30 ou 043-35-43.

Urgent. ATTACHÉE DE PRESSE pour éditeur Rive Gauche domaine littéraire. Expérience secrétariat direction indispensable, culture, ouverture, finesse d'esprit. C.v. + photo. Écr. s/no 8.262 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VILLE DE LA BANLIEUE SUD DE PARIS cherche UN CHEF DE LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES pour son Centre de santé municipal. Adresser demande et c.v. sous no 8.264 le Monde Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VILLE DE CORBEIL-ESSONNES recrute pour son école multisports (le mercredi matin) MONITEURS (TRICES) Adresser candidatures au Palais des Sports, 90, rue Féray, 91100 CORBEIL-ESSONNES. Téléphone : 496-42-65.

## DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FEMME 23 ANS en possession de diplômes recherche place stable de serveuse à mi-temps pour début octobre. Repos hebdomadaire samedi et dimanche. Écr. s/no 6.848 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme, 29 ans, diplômée enseignement supérieur (maîtrise + DEA géographie et aménagement) Libre de suite cherche emploi Tél. 18 (3) 476-71-16.

## propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 18), B.P. 402, 09 Paris.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291, 09 PARIS.

## automobiles

### ventes

**moins de 5 C.V.**

Vends cause départ, R-4 GTL, année 80, 65.000 km, bon état général. Prix : 14.000 F. Téléphone : 936-03-65.

**de 5 à 7 C.V.**

A VENDRE Visa Super 5 ch, 1980, 63.000 km : 18.000 F. Radio-cassettes, très bon état. Tél. apr. 19 h, 028-42-97.

## enseignement

**ENGLISH IN ENGLAND**

Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais active célèbre vous accueilleront
l'école fondée en 1957 et reconnue par le British Council.
£16.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

**25% RÉDUCTION** pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).

école REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. 843-51212 Telex 96454
ou Mme Bouton, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tél (3) 959.26.33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

REPRODUCTION INTERDITE

# L'immobilier

## appartements ventes

**17e arrdt**

**PEREIRE 220 m²** dans imm. pierre de t. Asc. APPT DE STAND. Triple. Récept + 4 ch. 758-12-21.

**Province**

**SAINT-TROPEZ**
CHAPELLE SAINTE-ANNE
**STUDIOS, 2 PIÈCES**
LUXE, TERRASSE, JARDIN. MICHEL BERNARD. (94) 97-20-23.

## locations non meublées offres

**Paris**

A LOUER NOMBREUSES OFFRES DE PARTICULIERS PARIS-BANLIEUE. Téléphone : 296-58-46.

**LOCATIONS DISPONIBLES PARIS-BANLIEUE**
**C.L.P.**
**807-05-46**
**68, rue du Chemin-Vert, 75011 PARIS**
**Mo : ST-AMBROISE.**

15e Cambronne, à LOUER 2 P. cuis. équip. 2.500 F CC. Tél. : 790-81-31, pte 370 jusqu'à 15 heures.

## locations non meublées demandes

**Région parisienne**

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66 - 283-57-02.

## bureaux

*Locations*

VOTRE SIÈGE SOCIAL
**DOMICILIATIONS**
SARL - RC - R-M
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
**355-17-50.**

## maisons individuelles

78 BORD DE SEINE MAISON 7 P. + grenier. Jardin 850 m². Prix : 550.000 F. C.W.I. 338-16-50.

## maisons de campagne

Vendons cause départ, belle maison ancienne dans village de collines. VUE IMPRENABLE a 9 pces, 220 m², caves, gar., jard., chauff. central, 8 km de l'Isle-sur-Sorgue, Vaucluse, à l'abri du mistral. T.(90) 20-32-78.

## terrains

**UNIQUE COTE D'AZUR
LA CROIX-VALMER**

Propr. belge depuis 30 a. vend terr. 2 ha constructible (1 seul mas 200 m²) (pas de lotiss.). Certif. urbain positif (avril 84). Situation : Presqu'île Saint-Tropez (point géodésique 174). Parc Nat. Cap Lardier. Site sauvage classé, vues imprenables. Alt. 150 m., mer à 1.000 mètres. Affaire saine (sans interm.) 1.800.000 FF (justifié). Curieux s'abstenir. Écr. s/no 8.267 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## pavillons

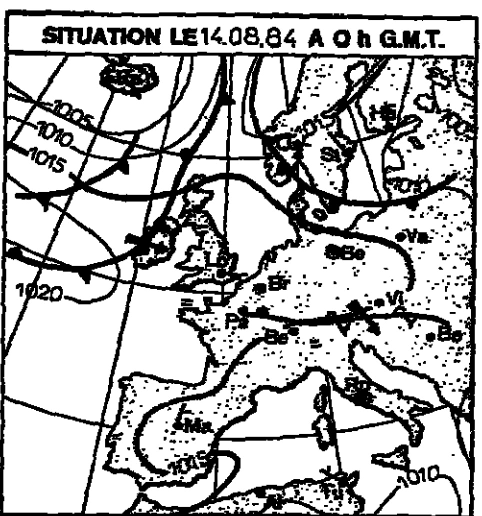
URGENT, PART. VD SUR COTEAUX DE MONTLOUIS (37) MAISON JUMELÉE, HABITÉE 2 ans, près ts comm., F6, gde cuis., séjour, salon, 3 chbres, 2 bns, w.-c., garage, cave et petit terrain. Px : 450.000 F. Possibilité prêt PAP. Pour tous renseignements, BRUNELLI. Tél. : (16) (47) 45-00-71.

VILLIERS-SUR-MARNE Prox. gare et comm., sur jardin de 195 m². Pavillon deux pièces, cuis., s-sol, garage Agrand. poss. Prix 320.000 F, JANREGUY. 304-21-06.

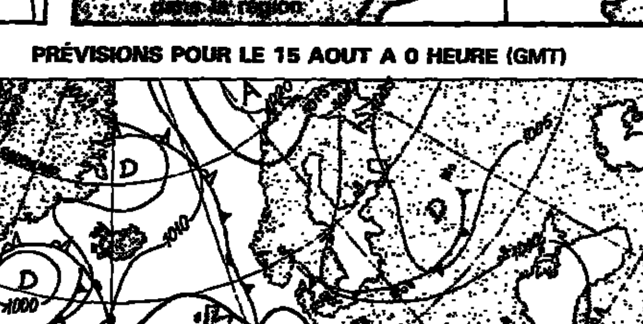
# INFORMATIONS «SERVICES»

## MÉTÉOROLOGIE

**SITUATION LE 14.08.84 A 0 h G.M.T.**



**PRÉVISIONS POUR LE 15-08-84 DÉBUT DE MATINÉE**





**Evolution probable du temps en France entre le mardi 14 août à 0 heure et le mercredi 15 août à 24 heures.**

La situation générale évoluera peu, de l'air humide et instable affectant une moitié nord-est du pays, tandis qu'au sud et à l'ouest prédominera un temps ensoleillé avec quelques foyers orageux.

Mercredi, du nord de la Bretagne au nord des Alpes et sur les régions situées plus au nord, le matin le temps sera brumeux et très nuageux avec quelques pluies locales faibles. Sur le quart nord-est, quelques orages faibles pourront être observés en fin de nuit et en tout début de journée. L'après-midi, les éclaircies se développeront. Elles seront plus limitées près de la Manche. Quelques averses orageuses se produiront sur le relief dans le Nord-Est et sur les Alpes du nord.

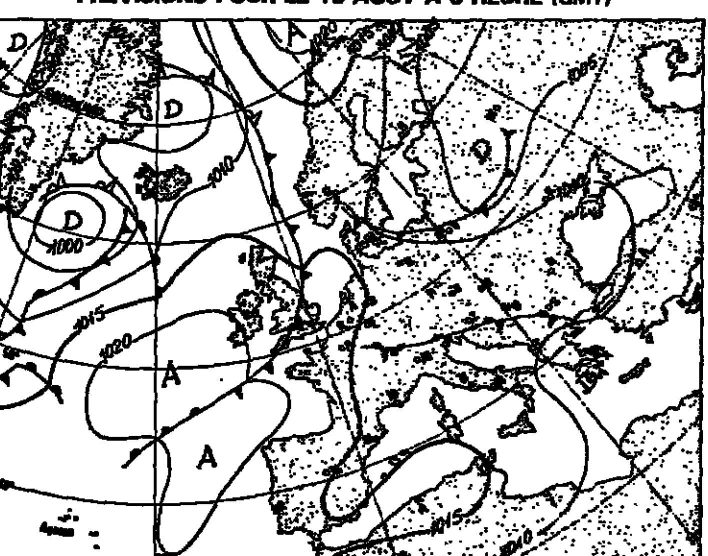
Ailleurs, le début de journée sera brumeux, avec des brouillards, en particulier sur la Bretagne sud et l'Aquitaine. Dans le sud-est, on observera des nuages moyens instables. Puis le temps sera ensoleillé avec quelques nuages. En Corse, il faut considérer un risque d'averse avec orages en début et fin de journée.

Les températures minimales seront de 15 à 17 degrés en Méditerranée, 11 à 13 degrés dans le Nord-Est, 12 à 15 degrés ailleurs. Les maxima évolueront peu par rapport à la veille.

**Sens d'évolution pour la fin de semaine.** Les masses d'air n'évolueront que très lentement sur notre pays où persistera un marais barométrique associé à un flux de secteur est dominant. Toutefois, à partir de samedi, l'axe anticyclonique établi de l'Angleterre à la Scandinavie et qui nous protégeait du courant perturbé océanique, commencera à s'affaiblir avec l'approche par l'Ouest d'un front froid peu actif.

**Temps prévu pour la fin de la semaine. Jeudi et vendredi**, des côtes de la Manche, au Nord, au Nord-Est et au nord des Alpes, un temps brumeux ou nuageux prédominera encore en début de matinée, mais le soleil fera de larges apparitions en cours de journée et les températures maximales atteindront 22 à 25 degrés. Sur les autres régions, un temps ensoleillé prédominera après dissipation de quelques brumes locales et les températures s'élèveront jusqu'à 25 à 29 degrés du Nord au Sud. Toutefois, quelques foyers orageux sont possibles dans le Sud-Ouest et en Corse. Samedi, la situation évoluera peu, sauf près de l'Atlantique où une détérioration du temps devrait se produire.

**PRÉVISIONS POUR LE 15 AOUT A 0 HEURE (GMT)**



La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 14 août à 8 heures, de 1015,6 millibars soit 761,8 mm de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 août; le second le minimum de la nuit du 13 au 14 août) : Ajaccio, 25 et 14 degrés; Biarritz, 23 et 16; Bordeaux, 28 et 14; Bourges, 24 et 12; Brest, 21 et 11; Caen, 22 et 15; Cherbourg, 20 et 10; Clermont-Ferrand, 25 et 11; Dijon, 18 et 13; Grenoble-St-M.-H., 27 et 12; Grenoble-St-Geoirs, 25 et 11; Lille, 24 et 13; Lyon, 24 et 12; Marseille-Marignane, 27 et 16; Nancy, 24 et 9; Nantes, 24 et 12; Nice-Côte d'Azur, 25 et 18; Paris-Montsouris, 25 et 16; Paris-Orly, 24 et 16; Pau, 26 et 15; Perpignan, 29 et 17; Rennes, 23 et 11; Strasbourg, 23 et 11; Tours, 23 et 12; Toulouse, 26 et 15; Pointe-à-Pitre, 33 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 19 degrés; Amsterdam, 24 et 11; Athènes, 32 et 12; Berlin, 23 et 12; Bonn, 26 et 12; Bruxelles, 25 et 13; Le Caire, 36 et 24; îles Canaries, 26 et 19; Copenhague, 23 et 12; Dakar, 30 et 25; Djerba, 41 et 25; Genève, 11 (mini.); Istanbul, 27 et 19; Jérusalem, 28 et 18; Lisbonne, 30 et 14; Londres, 25 et 15; Luxembourg, 24 et 12; Madrid, 33 et 12; Moscou, 17 et 11; New-York, 21 (mini.) Palma-de-Majorque, 30 et 165; Rio-de-Janeiro, 25 et 22; Rome, 27 et 18; Stockholm, 20 et 13; Tozeur, 46 et 27; Tunis, 30 et 21.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# INFORMATIONS «SERVICES»

## VIE ASSOCIATIVE

### Calvaires bretons

En 1952, un assureur de Vannes passionné de vieilles pierres, Gérard Verleau, créait l'association Breiz Santel (1). Son but : sauvegarder les petits monuments religieux (croix, calvaires, fontaines, chapelles) qui sont nombreux dans les cinq départements bretons (la Loire-Atlantique étant comprise dans ses investigations). Au fil des années, les adhérents grossissent ses rangs. Ils sont actuellement un millier environ. Le président, M. Maho, est entrepreneur de travaux publics à Baud (Morbihan), et cette association possède un permanent, M. Fabrice Ninérailles, chef de chantier de formation.

Travaillant en étroite collaboration avec les Bâtiments de France, Breiz Santel dispose des dons de ses adhérents et de subventions des conseils général et régional du Morbihan (ce dernier a doublé sa contribution, qui s'élève à 20 000 francs actuellement). Hormis les Côtes-du-Nord, qui verseront cette année 10 000 francs, les autres conseils généraux des départements concernés se font tirer l'oreille pour verser leur obole.

Comme partout, l'argent est le nerf de la guerre, et Breiz Santel ne cesse de démontrer aux municipalités l'importance du sauvetage de leur patrimoine. *« Certaines,* regrette le permanent, *préfèrent sacrifier cinq chapelles sur les huit qu'elles possèdent. Ce qui est très grave. Nous, nous tentons de les sauver toutes et de faire prendre conscience de la nécessité de cette conservation qui, au-delà de l'intérêt religieux ou historique, permet aussi une rencontre des habitants avec les jeunes des chantiers. Souvent, autour de l'édifice restauré se crée une association. C'est le but que nous recherchons. »*

Ne rien transformer de l'architecture initiale, reconstruire si possible avec le matériau trouvé sur place en s'inspirant des documents d'époque ou d'anciennes photographies : c'est un travail en profondeur que Breiz Santel développe avec ses moyens propres. Malgré ce travail de fourmi, l'association souffre de ne pas être reconnue sur le terrain par certaines municipalités qui pourtant devraient se réjouir qu'elle fasse le travail pour un moindre coût. Ici comme ailleurs, nul n'est prophète en son pays.

MICHEL LORET.

(1) Breiz Santel, 18, rue Emile-Burgault, 56000 Vannes, édite un bulletin trimestriel.

## PARIS EN VISITES

**MERCREDI 15 AOUT**

« La Sainte-Chapelle et la Conciergerie », 15 heures, boulevard du Palais, devant les grilles (Arcus).

« De la maison de Robespierre aux couvents et clubs de la rue Saint-Honoré » (Mme Barbier).

« Mouffetard et ses secrets », 10 h 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'île de la Cité », 15 heures, 24, place Saint-Sulpice (B. Czarny).

« La Mosquée de Paris », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Mme Ferrand).

« Faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Chambre des députés (Les Flâneries).

« Saint-Denis », 14 h 30, portail central de la basilique (Lutèce-visites).

« Un cimetière et ses mystères », 14 heures, métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le quartier de l'Horloge », 10 h 30, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« Salons du ministère des Finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Paris et son histoire).

« Le Vieux Belleville », 15 heures, métro Télégraphe (Résurrection du passé).

# ANNIVERSAIRE

DES GRANDES AFFAIRES A LA RÉSISTANCE

## *Jacques Bingen, le méconnu*

Il y a quarante-quatre ans, le 16 juillet 1940, débarquait en Angleterre pour rejoindre la France libre un jeune officier séduisant et d'une brillante intelligence. Jacques Bingen, trente trois ans. C'est un administrateur confirmé. Beau-frère d'André Citroën, qui l'a formé aux affaires, ingénieur des mines, diplômé de sciences politiques, il a dirigé une société d'armement naval et de transports maritimes. De Gaulle en fera le directeur de la marine marchande de la France libre. Tâche nécessaire mais peu exaltante pour un homme assoiffé d'action et de contacts humains.

Au printemps 1943, Bingen respire : il entre dans les services spéciaux de la France libre, le BCRA (Bureau central de renseignement et d'action) pour y diriger les affaires non militaires. Il reçoit les chefs des organisations clandestines venus en mission secrète à Londres.

Lorsque, en février 1943, Jean Moulin, délégué général du Comité français de libération nationale en France occupée, passe trois semaines à Londres, Bingen obtient de lui la promesse de l'appeler à ses côtés.

Promesse non tenue : Moulin est arrêté à Caluire le 21 juin 1943. Il n'a pas d'adjoint. Claude Bouchinet-Serreule noue les fils rompus. Mais il faut du renfort. Dans la nuit du 15 au 16 août 1943, Bingen arrive en Ile-de-France avec le titre de délégué général par intérim. Il créé ou participe à la création des commissions qui structurent la Résistance. Il met sur pied, notamment, le comité financier. Il réussit à assurer le regroupement des éléments armés dans les Forces françaises de l'intérieur, en accord avec le Conseil national de la Résistance, que préside Georges Bidault. Il est — et il l'écrit — *« prodigieusement heureux »* au cours de cette *« paradisiaque période d'enfer ».*

Fin avril 1944, il remet ses fonctions de délégué général à un « résistant de l'intérieur » Alexandre Parodi, et redevient délégué pour la zone sud. Pour peu de temps. Il est trahi. Le 13 mai 1944, il est arrêté à Clermond-Ferrand. Il assomme deux gardiens, s'évade. Il est repris, neutralise son agresseur. Mais des soldats allemands sont accourus. Jacques Bingen, chargé de trop de secrets pour courir le risque de la torture, se donne la mort.

Avant son départ de Londres, dans une lettre-testament, il suppliait le général de Gaulle *« de ne pas oublier, après la radieuse victoire, que si la France est une grande dame, les Français seront bien fatigués. Il faudra qu'il ait pour eux non seulement beaucoup d'ambitions, mais aussi beaucoup d'indulgente tendresse. »*

Cet homme passionné, qui voulut *« lutter dangereusement pour les idéaux de liberté »*, est mal connu. Aucun parti politique, aucune organisation de résistance n'a reconnu pour sien « l'homme de Londres », qui, dans la joie de l'action, accomplit le destin qu'il avait prévu.

J. P.

## JOURNAL OFFICIEL

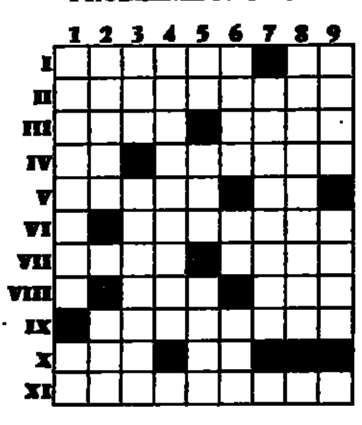
Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 13 et mardi 14 août

DES ARRÊTÉS

- Modifiant le taux de rendement des bons du Trésor à intérêt progressif émis à compter du 16 août 1984.
- Fixant le tarif des produits sanguins déposés dans les officines de pharmacie.
- Portant règlement des visites de groupes aux galeries nationales d'exposition du Grand Palais.

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 3775**



HORIZONTALEMENT

I. Mauvais film. Rendu après avoir été avalé. — II. Gardien de parc. — III. Plus on a une sale tête et plus on a des chances de lui plaire. Fait le malin en jouant les naïfs. — IV. Conjonction. Ordre qui impose le silence. — V. Fait trinquer en donnant une goutte. Fait l'appel. VI. Espèces de phalanges qui faisaient souvent le coup de poing. VII. Arrive à la fin des cours. Eau courante. — VIII. Baie du Japon. Ce n'est certes pas le dernier cri. — IX. Exprimées ou étouffées selon le cas. — X. Fait bonne contenance. Symbole. XI. Comme une expression corporelle.

VERTICALEMENT

1. Œuvre de chair. Symbole chimique. — 2. Sépare Russes et Chinois ou les unit. On pouvait s'y étendre ou s'y faire étendre. — 3. Terme d'affection ou d'infection. Que l'on peut inclure dans un plan de vol. — 4. Court toujours, bien qu'elle ait tout le temps. — 5. Note. Pierres précieuses pour un solitaire. Fut lesté d'un côté et délesté d'un autre. — 6. Sent sûrement le fauve. Porta une robe à queue. Jette du jus. — 7. Construction qui se tient. — 8. Mettre et remettre. — 9. Déchet humain. En France.

**Solution du problème n° 3774**

*Horizontalement*

I. Tabatière. — II. Amidonnés. — III. Ce. — Mutant. — IV. Entité. Ir. — V. Ta. Rend. — VI. Grasse. — VII. Fiat. Isba. — VIII. Esprit. Ud. — IX. Steiner. — X. Se. Ai. — XI. Ustensile.

*Verticalement*

1. Tacet. Fessu. — 2. Aménagistes. — 3. Bi. Rape *(voir ce mot)*. — 4. Admiratrice. — 5. Toutes. In. — 6. Intensité. — 7. ENA. Dés. Rai. — 8. Reni. Bu. Il. — 9. Estrapade.

GUY BROUTY.

**FEMMES ET LIBERTÉS.** — Le numéro 33 de *Hommes et libertés*, journal de la Ligue des droits de l'homme, parle... des femmes : liberté, solidarité, vie professionnelle, vie carcérale, etc., avec une interview de M. François Mitterrand.

★ **Ligue des droits de l'homme, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris. Tél. : 707-56-35. Prix du numéro :20 F.**

## CONSOMMATION

### PÊCHE AUX MOULES : DANGER

Dans un communiqué publié le 11 août, l'Union fédérale des consommateurs (UFC) *« attire l'attention du public sur le risque d'intoxication que présente actuellement la consommation de moules ».*

Au secrétariat d'Etat à la mer, on indique que trois régions en France sont actuellement touchées. *« Sur quelques kilomètres du littoral, vers Barfleur dans le Cotentin, en Basse-Normandie à côté de Caen et dans la baie de Douarnenez, les moules présentent un risque à la consommation à cause de la prolifération d'un phytoplancton toxique pour l'homme. »* Ces zones de production sont surveillées en permanence par l'IFREMER (Institut français de recherches en mer). *« Dès que l'institut relève une anomalie,* indique-t-on au secrétariat d'Etat, *nous faisons interdire le ramassage, la pêche et la vente des moules. Les coquillages commercialisés ne présentent donc aucun danger pour le consommateur. »* Le seul risque, en fait, est lié à la pêche amateur dans les zones concernées.

## ÉCHECS

### TIGRAN PETROSSIAN EST MORT

Moscou *(AFP)*. — Le Soviétique Tigran Petrossian, ancien champion du monde d'échecs, est décédé à Moscou, à l'âge de cinquante-cinq ans, des suites d'une *« longue et grave maladie »*, a annoncé mardi l'agence soviétique Tass.

[Né le 17 juin 1929 à Tbilissi (Géorgie), Tigran Petrossian était l'un des plus brillants représentants de l'école d'échecs soviétique. Grand maître depuis 1952, Petrossian avait été champion du monde de 1963 à 1969, après avoir défait successivement ses compatriotes Mikhail Botvinnik, en 1963, et Boris Spassky, en 1966. Petrossian avait également obtenu avec l'équipe de l'URSS la première place aux Olympiades d'échecs de 1958 à 1974. Il avait été quatre fois champion d'URSS : en 1959, 1961, 1969 et 1976. Membre depuis 1958 du présidium de la Fédération d'échecs d'URSS, il était également journaliste et avait publié, en 1968, un ouvrage intitulé *Echecs et philosophie*.]



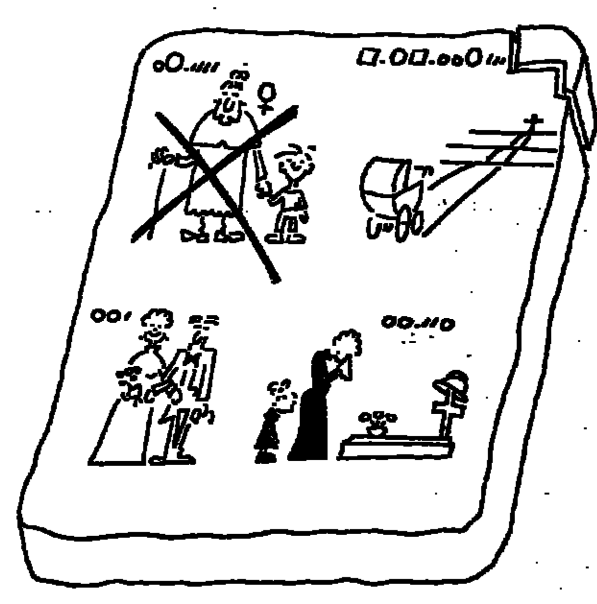
# ÉTÉ

## *Histoire d'Amour* par Konk

**Résumé.** — Nous y voilà et notre héros le dira lui-même : il ne vivait sûrement pas à l'époque qui lui convenait.

NDLR. — Nos lecteurs attentifs auront noté que, devançant l'échéance, nous nous étions posé la question dans *le Monde* du 29 juin, page une.

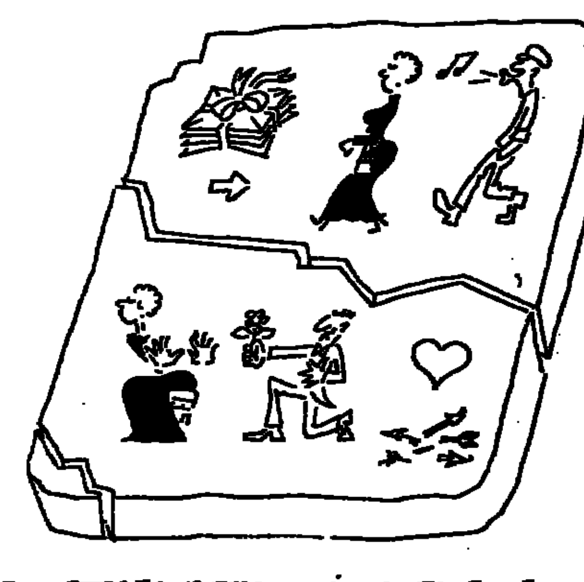
PEUT-ÊTRE AURAIS-JE DU VIVRE A UNE AUTRE ÉPOQUE ?



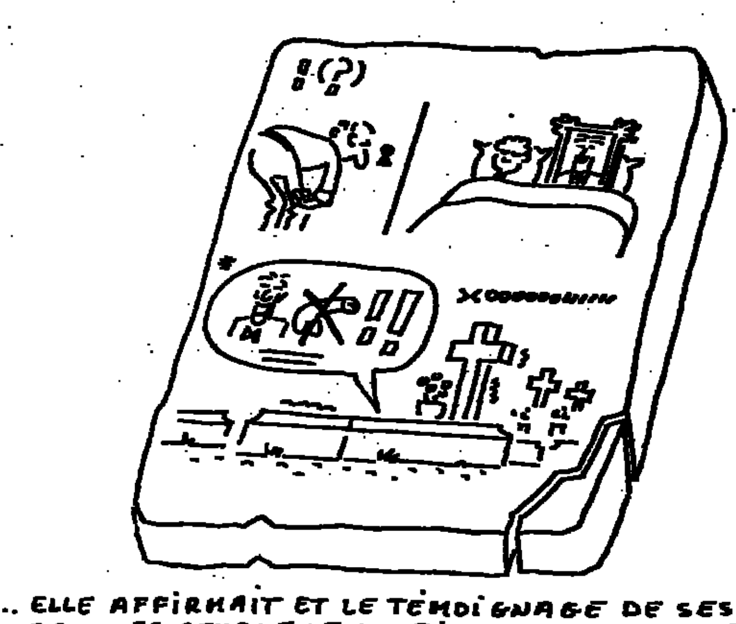
TRADUCTION : 1983. MA GRAND MÈRE MATERNELLE VIENT DE MOURIR A L'AGE DE 94 ANS. SA LONGUE VIE AURA ÉTÉ EXEMPLAIRE. MARIÉE A 21 ANS ELLE PERD SON MARI A LA GUERRE ET SE RETROUVE SEULE A 28 ANS AVEC SA PETITE FILLE...



.. POUR L'ELEVER ELLE ACCEPTE UN MODESTE EMPLOI DE TEINTURIÈRE ET TRAVAILLE SI BIEN QU'ELLE S'ÉTABLIT A SON COMPTE QUELQUES ANNÉES PLUS TARD. APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE ELLE VIENT VIVRE PRÈS DE MES PARENTS ET CONTINUE DE TRAVAILLER JUSQU'À L'AGE DE 78 ANS..



. DES LETTRES RETROUVÉES CHEZ ELLE INDIQUENT QU'ELLE FUT TRÈS COURTISÉE APRÈS LA MORT DE SON MARI ET QU'ELLE EUT MÊME DES PRÉTENDANTS SÉRIEUX ; MAIS ELLE NE SE REMARIA JAMAIS ..



.. ELLE AFFIRMAIT ET LE TÉMOIGNAGE DE SES PROCHES SEMBLE LE CONFIRMER QUE DEPUIS SON VEUVAGE ELLE N'AVAIT JAMAIS EU D'AMANT. ELLE A MAINTENANT RETROUVÉ SON HOMME APRÈS 66 ANS DE SÉPARATION
* " JE TE RÉPÈTE QUE JE N'AI PAS COUCHÉ AVEC LUI ! "




*(A suivre.)*

Le Monde

# économie

## DÉMOGRAPHIE

### LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE MEXICO SUR LA POPULATION

# Échecs américains

De notre envoyé spécial

Mexico. – Dans le combat politique qui s'est engagé lors de la Conférence internationale sur la population, les Etats-Unis viennent de subir une série de défaites.

La plus cuisante sans doute porte sur la recommandation 34, contenant notamment la référence à la *« création de zones de peuplement dans les territoires occupés par la force »*, dont les Américains demandaient la suppression, bien que cette recommandation ait été adoptée sans difficulté au cours de la dernière réunion préparatoire à la conférence de New-York. Ils estiment qu'elle avait un caractère politique étranger aux thèmes de la conférence et ne visait qu'Israël – en fait, une violente empoignade entre Turcs et Chypriotes, au cours d'une discussion en commission, a montré que les Israéliens n'étaient pas seuls concernés. Les pays arabes proposaient un contre-amendement mettant explicitement en cause Israël.

De multiples réunions privées au cours du week-end pour trouver un compromis n'avaient pas abouti : à la demande du Mexique, les pays arabes acceptaient de retirer leur amendement, mais les Américains continuaient d'exiger la suppression pure et simple de la recommandation examinée, en dépit de pressantes interventions des Mexicains, y compris, semble-t-il, auprès de la Maison Blanche.

L'intervention du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, qui avait rencontré la ministre de l'intérieur mexicain, président de la conférence, le secrétaire général du Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population et les différentes parties intéressées, aboutit, lundi 13 août, à proposer un texte bâtard raccrochant à la convention de Genève *l'« établissement de colonies »* dans les territoires occupés. Cette version, acceptée par les Arabes, ne le fut pas par les Américains, qui demandaient la suppression de cette allusion.

Après de multiples votes de procédure, les Américains demandant d'abord l'ajournement du débat, puis soulevant l'incompétence de la conférence sur un problème de nature juridique (l'interprétation de la convention de Genève), la commission finit par constater l'échec du compromis proposé, et la recommandation initiale fut adoptée par 83 voix contre 3 (Etats-Unis, Israël et Libéria) et 15 abstentions (dont le Japon, le Vatican, la Suisse et le Zaïre). Outre les Etats arabes, le bloc socialiste et la très grande majorité des pays d'Afrique et d'Asie (entre autres l'Indonésie et la Malaisie), tous les Occidentaux (sauf la Belgique, absente), ont voté pour, lors de ce dernier scrutin. En fait, les Occidentaux, réticents à l'égard du pseudo-compromis rédigé sous les auspices du secrétaire général de l'ONU, voulaient rester cohérents avec l'attitude qu'ils avaient adoptée lors des réunions préparatoires, considérant que le texte avait malgré tout un caractère général.

### La solidarité islamique l'emporte

Cet échec n'est pas le seul pour les Américains. Le premier, l'amendement qu'ils avaient proposé en faveur de l'*« économie de marché »* et d'un *« climat de liberté économique »*, avait été renvoyé *sine die*. Un deuxième, qui soulignait les *« énormes progrès »* accomplis en matière de fécondité, d'espérance de vie et de niveau de vie depuis trente ans, jugé trop optimiste, restait en suspens lundi soir. Un troisième, invitant à *« abaisser les entraves au commerce »*, à accroître les exportations pour soulager la dette extérieure des pays sous-développés et à *« encourager les différentes formes d'investissement et d'esprit d'entreprise »* n'a été accepté qu'après une longue controverse, notamment avec l'Union soviétique.

En regard, les modifications obtenues par les Etats-Unis sur la nécessité de *« respecter les valeurs religieuses et culturelles des couples, notamment des minorités »*, en matière de planification des naissances (avec l'appui du Vatican, *voir article ci-dessous*) ou d'éviter toute contrainte, et le compromis sur le désarmement paraissent de maigres compensations.

La solidarité islamique, et plus généralement tiers-mondiste l'a emporté dans beaucoup de pays pourtant traditionnellement alliés des Américains (qu'il s'agisse du Maroc ou de l'Indonésie). Le retournement tardif de la Maison Blanche sur les problèmes de population, l'attitude jugée *« agressive »* ou *« arrogante »* de la délégation, ont irrité de nombreux pays, notamment latino-américains et asiatiques.

L'annonce, samedi, du versement de la part de la contribution américaine au Fonds des Nations unies en matière de population, venant après les conditions mises à ce versement, n'a pas suffi aux Etats-Unis pour gagner des appuis : tout au plus ont-ils obtenu quelques silences – ou absences – au moment des votes. Ce déblocage a d'ailleurs suivi une intervention, à Mexico, d'une délégation parlementaire américaine hostile au *« nouveau cours »* de la Maison Blanche : celui-ci – qui peut attirer des voix lors de la prochaine élection présidentielle – reste néanmoins controversé ; il est toujours sévèrement jugé, en particulier par la presse américaine.

GUY HERZLICH.

**● Les craintes de la Fédération internationale du planning familial » et l'attitude américaine.** – La Fédération internationale du planning familial, institution qui regroupe cent dix-neuf organisations nationales de planification familiale et dont le siège est à Londres, s'estime menacée de perdre les 13 millions de dollars que lui verse annuellement le gouvernement américain.

*« L'aide généreuse des Etats-Unis*, déclare la fédération dans un communiqué, *a permis de réaliser un travail de pionnier »* sur ce plan dans le tiers-monde, par la promotion de la contraception et non pas par le soutien à des programmes d'avortement, qui n'absorbent qu'une fraction minime des activités des sociétés membres. Il est en revanche certain, conclut la Fédération, qu'un ralentissement de l'effort en matière de contraception multipliera, au détriment des populations les plus démunies, le recours à l'avortement.

## Le Saint-Siège qualifie la position de Washington d'« étape historique »

De notre correspondant

Cité du Vatican. – Le Saint-Siège a suivi avec une vive attention les travaux de la Conférence mondiale sur la population, qui vient de s'achever à Mexico. Tant Radio-Vatican que *l'Osservatore Romano* ont donné un grand écho à la position défendue à Mexico par le représentant du Saint-Siège, l'archevêque belge Mgr Jan Schotte, vice-président de la commission pontificale Justice et Paix.

La diplomatie vaticane a, en fait, remporté une victoire. Surtout en réussissant à convaincre Washington de ne plus financer les organisations pour le développement qui *« soutiennent l'avortement comme moyen de contrôle des naissances »*. Alors qu'il y a dix ans, à Bucarest, le Saint-Siège n'avait pu faire fléchir les Etats-Unis, il se retrouve cette fois au centre d'un front anti-avortement qui regroupe les Etats-Unis, l'Union soviétique et une partie du tiers-monde. *L'Osservatore Romano* a qualifié la nouvelle position américaine d'*« étape historique sur la route de la réaffirmation dans le monde entier du droit civil à la vie de tout homme depuis sa conception »*.

En vue de cette Conférence mondiale sur la population et au cours des travaux de celle-ci, le Vatican n'a pas épargné ses efforts pour diffuser son message. Outre l'intervention du représentant du Saint-Siège à Mexico des initiatives avaient été prises à plusieurs niveaux : d'une part, démarche directe auprès des autorités responsables des représentants diplomatiques du Vatican ; d'autre part, afin de toucher les fidèles de la base, la lettre pastorale des évêques du Mexique envoyée en juin non seulement aux chrétiens, mais aussi aux «hommes de bonne volonté».

Dès le mois de juin, les nonces apostoliques en poste à travers le monde avaient ainsi reçu une note confidentielle de Rome les invitant à prendre contact avec les autorités compétentes, afin de leur rappeler la position du Saint-Siège. En substance, celle-ci se ramène à la proposition suivante : plutôt que de réduire les bouches à nourrir, on doit s'employer à faire décoller les économies des pays en voie de développement.

### La dignité de la personne humaine

Anticipant l'intervention de son représentant à Mexico, Jean-Paul II avait pour sa part directement pris contact avec les gouvernements des pays participant à la conférence, et remis personnellement un message au secrétaire général de celle-ci, M. Rafael Salas, au cours d'un entretien qui a eu lieu le 7 juin au Vatican. Le pape annonçait son intention de dénoncer *« au nom de la dignité de la personne humaine »*, tous les cas d'aide au développement conditionnels à la mise en place de programmes de contraception, de stérilisation ou d'avortement.

Au cours de son audience générale le 2 août, Jean-Paul II a, une nouvelle fois, rappelé la position de l'Eglise, citant l'encyclique *Humanae Vitae*. *« Il est moralement illicite d'interrompre un processus de fécondation déjà commencé »*, avait déclaré le pape, ajoutant qu'on ne peut avoir recours même aux méthodes naturelles de contraception qu'en raison de *« motifs sérieux dus aux conditions physiques et psychologiques des époux ou à des circonstances extérieures »*.

En matière démographique, le Vatican n'a pas changé d'un iota la position définie par les encycliques *Populorum Progressio* (1967) qui fit objectivement de l'Eglise un allié du tiers-monde en demandant d'accroître l'aide au développement, et *Humanae Vitae* (1968), qui interdit les méthodes artificielles de contraception et va à l'encontre des thèses défendues par une frange « libérale » du catholicisme occidental. Les Etats-Unis, sans doute pour des raisons tenant moins à la morale qu'à la politique, l'ont suivi sur le second terrain. Pour des motifs différents, les pays latino-américains, beaucoup de pays africains et l'Union soviétique se sont déclarés favorables. En revanche, la Suède et la Chine étaient opposées à l'amendement proposé par le Vatican.

PHILIPPE PONS.

## L'OMS plaide vigoureusement en faveur de la planification familiale

*« Les femmes sont les principales victimes d'une fécondité incontrôlée »*, et les conséquences d'un ralentissement de l'effort en matière de planification familiale se traduiraient directement par des pertes en vies humaines : c'est un vigoureux plaidoyer en faveur de l'espacement des naissances que l'Organisation mondiale de la santé, dont les Etats-Unis financent à raison de près d'un quart le fonctionnement, publie pour la clôture de la conférence de Mexico.

La planification familiale, tout d'abord, réduit la mortalité maternelle lors de la grossesse et de l'accouchement, souligne l'OMS. Cette mortalité, tombée à six décès de femmes pour cent mille naissances en Europe, atteint mille pour cent mille dans certains pays d'Afrique et d'Asie, rappelle l'organisation, avant d'ajouter : *« Une fécondité incontrôlée, des taux élevée d'avortements clandestins et une absence partielle ou totale de soins au cours de la grossesse et de l'accouchement constituent les principales raisons pour lesquelles chaque année plus d'un demi-million de femmes meurent »* à l'occasion de leurs maternités, *« laissant orphelins un million d'enfants au moins. La plupart de ces décès sont évitables et la planification familiale a un rôle crucial à jouer dans cette prévention. »*

D'autre part, ajoute l'OMS, l'espacement des naissances réduit la mortalité et la morbidité infantiles. L'organisation précise même sur ce point que, si toutes les naissances se produisaient à deux ans d'écart et non à un rythme plus rapproché, la mortalité infantile pourrait être diminuée, de ce seul fait, de 10 % en moyenne. Les naissances trop peu espacées favorisent, en effet, l'insuffisance pondérale de l'enfant au début de sa vie, donc aggravent sa vulnérabilité aux infections et à la malnutrition.

L'OMS précise que, sur les 125 millions d'enfants qui naissent chaque année dans le monde, 20 millions environ présentent une insuffisance pondérale, soit près d'un sur six. En outre, les maternités répétées, qui favorisent l'épuisement des mères, portent tort aux enfants plus âgés, dont la fragilité s'en trouve accrue : ainsi estime-t-on que les enfants nés en septième position, qui ne sont pas rares dans les pays en voie de développement, sont menacés d'un taux de mortalité supérieur d'un tiers à celui des enfants nés en deuxième ou troisième position.

Au total, conclut l'organisation, quelque 300 millions de couples dans le monde *« ne désirent plus d'enfants mais n'utilisent aucun moyen de planification familiale »*, faute d'accès à des méthodes appropriées. Comme toujours, ajoute l'OMS, *« les couches les plus pauvres de la population sont les dernières à bénéficier des services sociaux »*.

## ÉTRANGER

### La première session de la conférence des Nations unies a jeté les bases de la lutte contre les pavillons de complaisance

De notre correspondante

Genève. – C'est sur une note d'un optimisme modéré que s'est achevée au Palais des nations, sous la présidence de M. Lamine Fadika (Côte-d'Ivoire), la première session de la conférence des Nations unies sur les *« conditions d'immatriculation des navires »*.

L'expression, d'apparence anodine, vise en fait l'un des problèmes les plus graves qui affectent la navigation maritime puisqu'il ne s'agit de rien moins que de freiner la prolifération des pavillons de complaisance.

Les navires battant pavillon de complaisance forment actuellement le tiers de la flotte mondiale, soit 202 millions de tonnes port lourd (TPL), les deux principaux pays dits de *« libre immatriculation »* étant le Libéria et Panama avec 135 et 58 millions de TPL (chiffres de l'ONU pour 1983). Ce système peut permettre toutes sortes d'abus, tels la violation des conventions de travail des gens de mer, le mépris des normes d'hygiène et de sécurité, le manque de précaution risquant de provoquer des accidents tragiques comme celui de l'*Amoco-Cadiz* au large des côtes bretonnes en 1978. Cette situation fait que ceux des pays du tiers-monde – et c'est la grande majorité – qui n'autorisent pas la libre immatriculation et n'en offrent pas par conséquent les avantages, n'ont pratiquement aucune chance d'accroître le rôle jusqu'à présent minime qu'ils aimeraient pouvoir jouer dans les échanges commerciaux par voie de mer.

Une réglementation internationale en ce domaine est apparue comme impérative à tous les participants à la conférence, et c'est là un premier point acquis. L'accord a pu se faire sur un certain nombre d'autres points de principe :

● Nécessité pour chaque navire d'avoir une nationalité et une seule, celle de l'Etat de son pavillon ;

● Existence d'un lien substantiel entre le navire et l'Etat du pavillon, un tel lien devant être concrétisé par l'existence sur le territoire de celui-ci d'une administration maritime (c'est-à-dire de services nationaux capables de faire respecter à bord des navires battant pavillon de l'Etat les normes techniques, écologiques et sociales applicables), d'un registre détaillé des navires sous sa juridiction et d'une *« représentation appropriée »* (siège social, direction générale ou office de gestion) des armateurs ;

● Participation de ressortissants de l'Etat du pavillon aux équipages, ainsi qu'aux sociétés d'armement des navires ;

● Possibilité d'identification du ou des véritables propriétaires d'un navire.

Une deuxième session de la conférence est prévue pour le début de l'an prochain. Les réserves et divergences qui subsistent et opposent les grandes puissances maritimes à économie de marché et les pays de libre circulation aux Etats communistes et à la plupart des pays du tiers-monde portent essentiellement sur la nature du traité à conclure (convention liant les parties, simple recommandation ou instrument combinant) et sur l'importance relative de la participation de l'Etat du pavillon au recrutement des équipages et au capital des sociétés, les uns prônant la souplesse indispensable à leurs yeux au développement du commerce mondial, les autres estimant que sans une participation suffisante on ne saurait parler de lien substantiel entre un Etat et une flotte battant son pavillon.

I. V.

### GRANDE-BRETAGNE

**● Recul de la production industrielle.** – La production industrielle britannique a baissé de 3 % au deuxième trimestre, à cause de la continuation de la grève des mineurs, entrée le 12 août dans son sixième mois. Normalement les houillères contribuent pour environ 4 % à la production industrielle, qui, selon l'Office central de la statistique, se serait sinon redressée de 0,5 %. Toutefois, le conflit n'a eu jusqu'à présent que de faibles répercussions sur l'industrie manufacturière, dont la production n'a diminué que de 0,5 %, se maintenant à un niveau supérieur de 2,5 % à celui du deuxième trimestre de 1983. Ces répercussions se sont limitées essentiellement à la sidérurgie. – *(AFP.)*

**● Contraction du commerce de détail.** – Le volume du commerce de détail a diminué de 1,2 % en juillet, selon les statistiques provisoires du ministère britannique du commerce. Intervenue en dépit des soldes d'été – avancées à juillet par de nombreuses chaînes de magasins, – cette contraction semble avoir été motivée par le renchérissement du coût du crédit. En outre le pouvoir d'achat a été réduit par l'augmentation du coût du logement consécutif au relèvement du taux des prêts hypothécaires.

Toutefois pour l'ensemble des trois derniers mois (mai à juillet), le volume du commerce dépasse encore d'un peu plus de 1 % celui des trois mois précédents et de près de 4 % celui de la période correspondante de 1983. – *(AFP.)*

## SOCIAL

### Citroën : le ministre du travail a reçu une délégation de la CGT

En recevant M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGT, le 13 août au soir, M. Michel Delebarre, ministre du travail, a rompu avec près d'un mois d'immobilisme apparent dans le dossier Citroën où rien ne s'était officiellement produit depuis le 17 juillet, date de la rencontre entre M. Jacques Calvet, le PDG de Citroën, et le même M. André Sainjon.

Plus discrètement, des contacts ont, cependant, été maintenus, comme le reconnaissait M. Sainjon à propos des modalités de l'aide au départ volontaire des travailleurs immigrés. Le nouveau ministre du travail, de son côté, suivait l'affaire de près, depuis sa prise de fonction. Mais il apparaissait bientôt que M. Michel Delebarre, quoique soucieux de respecter les engagements de son prédécesseur rue de Grenelle, M. Pierre Bérégovoy, n'entendait pas s'obliger à répondre, pour le 18 août, à la demande de 2 937 licenciements présentée par la direction de Citroën.

On faisait d'ailleurs observer dans son entourage, comme à l'hôtel Matignon, que cette échéance n'avait rien d'impératif et ne correspondait à aucune nécessité légale, la date du 18 août ayant seulement été avancée parce que M. Bérégovoy avait donné, le 18 mai dernier, un délai de trois mois aux partenaires sociaux pour négocier réellement et trouver une solution, le cas échéant.

Au terme de son entretien avec M. Delebarre, le secrétaire général de la FTM-CGT confirmait cette impression puisqu'il devait déclarer que la date du 18 août *« ne devait pas être une date de blocage »*. *« Après avoir eu, en juillet, des discussions sérieuses avec la direction de Citroën »*, ajoutait M. Sainjon, *« celle-ci (a) des initiatives à prendre »*. Toujours à la recherche d'une poursuite des négociations, la CGT souhaite en effet que *« le comité central d'entreprise de Citroën soit réuni pour faire le point »* et a rappelé sa position : *« Pas de licenciements, pas de gens au chômage, mais des solutions vraies en matière de formation. »*

**● Fenwick : précisions sur les suppressions d'emplois.** – Après l'annonce de la suppression de 800 emplois chez Fenwick (premier constructeur français de chariots élévateurs, 1 550 salariés) et le rachat de l'entreprise par la société allemande Lince, les syndicats de Fenwick ont précisé que 450 salariés concernés par des mesures transitoires continueraient à travailler et à percevoir leur salaire durant huit mois. A l'issue de cette période, 250 personnes resteraient dans l'entreprise ou pourraient être mutées dans un autre établissement. 200 autres emplois seraient supprimés et viendraient s'ajouter aux 600 autres décidés dans l'immédiat.

**● Grève du zèle des dockers à Port-la-Nouvelle (Aude).** – Les dockers de Port-la-Nouvelle (Aude) ont ralenti leur travail depuis une semaine, refusant qu'une société céréalière, la Grani-Sud, fasse intervenir ses propres employés pour la manipulation des grains sur le port. Les dockers, affiliés à la CGT, réclament l'exclusivité sur toutes les opérations portuaires.

### QUINZE ORGANISMES D'HLM VONT PARTICIPER A L'EXPÉRIMENTATION D'UNE AIDE UNIQUE

Les quinze organismes d'HLM choisis dans une liste de candidats par M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, pour participer à l'expérimentation d'une aide à la personne unique sont maintenant connus.

Situés dans douze départements (Ain, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Charente-Maritime, Loire-Atlantique, Nord, Bas-Rhin, Haute-Saône, Vaucluse, et trois départements de la région parisienne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), ces quinze organismes réunissent deux offices départementaux (Bas-Rhin et Haute-Saône), sept offices municipaux (Avignon, Bourg-en-Bresse, Cannes, Clichy, Drancy, La Rochelle, Vitry-sur-Seine) et six sociétés anonymes (la Campinoise d'habitation dans le Val-de-Marne, celle de la Haute-Saône, celle de Lille et environs, Loire-Atlantique Habitation, Travail et Propriété dans les Bouches-du-Rhône et Vaucluse-logement).

Leur patrimoine groupe les 70 000 logements sur lesquels sera expérimentée, d'ici à la fin de l'année, la *« remise à plat des loyers »*, selon une surface corrigée aménagée, et la création d'une aide unique à la personne remplaçant l'allocation-logement et l'aide personnalisée au logement.

Ces nouveaux loyers et cette nouvelle aide seront négociés, sur le plan local, avec les usagers.

## AFFAIRES

### L'ANNUAIRE ÉLECTRONIQUE : consultation gratuite en dessous de deux minutes

Les consultations de l'annuaire électronique seront désormais gratuites si elles n'excèdent pas deux minutes, quel que soit le département de l'abonné. Cette disposition, adoptée par les PTT, est applicable depuis le 1er août. Auparavant, les consultations étaient gratuites, quelle que soit la durée, mais uniquement si le numéro recherché était dans le même département.

Avec le nouveau dispositif, pour une recherche qui dépasse deux minutes l'abonné se verra facturer une taxe de base (0,75 F) toutes les deux minutes, avec toutefois les mêmes tarifs réduits suivant les horaires que pour le téléphone. Aujourd'hui, 190 000 abonnés au téléphone disposent d'un annuaire électronique.

## MONNAIES

### RECUL DU DOLLAR

**Sur les indications de New-York, le dollar a baissé mardi matin 14 août sur toutes les grandes places financières internationales. A Paris, entre banques, il se traitait peu avant midi à 8,89 F (contre 8,9520 F lundi en début d'après-midi). A Francfort, le billet vert valait 2,8960 DM (contre 2,9175 DM). Son cours était de 2,4380 FS (contre 2,4585 FS) à Zurich.**

**Les cambistes attribuaient ce repli du dollar à des ventes bénéficiaires liées à une détente des taux d'intérêt outre-Atlantique. Dans l'ensemble, les affaires ont été très calmes.**

**A Londres, le prix de l'or est remonté au voisinage de 348 dollars l'once (contre 343,50 dollars lundi-soir).**

# CONJONCTURE

## LA BAISSE DES TAUX DE L'ÉPARGNE

# Un soutien à l'activité économique

*(Suite de la première page.)*

Elle s'inscrit dans un processus de ralentissement général de l'inflation qui a eu pour effet de réduire progressivement l'écart existant entre, d'une part, l'intérêt versé sur les quelque 50 millions de livrets A des caisses d'épargne (réseau Ecureuil et PTT) et « bleu » du Crédit mutuel et, d'autre part, la hausse des prix. Entre 1974 et 1980, rappelle le ministre dans une déclaration à l'Agence France-Presse, cet écart était de 4,4 % en moyenne. *« Nous l'avons réduit à environ 1 %, et l'épargne n'a jamais été aussi bien protégée que depuis l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République »*, souligne M. Bérégovoy. A la fin juin le rythme d'inflation, calculé en glissement et en année mobile, ressortait à 7,8 %. A titre de comparaison, la rémunération moyenne des livrets d'épargne, pour l'ensemble de l'année, sera de 7,125 % (7,5 % durant sept mois et demi et 6,5 % au-delà).

### Baisse du coût de la ressource

En premier lieu, on est en droit de se demander si cette moindre rémunération ne va pas pénaliser un peu plus les livrets A des caisses d'épargne, qui souffrent actuellement des transferts opérés au profit de nouveaux produits, tels que le Codevi et, dans une moindre mesure, d'une baisse du taux d'épargne des Français. Au cours du premier trimestre 1984, la totalité des dépôts sur les retraits (livrets A, B, Codevi, épargne-logement...) avait diminué de plus de la moitié pour tomber à 1,88 milliard de francs contre 4,31 milliards au 31 mars 1983. Depuis, le relèvement du plafond du livret A aidant (il a été porté à 68 000 francs le 15 juin dernier), la situation s'est un peu redressée, mais, pour l'ensemble du premier semestre 1984, la collecte sur les livrets A continue à être nettement inférieure à celle de l'an passé (4,2 milliards de francs contre 10 milliards en 1983).

En revanche, dans le même temps, le livret d'épargne populaire ou « livret rose » a enregistré des excédents de 2,9 milliards de francs d'une période à l'autre. On remarquera au passage que le gouvernement a décidé de maintenir l'écart de 1 % existant depuis sa création entre les autres livrets et le LEP, réservé aux personnes qui paient moins de 1 340 F d'impôts par an. Justice sociale oblige.

Compte tenu de cette baisse générale du coût de la ressource pour l'ensemble des organismes collecteurs (banques, caisses d'épargne, guichets de poste...), la deuxième étape a consisté à réduire à la fois la rémunération des plans d'épargne-logement, les taux des crédits consentis pour l'accession à la propriété, mais aussi ceux de trois procédures financières propres à l'industrie : prêts du Fonds industriel de modernisation, prêts spéciaux à l'investissement et prêts bancaires aux entreprises.

A l'identique ? Pas tout à fait. Cette diminution s'étage en effet entre 0,50 % et 1 % selon la nature du prêt, la différence étant encore plus sensible pour ce qui concerne le taux de base bancaire, inchangé depuis le 1er janvier 1983 et dont la baisse a été limitée à 0,25 %, pour le ramener à 12 % avec effet du 16 août. Visiblement, du côté du système bancaire, on a traîné les pieds. Mission pourtant a été confiée à la Banque nationale de Paris de prendre les devants dès lundi après-midi en pratiquant une baisse d'un quart de point de ce taux qui sert de référence aux conditions de crédit octroyées par les établissements tant aux particuliers qu'aux entreprises, et les autres banques se sont progressivement alignées sur la BNP, ensuite, comme il est de règle dans ce domaine.

Pouvait-on faire plus, alors que le coût du crédit reste encore élevé en France ? Sans doute, si l'on en juge par le mouvement dégressif observé sur le taux de rendement des obligations et, surtout, par la baisse régulièrement constatée sur le marché monétaire, où se retrouvent prêteurs et emprunteurs, et dont le taux moyen est tombé très nettement au-dessous de 12 % en juillet dernier. Mais les banques se sont empressées de mettre en avant leur faible rentabilité, obérée par les provisions croissantes qu'elles doivent constituer pour prévenir les conséquences de risques industriels accrus, et les pouvoirs publics ont finalement opté pour cette baisse modeste du taux de base.

### Coup de pouce

Dont acte pour ce compromis, mais, là aussi, on remarque que, parallèlement à ce taux de base qui concerne l'ensemble des emprunteurs, la Rue de Rivoli a donné un coup de pouce supplémentaire à trois catégories de crédits à taux bonifiés destinés aux seules entreprises industrielles. En payant 0,25 % de moins d'agios à leurs banques sur le TBB, elles vont économiser quelque 2 milliards de francs de frais financiers. De plus, ces firmes sont invitées à recourir davantage aux procédures bonifiées ad hoc mises à leur disposition et dont le coût a fortement baissé en quelques mois. A titre d'exemple, le taux des prêts spéciaux à l'investissement (PSI) est revenu de 12,75 % à 9,75 % entre la fin de l'année 1982 et la mi-juin, et le mouvement s'accentue puisqu'il vient d'être fixé à 9,25 %.

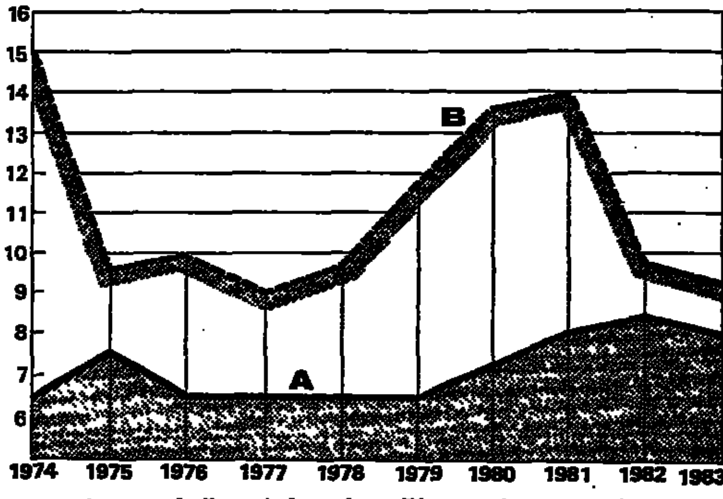
Il semble bien que ce soit là la première étape d'une action plus ambitieuse qui vise à revoir l'ensemble des multiples procédures de prêts bonifiés, distribuées par des organismes divers qui, souvent, font le même métier, sans qu'on sache très bien où doit aller l'intérêt national. Sans remettre en cause cette – longue – pratique des taux préférentiels, il est probable qu'à l'avenir le gouvernement va s'attacher à déterminer quelles sont les véritables priorités qui méritent une contribution supplémentaire du budget de l'État (investissement, exportation, innovation...). Tout en remédiant peut-être à cette sélectivité accrue des circuits financiers, constatée au cours des dernières années et qui conduit à un cloisonnement excessif du crédit en France. Une démarche en ce sens pourrait déboucher sur des mesures concrètes l'année prochaine.

Il y a quelques jours, M. Bérégovoy rappelait son attachement à la croissance. L'opération qu'il vient de décider sur les taux d'intérêt va dans ce sens puisqu'elle vise à soutenir l'investissement sous toutes ses formes et celui des entreprises en particulier.

SERGE MARTI.

### UN ÉCART QUI DIMINUE

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DU LIVRET A ET DE L'INDICE DES PRIX DEPUIS 10 ANS




A : taux du livret A des caisses d'épargne (en moyenne) ;
B : progression de l'indice des prix.
*Source : ministère de l'économie et des finances.*

### La nouvelle hiérarchie

Les taux suivants s'appliquent à partir du 14 ou du 16 août, selon les établissements, pour le taux de base bancaire, du 16 août pour les livrets d'épargne, bons du Trésor, les nouveaux plans d'épargne-logement et du 1er octobre prochain pour les prêts à l'accession à la propriété :

**Particuliers :**

- Livrets A et B des caisses d'épargne et des PTT, Codevi, livret bleu du Crédit mutuel, livret d'épargne ordinaire des banques et du Crédit agricole : 6,5 % (au lieu de 7,5 %) ;
- Livrets d'épargne populaire ou LEP : 7,5 % au lieu de 8,5 % ;
- Bons du Trésor, du Crédit agricole à cinq ans : 12 % au lieu de 13 % ;
- Prêts sur plan d'épargne-logement : 7 % au lieu de 8 % ;
- Prêts locatifs aidés (taux révisable) : 6,6 % au lieu de 7,1 % ;
- Prêts d'accession à la propriété (PAP) (taux fixe et taux révisable) : 10,67 % au lieu de 10,92 %.

**Collectivités locales :**

- Taux des prêts révisables : 10 % au lieu de 11 %.

**Entreprises :**

- Taux de base bancaire : 12 % au lieu de 12,25 % ;
- Prêts spéciaux à l'investissement (PSI) et crédits accordés dans le cadre du Fonds industriel de modernisation (FIM) : 9,25 % au lieu de 9,75 % ;
- Prêts bancaires aux entreprises (PBE) : 9,75 % au lieu de 10,75 %.

## AU DEUXIÈME TRIMESTRE

# Le produit intérieur brut a diminué de 0,3 %

Le produit intérieur brut (PIB) marchand a diminué de 0,3 % au deuxième trimestre, après avoir augmenté de 0,9 % durant les trois premiers mois de 1984. Il s'agit des premiers résultats des comptes nationaux publiés par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). L'an dernier, le PIB marchand avait reculé de 0,4 % au premier trimestre, progressé de 0,5 % au deuxième, stagné au troisième et augmenté de 0,7 % au quatrième.

L'industrie et le reste de la production sont responsables à égalité, précise l'INSEE, de la baisse du deuxième trimestre 1984. Après avoir augmenté de 2 % de janvier à mars, la valeur ajoutée industrielle a diminué de 0,3 % (+ 0,7 % au deuxième trimestre 1983). Les branches dont l'activité est en recul sont d'ailleurs celles qui étaient à l'origine de la croissance précédente (énergie, construction électrique et électronique).

Pour sa part, la consommation des ménages a baissé de 0,6 %, après avoir progressé de 0,4 % au premier trimestre (+ 0,4 % d'avril à juin 1983). Le poste énergie a été en repli, après avoir *« exceptionnellement »* augmenté. La baisse de la consommation de produits manufacturés a continué, mais, alors qu'elle touchait *« exclusivement, mais fortement »* l'automobile, elle s'est répartie sur tous les biens de consommation et d'équipement ménager.

En revanche, la formation brute de capital fixe s'est accrue de 1,4 %, après avoir diminué de 1,6 % au trimestre précédent (– 2,3 % d'avril à juin 1983). Ce résultat est dû à une croissance de 2,5 % (– 1,5 % de janvier à mars et – 3,1 % au deuxième trimestre 1983) des investissements des entreprises. De son côté la formation de stocks a nettement augmenté (4,2 milliards de francs d'avril à juin, après 2,8 milliards au trimestre précédent), portant principalement sur les biens d'équipement professionnel et de consommation.

Les importations se sont, en conséquence, accrues de 1,3 % après avoir baissé de 0,2 % de janvier à mars (– 3,4 % au deuxième trimestre 1983). Cette hausse, pour l'essentiel, a concerné les produits manufacturés, plus spécialement les biens d'équipement professionnel. Les achats d'énergie se sont réduits, après avoir fortement augmenté, mais se sont maintenus au-dessus de leur niveau moyen du deuxième trimestre 1983.

En sens inverse, les exportations ont reculé de 1,2 %, après avoir diminué de 0,1 % au premier trimestre (+ 4,1 % d'avril à juin 1983). Ce mouvement, souligne l'INSEE, est imputable aux biens d'équipement professionnel qui, après les ventes *« exceptionnelles »* du premier trimestre – concentrées principalement dans le secteur de l'aéronautique, – se sont situées à près de 5 % au-dessous de leur niveau moyen de 1983.

# FAITS ET CHIFFRES

## Affaires

● **Electronique : ambitions chinoises.** – La Chine a l'intention de porter la production annuelle de ses industries électroniques à 80 milliards de yuans (40 milliards de dollars) d'ici l'an 2000. Selon un article du ministre chinois de l'industrie électronique, M. Jiang Zemin, paru dans la dernière édition du mensuel chinois *Intertrade*, *« l'objectif est de tripler la production annuelle de 1980 et d'adapter la technologie aux standards mondiaux de la fin des années 80 et du début des années 90 »*.

L'industrie électronique chinoise a été planifiée avec une avance de dix ans sur les autres secteurs industriels. Les efforts seront concentrés sur des projets-clés, la modernisation des usines et des méthodes de recherche et de production. Ainsi, selon M. Jiang Zemin, l'accent sera mis sur la micro-électronique, les micro-ordinateurs et une production de masse de composants électroniques.

*« Pour moderniser son industrie,* ajoute M. Jiang Zemin, *la Chine doit compter sur la coopération technique des pays étrangers, et importer tous les produits technologiques indispensables »*, ainsi que des logiciels.

● **Les prix des matières premières.** – Les prix internationaux des matières premières importées par la France – exprimés en francs – ont diminué de 1,2 % en juillet, l'indice s'établissant à 222,3. Les prix des matières premières industrielles ont augmenté de 1,1 %, mais ceux des matières premières alimentaires ont baissé de 4,8 %. Exprimé en devises, l'indice global a reculé de 3,6 % (– 7,4 % pour les matières premières alimentaires et – 1,3 % pour les matières premières industrielles).

## Agriculture

● **En Algérie, un parasite détruit la récolte d'agrumes.** – La mouche blanche dite « aleuride » a déjà atteint 8 000 hectares de cultures sur 45 000. Les dégâts sont évalués à 80 millions de dinars (130 millions de francs). Les larves de cet insecte attaquent la sève des arbres et épuisent les plantes. La lutte contre ce parasite est compromise par la forte sécheresse que connaît actuellement l'Algérie. L'eau est en effet le meilleur ennemi naturel de l'aleuride, et le procédé chimique de lutte contre cet insecte exige 20 000 à 25 000 litres d'eau par hectare pour épandre le traitement. – *(AFP.)*

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

14 août

### Creux

*Rien, il ne s'est rien passé mardi à la Bourse de Paris. Déjà fortement rétrécis en début de semaine, les courants d'échanges se sont encore amenuisés. A la veille de la fête du 15 août, bien des professionnels, et des investisseurs aussi, avaient déserté le Palais, et, sur les différents groupes, l'on entendait bâiller les commis. Faute de mieux, les affaires courantes ont été expédiées. Surprise : le marché a bien résisté. A la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,08 % en dessous de son niveau précédent.*

*La baisse des taux d'intérêt a été presque accueillie dans l'indifférence autour de la corbeille.* « Elle est la conséquence logique de la désinflation », *disait un gérant de portefeuilles. Phénomène du fait accompli dès lors qu'une mesure était attendue. En revanche, le comportement de Wall Street a continué de retenir l'attention. Les opérateurs se demandent si un nouveau mouvement de hausse ne se prépare pas là-bas. Si cette mise sous surveillance ne favorise pas vraiment les achats, elle est dissuasive au niveau des ventes. Les places laissées vacantes un jour sont reprises le lendemain. Ainsi Peugeot, qui avait baissé lundi, s'est redressé ce jour. A l'inverse, les pétroles, qui avaient monté, ont fléchi. Ajoutons que la fermeture des banques à midi a quand même privé le marché d'une partie de sa clientèle.*

*Fermeté persistante de la devise-titre, qui s'est échangée entre 10,30 F et 10,40 F (contre 10,23 F – 10,36 F). Les valeurs étrangères ont été recherchées.*

*Sur le marché de l'or pris de torpeur, le lingot a gagné 950 F à 99 950 F. A Londres, il est vrai, le prix du métal jaune a monté : 348,80 dollars l'once contre 343,50 dollars.*

*Recul du napoléon à 611 F (– 5 F).*

*Le volume des transactions s'est élevé à 3,33 millions de francs contre 3 millions de francs.*

## NEW-YORK

### Reprise en fin de séance

Sous le signe du repli durant la première moitié de la séance de lundi, Wall Street s'est, par la suite, assez sensiblement redressé. La plus grande partie des pertes subies initialement ont été effacées et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une très modeste avance de 1,99 point à 1 220,07.

Le bilan de la journée est néanmoins resté négatif. Sur 1 985 valeurs traitées, 863 ont encore baissé, 676 ont monté et 446 n'ont pas varié.

Deux facteurs ont joué en faveur de cette reprise : la forte diminution des courants de ventes dans l'après-midi ; la hausse d'IBM déclenchée par une nouvelle selon laquelle la compagnie s'apprêterait à lancer un nouvel ordinateur personnel de bureau.

Personne autour du Big Board ne s'est montré surpris par le comportement du marché. Les grands investisseurs ont à peu près fait le plein des achats ces derniers temps. Livrée à elle-même, la Bourse est à l'affût de la moindre information, surtout en provenance du front monétaire. Pour l'instant, le sentiment est qu'une détente des taux d'intérêt à court terme n'est pas impossible. Dans cette perspective, beaucoup conservent l'arme au pied. La faiblesse de l'activité témoigne de l'attentisme général. Les échanges ont porté sur 77,96 millions de titres, contre 171,1 millions vendredi, niveau le plus bas depuis le 30 juillet dernier.

| VALEURS | Cours du 10 août | Cours du 13 août |
|---|---|---|
| Alcoa | 37 1/8 | 37 |
| A.T.T. | 19 1/4 | 19 |
| Boeing | 51 | 51 3/4 |
| Chase Manhattan Bank | 43 1/8 | 42 3/4 |
| Du Pont de Nemours | 48 3/4 | 48 1/2 |
| Eastman Kodak | 75 3/4 | 76 3/4 |
| Exxon | 41 3/8 | 41 1/4 |
| Ford | 45 | 46 1/4 |
| General Electric | 57 5/8 | 57 7/8 |
| General Foods | 58 3/4 | 58 3/4 |
| General Motors | 75 1/2 | 75 1/8 |
| Goodyear | 27 1/2 | 27 7/8 |
| I.B.M. | 121 1/8 | 122 3/8 |
| I.T.T. | 26 | 26 5/8 |
| Mobil Oil | 27 5/8 | 27 7/8 |
| Pfizer | 35 7/8 | 36 1/4 |
| Schlumberger | 46 1/2 | 46 1/4 |
| Texaco | 34 7/8 | 35 3/8 |
| U.A.L. Inc. | 36 3/8 | 37 1/2 |
| Union Carbide | 55 5/8 | 56 1/4 |
| U.S. Steel | 26 | 25 1/4 |
| Westinghouse | 25 3/8 | 25 5/8 |
| Xerox Corp. | 38 7/8 | 39 1/8 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**AKZO.** – Le groupe chimique néerlandais a plus que doublé son bénéfice net pour le premier semestre 1984 par rapport à la période correspondante de 1983, dont le montant passe à 393,1 millions de florins (+ 128 %). Le résultat net du deuxième trimestre a augmenté de 67,5 % et atteint 193,6 millions de florins. Le bénéfice net par action ordinaire de 20 florins nominal s'établit à 10,76 florins pour le premier semestre 1984, contre 5,20 florins. Pour le deuxième trimestre 1984, il s'élève à 5,30 florins, contre 3,49 au second trimestre 1983.

Au 30 juin dernier, le chiffre d'affaires d'Akzo s'est élevé à 8 278,3 millions de florins, en hausse de 12 % par rapport à la même période de 1983 (7 377,3 millions). Les ventes de fibres chimiques a augmenté de 16 % à 2 563 millions de florins, tandis que celui des produits chimiques progressait de 26,5 % à 2 403 millions de florins.

**CHIMIQUE DE LA GRANDE PAROISSE.** – Le chiffre d'affaires de cette société est estimé à 723 (contre 643) millions de francs pour le premier semestre 1984.

**AIR FRANCE.** – La compagnie aérienne indique qu'au cours du premier semestre 1984, elle a transporté sur ses lignes 5,48 millions de passagers et 229 000 tonnes de fret, soit une progression de 1,1 % du trafic passagers et de 18,8 % du trafic kilométrique de fret. Dans le même temps, le coefficient d'occupation moyen des vols a augmenté de 2,1 points, passant de 63,6 % à 65,7 %, le coefficient d'occupation de Concorde étant de 59,7 %.

**DUTCH STATES MINES.** – Ce groupe chimique d'Etat des Pays-Bas s'attend à réaliser, en 1984, des profits très supérieurs à ceux de 1983. Le bénéfice net pour le premier semestre a plus que décuplé par rapport à la période correspondante de 1983 et s'établit à 289 millions de florins, contre 26 millions. Cependant, cette forte progression ne devrait pas se poursuivre durant le second semestre au même rythme.

Le chiffre d'affaires du premier semestre s'élève à 12,53 milliards de florins (10,63 en 1983), marquant ainsi une augmentation de 20 % due, pour un tiers, à l'augmentation en volume de la production. Selon la société, la hausse du dollar serait le facteur principal de ses progrès actuels.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

| | 10 août | 13 août |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 108,6 | 108,2 |
| Valeurs étrangères | 93,6 | 92,2 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 10 août | 13 août |
|---|---|---|
| Indice général | 163 | 162,8 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 14 août ........ 11 1/2 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 13 août | 14 août |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 243,90 | 242,60 |

# BOURSE DE PARIS — Comptant — 14 AOUT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | | | | |

### Actions au comptant

[illegible]

### Étrangères

| | | |
|---|---|---|
| … | … | … |
| S.K.F. Aktiebolag | 218 | 220 |
| Sperry Rand | 432 | 422 |
| Steel Cy of Can. | 175 | .... |
| Stillfontein | 134 | 131 60 c |
| Sud. Allumettes | 256 | .... |
| Tenneco | 338 50 | 373 d |
| Thorn EMI | 58 | .... |
| Thyssen c. 1 000 | 260 | .... |
| Toray indust. inc | 17 30 | 16 90 |
| Vieille Montagne | 535 | 550 |
| Wagons-Lits | 350 | 350 |
| West Rand | 61 | 64 |

### SECOND MARCHÉ / Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| A.G.P.-R.D. | 1775 | 1705 o | Alsar | 188 | .... |
| C.D.M.E. | 519 | 519 | Borie | 295 | 295 |
| C. Equip. Elect. | 210 | 217 | Cellulose du Pin | 28 20 | 30 |
| Dalsa | 310 | 309 50 | C.G.M. | 4 | 4 90 d |
| Dauphin O.T.A. | 1500 | 1600 | Cochery | 39 80 | 36 50 o |
| Guy Degrenne | 740 | 740 | C. Sabl. Seine | 116 | .... |
| Merlin Immobilier | 1535 | 1535 | Coparex | 505 | 505 |
| Métallurg. Minière | 150 | 151 90 | Dunlop | 9 20 | .... |
| M.M.B. | 253 | 253 | F.B.M. (Li) | 70 | 3 50 o |
| Om. Gest. Fin. | 280 | 280 | La Mure | 58 10 | .... |
| Petit Bateau | 414 | 413 | Novotel S.I.E.H. | 1650 | .... |
| Pierre Fabre | 542 | 545 | Profils Tubes Est | 1 52 | .... |
| Poron | 426 | 426 | Promotin | 120 20 | 111 o |
| Salomon | 1360 | 1360 | Ripolin | .... | .... |
| S.C.G.P.M. | 272 | 272 | Romanto N.V. | 626 | 632 |
| Far East Hotels | 1 | 0 96 | Sabl. Morillon Corv. | 129 | .... |
| Sofibus | .... | .... | S.K.F. (Applic. méc.) | 60 | 34 40 o |
| Sovac | 519 | 520 | S.P.R. | 135 30 | 150 |
| Zodiac | 1120 | 1120 | Total C.F.N. | 47 | .... |
| | | | Ufinex | 262 | .... |

### SICAV 13/8

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net | VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|---|---|---|
| Actions France | 224 46 | 214 28 | Japacic | 107 40 | 102 53 |
| Actions-Investis. | 266 85 | 254 76 | Laffitte-crt-terme | 113080 53 | 113080 53 |
| Actions sélectives | 340 26 | 324 83 | Laffitte-Expansion | 630 96 | 602 35 |
| Aedificandi | 355 94 | 339 80 | Laffitte-France | 198 98 | 189 94 |
| A.G.F. 5000 | 241 80 | 230 84 | Laffitte-Japon | 220 58 | 210 59 |
| [illegible] | | | | | |
| | | | Ind. française | 12659 28 | 12411 06 |
| | | | Interoblig. | 9604 29 | 9168 77 |
| | | | Intersélect France | 282 65 | 279 38 |
| | | | Investissements Indust. | 396 76 | 378 77 |
| | | | Invest. net | 11381 38 | 11358 66 |
| | | | Invest. Obligataire | 13266 89 | 13240 41 |
| | | | Invest. Placements | 770 54 | 735 60 |
| | | | Invest. St-Honoré | 648 60 | 619 19 |
| | | | Uni-Japon | 1108 37 | 1058 11 |
| | | | Uni-Régions | 1536 58 | 1466 88 |
| | | | Unigestion | 1713 08 | 1656 75 |
| | | | Univar | 140 15 | 140 15 |
| | | | Univers-Obligations | 1048 19 | 1013 72 |
| | | | Valorem | 353 48 | 353 13 |
| | | | Valorg | 1179 92 | 1178 74 |
| | | | Valrel | 127505 94 | 127378 56 |

◆ : Prix précédent.

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1730 | 4,5 % 1973 | 1725 10 | 1726 | 1729 | + 0 22 |
| 3535 | C.N.E. 3 % | 3563 | 3567 | 3567 | + 0 11 |
| 1350 | Electricité T.P. | 1375 | 1380 | 1380 | + 0 36 |
| 1070 | Renault T.P. | 940 | 930 | 940 | .... |
| 2490 | Essilor | 2600 | 2600 | 2600 | .... |
| 590 | Esso S.A.F. | 591 | 592 | 594 | + 0 50 |
| 800 | Euralsace | 801 | 800 | 800 | – 0 12 |
| 179 | Amer. Teleph. | 198 | 199 80 | 199 80 | + 0 90 |
| 150 | Anglo Amer. C. | 150 | 150 | 150 | .... |
| 1015 | Amgold | 1019 | 1030 | 1030 | + 1 07 |
| 510 | BASF (Akt) | 556 | 568 | 569 | + 2 33 |
| 585 | Bayer | 595 | 589 | 589 | – 1 |
| 475 | Buffelsfont. | 499 | 500 | 500 | + 0 20 |
| 30 | Charter | 31 45 | 32 05 | 32 | + 1 74 |
| 470 | Chase Manh. | 447 | 449 90 | 448 | + 0 22 |
| 155 | Gencor | 157 50 | 159 10 | 159 | + 0 95 |
| 265 | Gén. Belgique | 302 | 307 | 307 | + 1 65 |
| 498 | Gén. Electr. | 597 | 599 | 600 | + 0 50 |
| 655 | Gen. Motors | 773 | 780 | 779 | + 0 77 |
| 80 | Goldfields | 71 40 | 71 40 | 71 60 | + 0 28 |
| 40 | GdMetropolitain | 43 85 | 44 40 | 44 40 | + 1 25 |
| 165 | Harmony | 182 | 182 | 182 | .... |
| 30 | Hitachi | 36 45 | 37 90 | 37 10 | + 1 78 |
| 535 | Hoechst Akt. | 585 | 608 | 608 | + 3 93 |
| 69 | Imp. Chemical | 80 | 83 | 83 | + 3 75 |
| 88 | Inco. Limited | 108 | 108 50 | 108 50 | + 0 46 |
| 1030 | IBM | 1265 | 1275 | 1274 | + 0 71 |
| 73 | Ito-Yokado | 89 | 89 | 89 40 | + 0 44 |
| 230 | ITT | 261 | 276 | 276 | + 5 74 |
| 56 | Matsushita | 72 95 | 73 | 72 90 | – 0 06 |
| 775 | Merck | 891 | 898 | 898 | + 0 78 |
| 730 | Minnesota M. | 867 | 853 | 853 | – 1 61 |
| 260 | Mobil Corp. | 284 10 | 289 | 289 | + 1 72 |
| 20570 | Nestlé | 22900 | 23700 | 23700 | + 3 49 |
| 1260 | Siemens A.G. | 1384 | 1408 | 1408 | + 1 73 |
| 129 | Sony | 148 30 | 146 | 146 60 | – 1 14 |
| 177 | T.D.K. | 237 50 | 238 20 | 238 20 | + 0 29 |
| 15 | Toshiba Corp. | 17 35 | 17 60 | 17 55 | + 1 15 |
| 745 | Unilever | 851 | 853 | 853 | + 0 23 |
| 325 | Unit. Techn. | 395 | 405 | 408 | + 3 29 |
| 925 | Vaal Reefs | 1031 | 1075 | 1074 | + 4 17 |
| 395 | West Deep | 455 | 470 | 469 | + 3 07 |
| 375 | West Hold. | 420 | 426 | 426 | + 1 42 |
| 330 | Xerox Corp. | 395 | 402 | 402 | + 1 77 |
| 1 88 | Zambia Corp. | 2 21 | 2 24 | 2 23 | + 0 90 |
| [illegible] | | | | | |

### COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 14/8 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 8 962 | .... | 8 650 | 9 700 |
| ECU | 6 882 | .... | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 307 | .... | 293 | 313 |
| Belgique (100 F) | 15 193 | .... | 14 800 | 15 700 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 272 480 | .... | 260 | 280 |
| Danemark (100 krd) | 84 400 | .... | 79 | 87 |
| Norvège (100 k) | 107 200 | .... | 103 | 110 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 698 | .... | 11 150 | 12 050 |
| Grèce (100 drachmes) | 7 735 | .... | 6 900 | 8 400 |
| Italie (1 000 lires) | 4 984 | .... | 4 715 | 5 205 |
| Suisse (100 fr.) | 364 400 | .... | 351 | 372 |
| Suède (100 krs) | 106 290 | .... | 101 | 108 |
| Autriche (100 sch) | 43 750 | .... | 42 800 | 44 800 |
| Espagne (100 pes.) | 5 403 | .... | 5 350 | 5 900 |
| Portugal (100 esc.) | 5 900 | .... | 5 600 | 6 700 |
| Canada ($ can 1) | 6 833 | .... | 6 570 | 6 910 |
| Japon (100 yens) | 3 676 | .... | 3 510 | 3 670 |

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 14/8 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 98800 | 99300 |
| Or fin (en lingot) | 99000 | 99950 |
| Pièce française (20 fr) | 616 | 611 |
| Pièce française (10 fr) | 435 | .... |
| Pièce suisse (20 fr) | 582 | 582 |
| Pièce latine (20 fr) | 571 | 571 |
| Souverain | 735 | 735 |
| Pièce de 20 dollars | 4200 | 4220 |
| Pièce de 10 dollars | 2140 | 2140 |
| Pièce de 5 dollars | 1340 | .... |
| Pièce de 50 pesos | 3900 | 3830 |
| Pièce de 10 florins | 598 | 586 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE





LA POLÉMIQUE AUTOUR DU SONDAGE SUR LE RÉFÉRENDUM

# Le tribunal juge irrecevable la plainte des sénateurs de l'opposition

**M. Pierre Drai, président du tribunal de grande instance de Paris, a déclaré, mardi 14 août, irrecevable la demande des trois sénateurs de l'opposition, MM. Charles Pasqua (RPR), Dominique Pado (Union centriste) et Etienne Dailly (Gauche dém.), qui avaient assigné en référé l'Association pour le référendum sur les libertés publiques, l'Institut de sondages IPSOS, le journal *le Matin* et quatre associations d'affichage.**

**Les trois sénateurs entendaient faire modifier les termes d'une campagne de publicité par voie d'affiches proclamant que 70 % des Français sont favorables au projet de référendum constitutionnel.**

Fallait-il ou non interdire la publication « *publicitaire et à des fins de propagande* » du trop célèbre sondage IPSOS du 1er août, publié par *le Matin* le 3 et utilisé aussitôt dans une vaste campagne par l'Association pour le référendum sur les libertés publiques ?

Fallait-il faire fleurir la mise au point – et donc les réserves – de la commission des sondages partout où avait prospéré le slogan « *70 % des Français sont pour* » ?

Fallait-il enfin faire arracher les affiches récalcitrantes ? Me Patrick Devedjian, avocat mais aussi maire RPR d'Antony – on ne savait plus trop parfois lequel des deux s'exprimait le lundi 13 août devant M. Drai, pendant l'audience de référé où furent présentées toutes ces exigences, – le pensait. Tout comme les trois sénateurs de la majorité sénatoriale – entendez de l'opposition tout court – qui l'avaient envoyé là.

Mais ce qui est vrai ou supposé tel, pour MM. Etienne Dailly, Dominique Pado ou Charles Pasqua, ne l'est pas nécessairement pour tout le monde. Pour tout dire, les fortes convictions qu'il avait plu à nos trois sénateurs de faire afficher par Me Devedjian n'appelaient pour ses adversaires du moment que lacérations. La main-d'œuvre ne manquait pas. La société IPSOS, le quotidien *le Matin*, l'Association pour le référendum sur les libertés publiques et quatre sociétés d'affichage avaient été appelés à la barre.

Côté droit (moins encore qu'ailleurs, on n'osera dans ce cas parler de droit pur), Me Devedjian s'appuyait donc sur la loi sur les sondages politiques de 1977. Et d'exiger que l'on fasse un peu plus souffrir les forêts, que l'on puise encore dans les réserves d'encre d'imprimerie pour que nul n'en ignore : la très officielle commission des sondages n'a pas une entière confiance dans le sondage du délit. Au lieu de dire seulement des bêtises, toutes les affiches doivent proclamer aussi cela, avait-il réclamé, soucieux de mettre fin à une « *opération déloyale de manipulation de l'opinion publique* ».

Mais, côté politique, l'avocat s'accrochait à l'enquête honnie : « *Ce sondage n'a pas posé les vraies questions.* » Car le vrai problème, parole d'avocat-maire, est que « *le référendum transférerait le contrôle des libertés publiques du Conseil constitutionnel au président de la République* ». « *Est-ce un progrès ?* », demandait Me Devedjian à une cantonade de préau, plus que de prétoire. Ces mots-là, l'Association pour le référendum sur les libertés n'avait pas envie de les entendre. Par la voix de Me Yves Attal, elle s'est dite tout bonnement médusée.

Qu'avait-elle fait d'autre que d'utiliser un bout de sondage on ne peut plus public, démontrant qu'elle a raison d'exister et de persévérer ? Rien. Dès lors, que faisait-elle dans ce prétoire où les trois sénateurs n'avaient en fait aucun droit de la traîner ?

Ou alors faudrait-il admettre que « *toute personne qui considère que l'on a fait passer dans l'opinion un message contestable serait fondée à obtenir réparation* » ? Il faudrait prendre fait et cause pour la majorité sénatoriale, contre la majorité de l'opinion publique. Absurde, pour l'association utilisatrice du pourcentage maudit – ou béni – placardé partout par ses soins.

Aussi absurde que l'est, pour IPSOS, la mise en cause de ses méthodes. Et si la commission des sondages, aujourd'hui attaquée par IPSOS devant le Conseil d'Etat pour excès de pouvoir, avait cru devoir se montrer « *réservée* », l'institut de sondages est moins nuancé à son encontre. Travail bâclé, a expliqué en substance Me Jérôme Aymé, acharnement suspect contre IPSOS, bâti sur des fondements plus que ténus, mise au point ambiguë rédigée avec une hâte suspecte. L'avocat d'IPSOS n'a apparemment pas besoin de sondage pour se faire une religion à propos de la commission.

Et le quotidien *le Matin*, qu'avait-il à faire là ? Il avait acheté et publié un sondage. Un point, c'est tout. « *Nous avons la facture* », a même assuré pour lui le bâtonnier Jean Couturon. Quant aux sociétés d'affichage, elles n'avaient fait que placarder, cela va sans dire. Et puisque tout le monde était venu là pour afficher quelque chose, on pouvait bien les laisser afficher d'un mot leur étonnement et s'en retourner.

MICHEL KAJMAN.

## Les Verts se prononcent pour le référendum avec possibilité d'initiative populaire

Les Verts sont « *favorables à un élargissement de l'article 11 de la Constitution à toute question importante et respectueuse des droits de la personne humaine, à condition que la responsabilité de l'initiative référendaire soit du ressort d'un nombre suffisants de citoyens, autant que du président de la République* ». Au cours d'une conférence de presse, le lundi 13 août, à Paris, les responsables de l'organisation écologiste se sont déclarés prêts, à cette condition, à « *travailler avec toutes les organisations démocratiques qui souhaitent qu'un référendum ait, finalement, lieu* » et à « *débattre de l'opportunité de l'adjonction du référendum d'initiative populaire au projet actuel* ».

M. François Mitterrand avait déclaré, le 14 juillet, à la télévision, à propos du référendum d'initiative populaire : « *La difficulté est purement pratique (...). Je serais heureux de trouver la solution.* » Les Verts proposent que de tels référendums puissent être organisés, au niveau national, sur pétition de cinq cent mille citoyens, à condition que le texte proposé soit conforme à la Constitution et ne concerne pas l'organisation des pouvoirs publics, le contrôle de ces dispositions revenant au Conseil constitutionnel. Le texte serait adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés, représentant le quart, au moins, des électeurs inscrits. Des règles spécifiques permettraient l'organisation de référendum d'initiative populaire dans les communes, les départements et les régions.

Les Verts, qui avaient recueilli 3,37 % des suffrages exprimés aux élections européennes, le 17 juin dernier, demandent au président de la République d'en appeler, face au blocage du Sénat, au Conseil constitutionnel, « *pour soumettre aux Français un nouveau projet, qui tienne compte des propositions écologistes* ». Ils souhaitent qu'un référendum sur l'école soit ensuite organisé.

## LE COMITÉ CENTRAL DU PCF SE RÉUNIRA DU 17 AU 19 SEPTEMBRE

Le comité central du PCF se réunira les 17, 18 et 19 septembre, après la fête de *l'Humanité*, qui aura lieu les 8 et 9 septembre à La Courneuve (Seine-Saint-Denis). M. Georges Marchais, qui est rentré au début du mois d'août de Roumanie, où il était en vacances, participera au journal de la mi-journée sur TF 1, le 8 septembre. Le secrétaire général du PCF présentera, au comité central, le rapport introductif, sur « *la situation politique, les tâches du parti, la préparation du vingt-cinquième congrès* ».

La fête de *l'Humanité* sera marquée, aussi, par la parution d'un livre de M. Philippe Herzog, membre du bureau politique, responsable de la section économique du comité central, intitulé *l'Économie nouvelle, à bras-le-corps*. Ce livre doit nourrir l'argumentation du PCF contre la politique de rigueur et lui opposer ce que serait une politique de « sortie de crise ».

## VISITE EN TUNISIE DU COLONEL KADHAFI

**Le colonel Kadhafi, chef de la révolution libyenne, est arrivé ce mardi 14 août, en fin de matinée, à Tunis pour une visite dont la durée n'a pas été précisée. Le colonel Kadhafi, qui venait d'Alger, a été accueilli par le premier ministre tunisien, M. Mohamed Mzali, et plusieurs membres du gouvernement. On ignore s'il rencontrera le président Bourguiba, qui séjourne depuis plus d'un mois à Monastir. Le colonel Kadhafi avait rencontré lundi le roi Hassan II du Maroc à Oujda (nord-est marocain), où un mini-sommet arabe entre chefs d'Etat du Maroc, d'Algérie et de Libye avait avorté. Le chef de la révolution libyenne a fait également lundi, sur le chemin du retour, une escale à Alger, où il s'est entretenu avec le président algérien Chadli Bendjedid, avant de s'arrêter mardi à Tunis, dernière étape de cette tournée maghrébine impromptue.**



A B C D E F G

## Mouvements de personnes dans l'audiovisuel

La léthargie estivale n'est, traditionnellement, qu'un demi-sommeil pour le monde de l'audiovisuel. Déjà la rentrée pointe, et c'est maintenant, au plus fort de l'Assomption, que se préparent les changements. Dans la perspective de l'extension de sa zone de réception à la région marseillaise, prévue pour cet automne, Télé Monte-Carlo se dote d'un nouveau directeur général. Il s'agit de M. Gérard Eymery, qui délaisse ses fonctions de directeur des affaires commerciales de TDF.

Au sein du groupe multimédia Parafrance, on annonce que M. Jean-Marie Cavada devrait prochainement abandonner sa responsabilité de directeur exécutif, mais, conserver toutefois, son poste d'administrateur. L'ancien directeur de l'information de TF 1 se met-il en réserve du petit écran ? On le dit. Peut-être parce que « *cela bouge* » dans les chaînes.

A TF 1 surtout, où le poste de directeur général adjoint chargé des programmes sera supprimé. Son titulaire, M. Jean Lallier, vient d'en être averti. Il étudie en ce moment une autre proposition que lui a faite le PDG de la chaîne, M. Hervé Bourges. Ce dernier peaufine actuellement sa nouvelle grille, qui devrait être annoncée dans les jours prochains.

Qui remplacera M. Igor Barrère – lequel n'aurait guère goûté les intentions de M. Bourges de substituer aux magazines mensuels des séries hebdomadaires – et s'apprête à passer avec armes et bagages, à FR 3 ? Chaîne où il pourrait avoir bien d'autres responsabilités que celle d'une seule émission médicale.

Enfin, dernier mouvement de cette ritournelle de chaises musicales, Claude Sérillon et Bruno Masure seraient assurés de s'asseoir – alternativement – dans le fauteuil de présentateur du journal télévisé de 20 heures, sur TF 1, à la rentrée.

E. R.

● *La rage en Seine-Saint-Denis.* – Le *Journal officiel* du 12 août a publié un arrêté du ministre de l'agriculture déclarant le département de la Seine-Saint-Denis atteint par la rage. Deux hommes y ont été mordus, en juillet, par des renards enragés (*le Monde* des 8 et 10 août).

● *Saisie de matériel dans une radio locale.* – L'émetteur et les antennes d'Evasion FM, installée dans les locaux de la maison des jeunes du Raincy (Seine-Saint-Denis), ont été saisis, vendredi 10 août, par la police. Evasion FM diffusait quotidiennement ses émissions depuis le mois de mars 1984 sur la fréquence de 105 mégahertz sans avoir obtenu d'autorisation de la part de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Dans un communiqué, M. Eric Raoult, premier maire-adjoint (RPR) du Raincy, a dénoncé la « *nouvelle Saint-Barthélémy des radios libres. Ces méthodes autoritaires sont utilisées au moment où les pouvoirs publics parlent d'organiser un référendum sur les libertés. D'un côté, il y a les actes, de l'autre, les paroles* ».

## Sur le vif

### Paroles en l'air

Il paraît que notre langue s'appauvrit, que le discours de notre temps s'étiole et que les mots nous manquent pour communiquer nos états d'âme.

Sont-ce bien les mots qui nous manquent ? Difficile, aujourd'hui, d'avoir des états d'âme :

Vous vous racontez ? Vous êtes « hystérique ». Vous ne vous racontez pas ? Vous êtes « schizo » ou « à la limite ». Vous vous sentez joyeux ? Vous n'êtes que dans la phase d'excitation de votre « maniaco-dépression ». Vous entamez une confidence ? On vous arrête : « c'est ton problème ». Vous attendez une confidence ? Elle ne vient pas : « Après tout, c'est mon problème. »

Elle est heureuse ? On la dit aliénée. Vous vous croyez chaleureux ? Allons donc ! Faites la vaisselle chez des amis, on vous dira maso. Faites-la chez vos enfants, on dira que vous avez le goût du martyre.

Vous voyez bien que les mots ne manquent pas ! Il y en a même en pagaïe, des mots nouveaux, et même qu'ils nous arrangent : plus d'enfants paresseux, seulement des « non motivés », plus de jalousies exécrables mais seulement des « frustrations mal vécues », plus de fort en thème, mais un petit gars qui « investit dans le scolaire ».

Ils affluent, les mots, ils nous cassent la tête : tous les soirs la France cherche le plus long ! Juste avant d'en recevoir plein la gueule : les gros mots, les mots d'auteur, les bons mots, les mots d'ordre, les mots de la fin...

Avec en plus, tous ceux qu'on n'osait pas dire : les bébés « chiants », les vieux « pas possibles ». Il y en a tellement qu'on ne sait plus très bien quoi en faire et qu'il faut payer cher pour remettre en ordre ceux que vous avez sortis en vrac, sur le divan...

On a même créé une commission pour discuter de leur sexe. Les anges ont connu ça. Il n'y a plus d'anges ? Alors, les mots ?

Dr A.-M. BOUVAREL (Nancy)

En juillet

## LA PART DES VOITURES ÉTRANGÈRES VENDUES EN FRANCE ATTEINDRAIT 41 %

Le pourcentage de pénétration des voitures étrangères sur le marché français au mois de juillet serait de 41 %. Cette évaluation provisoire établie par la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles confirme les mauvais résultats du premier semestre de l'industrie française. La Chambre syndicale rappelle néanmoins qu'un tel phénomène n'est pas inhabituel en cette période de l'année. Ainsi, en juillet 1982, les importations de voitures atteignaient 42,5 %.

Peugeot SA et Renault se retrouvent en dessous de la barre des 30 %, avec respectivement 29,6 % et 29,4 % des ventes. Pourtant, leurs voitures occupent les premières places du marché français. La 205 vient en tête avec 8,9 %, suivie de près par la R 5 qui se maintient à 8,4 %.

En juillet 1984, on relève également que 142 000 voitures ont été vendues en France, soit 5,2 % de moins par rapport à juillet 1983. Cependant, par rapport au mois de juin qui accusait un recul de 26 %, l'amélioration est sensible et montre une certaine stabilisation du marché. Sur l'ensemble de l'année, la baisse est de 13,9 % par rapport à l'année dernière.

## NOUVEAUX ATTENTATS EN ESPAGNE

Les pneus d'une soixantaine de véhicules immatriculés en France ont été crevés le dimanche 12 août à Madrid et dans les localités de Castro et Laredo, dans la province de Santander, au nord de l'Espagne, selon un correspondant anonyme qui a revendiqué cette action auprès de divers organes de presse du Pays basque espagnol.

Déclarant parler au nom d'un « *groupe de patriotes basques* », ce correspondant a déclaré qu'il s'agissait d'une riposte « *à l'attitude du gouvernement français vis-à-vis des réfugiés basques* ».

D'autre part, les commandos autonomes anticapitalistes ont revendiqué l'attentat perpétré lundi contre les locaux d'un concessionnaire Citroën à Lasarte, au Pays basque espagnol. Enfin, le journal indépendantiste basque *EGIN*, connu pour refléter les vues de l'ETA militaire, écrit dans son éditorial de lundi : « *La politique de Felipe Gonzalez a réussi à rallumer la mèche en Euskadi* » (le Pays basque).

« *L'été sera chaud, tropical*, poursuit le journal. *La semaine qui s'est achevée par une pluie de déclarations, de manifestations, de barrages sur les routes, n'est qu'un début. La mèche a été allumée par la politique inconsciente des cerveaux de Madrid. Le remède centraliste, comme toujours, est pire que la maladie* ». – (*AFP.*)

## Faits divers

### Territoire

L'animal sait défendre avec acharnement son territoire. Pour le conserver, il peut tuer. Il ne sera pas dit que l'homme, en s'élevant, aura perdu ces qualités qui font les codes de la gente animalière. Des automobilistes toulousains en ont asséné la preuve, lundi soir 13 août.

Vers 18 heures, place Roueraix, en plein centre-ville, une Renault-11, immatriculée dans le Finistère, se gare sur un parking. Son conducteur, M. Philippe Guinet, trente-trois ans, est plus rapide ou plus adroit ; en tout cas, il fait un malheureux, un automobiliste toulousain qui convoitait le même emplacement. Échange d'invectives, mais l'on en reste aux paroles.

Les Bretons s'en vont faire des courses, les Toulousains ressasser leur amertume dans un bar proche. L'alcool aidant, ils imaginent leur revanche. Et, du rêve, passent à la réalité. Ils changent de véhicule, ramènent à la maison un enfant qui les accompagnait, dégonflent les pneus de la voiture des « voleurs de place », s'assurent ainsi qu'ils ne pourront leur échapper et les attendent patiemment.

A leur retour, vient donc l'heure de la reconquête. Deux contre deux, les chances sont, apparemment, égales. Sauf que l'un des Toulousains sort, durant la bagarre, un gourdin et envoie valser M. Georges Garnier, âgé de trente-deux ans, l'autre occupant de la voiture finistérienne, dans la vitrine d'une mercerie. Quant à son compagnon de revanche, il sort un couteau et le plonge dans l'abdomen du conducteur breton, M. Guinet, qui, emmené par le SAMU, meurt trois heures après son admission à l'hôpital.

La section criminelle de la sûreté urbaine de Toulouse devait déférer au tribunal, mardi après-midi, l'un des agresseurs, dont l'identité n'a pas été révélée. Le second, en fuite, serait identifié. Le premier est un boulanger, « *installé sur la ville* », précise un enquêteur, propriétaire de deux boulangeries. Son compagnon, fuyard, l'aidait dans son commerce. Du côté des victimes, des professions commerciales, « *très honorables* », commente le même policier. Bref, de part et d'autre, « *des gens très bien* », confie-t-il, incrédule.

EDWY PLENEL.

● *M. Hissène Habré au Cameroun.* – Le chef de l'Etat tchadien effectue, mardi 14 et merdredi 15 août, une visite officielle au Cameroun, au moment où la fermeture par le Nigéria de sa frontière avec le Tchad plonge l'économie de ce dernier dans d'importantes difficultés. – (*AFP.*)

Le numéro du « Monde » daté 14 août 1984 a été tiré à 440 633 exemplaires

● *Un train arrêté après une alerte à la bombe.* – Un train qui partait, mardi matin 14 août de la gare d'Austerlitz à Paris en direction d'Irun, en espagne, a été stoppé, une demi-heure après son départ, à la gare de Brétigny (Essone), à la suite d'une alerte à la bombe. Vers 9 heures un correspondant anonyme avait téléphoné à l'agence France-Presse pour annoncer que « *le peuple basque déposera une bombe dans un train en direction du Sud* », précisant, lors d'un second appel, qu'il s'agissait du « *train 4023* ».

